

# Le pire taux de chômage au Québec depuis 12 ans

## J.-Y. Morin: c'est le désastre



QUÉBEC (PC) — Commentant le taux de chômage au Québec, le chef de l'Opposition s'est étonné que, dans une conjoncture aussi difficile, le gouvernement Bourassa n'ait annoncé aucun programme de relance.

Statistique Canada a annoncé hier matin que le taux de chômage au Québec était de 10,3 pour-cent, le sommet le plus élevé atteint depuis 12 ans, en janvier 1963. M. Jacques-Yvan Morin a accusé le gouvernement de

s'acharner à décrire en rose "une situation économique de plus en plus désastreuse".

Dans un communiqué remis à la presse, M. Morin a déclaré qu'il était "inadmissible qu'en décembre 1974 le ministre de l'Indus-

trie et du Commerce ait fait preuve, dans l'élaboration de ses perspectives économiques pour l'année 1975, d'un optimisme aussi aveugle".

Pour montrer que la situation se détériore de plus en plus,

M. Morin a souligné que le taux de chômage du Québec, qui était de 6,5 p.c. en novembre, a depuis fait deux bonds spectaculaires: 8,2 p.c. en décembre et 10,3 p.c. en janvier.

Autres informations, page 11

28-03-75 00107 1-90S 001  
BIBLIOTHEQUE NATIONALE 001  
DU QUEBEC  
RECEPTION DES PERIODIQUES  
1700 RUE ST DENIS MTL QUE  
DEPOT D-745136

# LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le mercredi  
12 février

nuageux, et quelques  
chutes de neiges

Celsius (°C)	Fahrenheit (°F)
Minimum: -20	Minimum: -10
Maximum: -10	Maximum: 15

Première année — No. 290

14 pages

25 cents

1975



(photo Antoine Deslèts)

### Jean Duceppe fait le bilan de sa compagnie

Au moment où Jean Duceppe donnait hier une conférence de presse au théâtre Port-Royal, révélant entre autre tous les chiffres pertinents aux échecs financiers connus par la Compagnie Jean Duceppe avec "Un tramway nommé désir" et "Les crasseux", le ministre des Affaires culturelles Denis Hardy annonçait à Québec qu'il accordait \$50,000 à cette Compagnie, subvention qui devra servir au financement des tournées en province seulement, et dont \$9,500 contribueront à éponger le déficit des "Crasseux". Voir page 13 pour d'autres informations sur les subventions du ministère.

## Les centres d'accueil débordent

# Plus d'enfants que d'adultes dans les prisons du Québec

par Paule Beaugrand-Champagne

Selon des chiffres qui viennent directement des listes d'entrées des prisons, il y a eu en moyenne 53 enfants par jour dans les prisons communes du Québec depuis le début de 1975. Par extrapolation, compte tenu de la population infantine par rapport à la population adulte, on peut dire que le taux moyen d'incarcération des enfants est supérieur au Québec à celui des adultes.

Autrement dit, il y a plus d'enfants dans nos prisons que de criminels ou de "prévenus" adultes! Lundi soir, Radio-Canada parlait de 160 enfants qui sont passés par des cellules des caves de la Cour du bien-être social à Montréal. Selon d'autres statistiques du service de la police de Montréal, 74 enfants ont dû être détenus au quartier général de la police, rue Bonsecours, pour le seul mois de janvier 1975, faute de place dans les centres d'accueil.

Le total a été d'environ 180 pour l'année 74. Le Service de l'aide à la jeunesse de la police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) s'inquiète de ce mois "astronomique" qu'a été janvier et n'a pas encore eu le temps d'en étudier les causes précises.

Il semble bien qu'il y a une crise actuelle de la fonction d'accueil-évaluation des enfants que les policiers doivent prendre en charge, soit parce qu'ils viennent de commettre un délit, soit parce que leurs parents n'en veulent tout simplement plus. Ces enfants, qui sont souvent "ramassés dans la rue", sont amenés à un poste de police de quartier s'il n'est pas possible de les ramener à domicile. Le

maximum de temps qu'ils peuvent alors passer au poste serait de deux ou trois heures, nous dit-on.

L'enfant est ensuite amené au Centre St-Vallier, seul centre dit "de transition", autorisé. Mais si ce centre, qui ne peut recevoir que 70 enfants à la fois, est déjà plein, les policiers sont obligés d'amener leurs jeunes "prévenus" au quartier général de la police jusqu'à ce qu'ils passent devant juge, le lendemain en principe. C'est là qu'il y a eu 74 enfants en janvier détenus dans des cellules pour adultes.

Le Centre St-Vallier est pris entre deux feux: il veut desservir les enfants du mieux possible et 70 enfants à la fois est le quota maximum qu'il s'est fixé pour y arriver. Le ministère des Affaires sociales fait pression pour qu'il en accepte 90, ce qui le mettrait, selon les dirigeants du Centre, en situation de vivre des drames du genre de celui que Berthelet a vécu tout récemment. Il s'y refuse carrément et demande qu'on repense tout le système de l'accueil.

Ainsi, il y a des enfants qui sont obligés de rester à St-Vallier jusqu'à deux mois, ce qui est de la détention à toutes fins utiles; ce sont les juges qui les y envoient. Pourtant ce Centre ne devrait recevoir que des enfants "de passage", en attente de jugement, donc qui ne seraient là que deux ou trois jours; il n'est pas équipé pour les recevoir plus longtemps (sur le plan scolaire notamment). Devant les garder longtemps, il en prive d'autres des services et ce sont ceux-là qui aboutissent au centre de détention pour adultes de la police de la CUM.

Au Proche Orient  
Sérieux  
risque  
de guerre

— Ford

TOPEKA, Kansas (AFP) — Un sérieux risque de guerre et probablement un autre embargo pétrolier résulteraient de l'échec de la mission actuelle du secrétaire d'Etat Henry Kissinger au Proche-Orient, a souligné hier soir, à l'occasion d'une conférence de presse à Topeka (Kansas), le président Gerald Ford.

Le chef de l'exécutif, répondant aux questions des journalistes, a cependant exprimé l'espoir que le secrétaire d'Etat reviendrait "avec quelques nouvelles encourageantes" et qu'ainsi "il pourrait retourner sous peu dans cette région en vue de la conclusion d'un accord acquis sur la base de sa politique de "pas-à-pas". "Mais, a rappelé le président, personne ne peut être certain de rien dans cette région incertaine et difficile".

### Canada

Le prix du pétrole va encore augmenter

page 5

### monde

Une Jeanne d'Arc britannique!

page 6

L'imbroglio diplomatique érythréen

page 7

### éditorial

Sur un chèque empoisonné...

Les éditorialistes de La Presse et du Devoir invitent le chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin, à rembourser au trésor public les frais de voyage qui lui ont été versés à l'occasion de sa participation à une réunion des parlementaires de langue française, à Bruxelles. C'est aussi ce que souhaitent les trois ministres libéraux et le président de l'Assemblée nationale qui ont autorisé l'émission du chèque empoisonné. Yves Michaud dit pourquoi M. Morin doit faire face à la meute libérale et dire non aux complaisantes invitations de laisser tomber "l'affaire".

page 8

## La campagne de souscription Port-Cartier (Chili!) à l'appui de leur quotidien national

Le thermomètre commence à bouillir. Ce matin, mercredi 12 février, le cap des quatre-vingt-dix mille dollars est dépassé grâce aux \$3,993.24 recueillis dans la journée d'hier. Le montant total s'établit très précisément à \$91,661.69.

L'exemple entraînant, une lectrice nous fait parvenir son chèque d'allocations familiales. Un petit placement dans l'avenir de mes enfants, écrit-elle, pour qu'ils vivent dans un Québec à eux, indépendant, et qu'ils soient maîtres chez eux.

Port-Cartier (aussi appelé "Chili" en raison de la présence de l'I.T.T. dans ce coin du Québec), à 700 milles de Montréal, est entré dans la campagne. Les responsables sont MM. Norman Fournier et Hermil Soucy. On peut les rejoindre aux numéros de téléphone: 766-2662 ou 766-5800. "La visite du JOUR en août 1974, sur la Côte Nord, a suscité l'intérêt, le soutien et l'appui de fervents lecteurs. Nous sommes impliqués directement dans le succès de notre quotidien national," écrivent MM. Fournier et Soucy.

Au collège Jean de Brébeuf, à Montréal, la collecte auprès des étudiants rapporte la somme de \$154. Au nombre des donateurs, des fils et des filles de députés et ministres libéraux. Encore des parents qui se plaindront du "conflit des générations..."

Au CEGEP Sainte-Foy, à Québec, les dons des étudiants s'élèvent à la jolie somme de \$307.78. Au rythme où les étudiants du Québec appuient le JOUR, on commence à douter sérieusement ici de leur soi-disant désintéressement aux affaires publiques et à l'avenir du Québec.

Au hasard du courrier: "La lutte commence, je crois entendre Olivier Asselin s'impatienter dans son tombeau pour vous enjoindre d'être tenaces et résolus."

OBJECTIF  
\$100,000



## Deux fonctionnaires impliqués

# Trafic et pots-de-vin au ministère de l'Éducation

par Gisèle Tremblay

Des fonctionnaires du ministère de l'Éducation affectés au service de l'Enseignement privé ont trafiqué leur travail contre des pots-de-vin et ont même formé une compagnie de consultants qui ajustait les cours des institutions privées aux normes du Ministère qu'ils étaient chargés par ailleurs d'administrer.

C'est ce qui a été révélé hier devant la commission Cliche, dans le cours de son enquête sur l'Institut de machinerie lourde de Drummondville, relié à la formation professionnelle dans la construction.

Voici l'affaire telle que la révèlent les témoignages, presque tous concordants, entendus hier.

L'Institut de Drummondville, après des changements dans les normes du Ministère, éprouve des difficultés à obtenir le renouvellement de son permis annuel d'exploitation. Le cautionnement qu'il doit fournir est en outre passé de \$1,500 à \$20,000.

En août 1973, M. Jean Lecourt, président de l'Institut, rencontre à Ste-Foy les fonctionnaires Marcel Arseneault et Moïse Guérin, affectés aux programmes. Jean-Louis Morency, du ministère de la Justice,

annonce qu'un nommé Roger Vézina s'occupera désormais des permis. Et le groupe parle de \$2,500 pour mettre fin aux "difficultés".

Fin Octobre, nouvelle rencontre chez Mlle Guérin, avec Vézina et Jean-Paul Savard, autrefois sous-ministre adjoint à l'Éducation permanente. Vézina présente deux rapports sur l'Institut: l'un est favorable (pour le permis) et un autre négatif. Le favorable coûte \$2,500. Le lendemain, Lecourt verse un acompte de \$500 à Vézina à l'hôtel Albatros.

En décembre, le permis est délivré. Mais à la mi-janvier, Vézina, qui n'a pas reçu les \$2000 manquant, s'impatiente: nouvelle rencontre à l'Albatros, où Lecourt promet les \$2000 dans les trois jours; il les verse le lundi suivant à l'hôtel Nouvel-Orléans.

Mais Lecourt, méfiant, a enregistré la conversation de la seconde rencontre à l'Albatros. Cette conversation, entendue hier, révèle que Vézina, Savard et Mlle Guérin avaient formé une compagnie de consultants, "Professionnels du Québec Inc." Ils ajustaient, contre rémunération, les programmes des institutions privées aux programmes du Ministère. Vézina et Savard agissaient sous le cou-

vert de prête-noms: Bernard Gagnon et Jacques Galipeau respectivement agent d'administration à l'enseignement élémentaire et administrateur d'une commission scolaire.

Mlle Guérin était chargée des programmes au Ministère et Vézina des permis: la combine parfaite. Quant à Savard, on le retrouve à l'origine d'une autre combine reliée à l'Institut.

Autres informations, page 4



Psst!!!  
Les Peugeot  
1975  
sont arrivées  
venez  
les essayer

Biarritz

10825, Racette - 324-1900

# Après 21 mois de grève Les travailleurs de la Canadian Gypsum ont obtenu la formule Rand

JOLIETTE (PC) — La grève qui sévissait depuis 21 mois à la Canadian Gypsum Ltd., et qui fut déclenchée dans le but de faire payer des cotisations syndicales à tous les employés, s'est terminée, lundi soir, au moment où 72 travailleurs syndiqués ont voté pour l'acceptation d'un nouveau contrat.

Selon un porte-parole de la Confédération des syndicats nationaux, M. Luc Ferland, le syndicat en était arrivé à un compromis au sujet de la requête pour l'application de la formule Rand. La formule requiert le paiement de cotisations syndicales de la part de tout

le personnel d'une compagnie, à l'exception des cadres, sans pour cela être obligé de faire partie du syndicat.

"D'après les termes du nouveau contrat, tous les employés ne sont pas obligés de devenir membres du syndicat", a dit M. Ferland.

"La compagnie nous avertira de l'arrivée de tout nouvel employé et il nous sera permis de le rencontrer dès sa première journée de travail".

Le nouveau contrat, d'une durée de 17 mois, prévoit une augmentation de \$1.75 l'heure en juillet prochain, ce qui portera le salaire horaire minimum à \$4.60, ainsi qu'une paie forfaitaire de \$462 à chaque travailleur.

Selon M. Ferland, le syndicat a laissé tomber sa demande, à savoir que six employés qui avaient continué à travailler durant la

grève soient renvoyés. En retour, ces employés-là devront s'acquitter de toutes leurs cotisations pour la période de la grève.

Pour leur part, les six employés pourront intenter des procédures légales contre le syndicat. Il s'agit de deux opérateurs, deux contrôleurs, un gardien et un magasinier qui demandent un total de \$141,723 en dommages pour perte de salaire, diffamation, préjudice, dérangements et, dans certains cas, dommages à la propriété.

La grève avait fait les manchettes des journaux de

temps à autre, à cause des grèves de sympathie d'autres groupes de travailleurs syndiqués — quelques-uns comportant de la violence.

Le ministre du Travail du Québec, M. Jean Cournoy, dont le ministère avait agi comme médiateur dans le conflit, a dit, la semaine dernière, espérer que l'accord intervenu à la Canadian Gypsum servirait de modèle pour résoudre la grève qui sévit depuis 13 mois à la United Aircraft, dans la banlieue de Montréal, où la clé de la solution réside dans l'application de la formule Rand.

## Enquête sur les morts de la Canadian Copper

# Un contremaître aurait été prévenu du danger d'empoisonnement

par Pierre Tanguay

L'enquête du coroner sur les morts de la Canadian Copper piétine. Depuis deux jours, il semble que l'on en apprenne plus sur la Canadian Copper dans les corridors du Palais de justice de Montréal que dans la salle où siège le coroner Richard Shadley.

Hier matin, mis à part certains détails sur l'accident du 3 janvier et sur le comportement de deux hommes (le "foreman senior" du département d'électrolyte et le médecin de la compagnie), les témoignages ont été confus, hésitants et répétitifs.

Un homme, M. Dupuis, qui agit à titre de contremaître senior dans le département où a eu lieu l'accident qui devait coûter la vie à deux hommes, a été sur la sellette une bonne partie de la journée.

M. Milos Cvetic qui travaillait en compagnie des deux victimes le jour de l'accident, affirme avoir averti M. Dupuis du danger que couraient les travailleurs de son équipe. Il dit avoir fait part à M. Dupuis de la situation qui prévalait dans le département d'électrolyte, des vapeurs qui s'échappaient des bassins d'acide et des malaises que ressentait ses camarades. C'est au moment où, après le souper, M. Cvetic aurait demandé à M. Dupuis s'il pouvait s'en aller, qu'une argumentation s'est ouverte entre les deux hommes. M. Cvetic a expliqué au coroner que M. Dupuis l'a accusé de vouloir refuser de travailler.

"C'est faux je veux travailler", aurait répondu M. Cvetic, un Tchecoslovaque parlant tantôt dans un anglais hésitant, tantôt en tchèque que traduisait un interprète. Il affirme qu'il a même dit à M. Dupuis: "Faites quelque chose, vous allez tuer quelqu'un

dans le département, les hommes sont tous malades et il y a de drôles d'odeurs dans le département". Cette discussion a eu lieu vers 6 heures, deux heures à peine avant que les travaux soient interrompus dans la section du département où travaillaient les victimes.

M. Dupuis aurait traité M. Cvetic de menteur et l'aurait finalement laissé partir.

Le docteur Kennedy, le médecin de la compagnie, a, lui aussi, eu sa part de critiques hier à l'enquête du coroner. René Fréchette, un travailleur de 23 ans à l'emploi de la Copper depuis 10 mois, a expliqué qu'il avait travaillé dans le secteur de l'accident au lendemain du 3 janvier. Il est resté là une vingtaine de minutes à peine mais s'est senti mal.

Après un bref passage au service des premiers soins de l'usine, il est retourné chez lui. Le lundi, 6 janvier, il est allé travailler et s'est rendu voir le docteur Kennedy qui lui aurait fait subir un examen plus que sommaire sans faire de lien avec des empoisonnements massifs qui s'étaient produits à l'usine quelques jours plus tôt.

### Rétractation

M. Raymond Sliger, coordonnateur des Métallos (FTQ), s'est rétracté hier devant le coroner au sujet d'une affirmation qu'il avait faite plus tôt au cours de l'enquête à propos de travaux qui ont été effectués après l'accident dans le secteur où travaillaient les victimes. M. Sliger qui avait dit que ces travaux s'étaient fait malgré l'interdiction du ministère de l'Environnement, a finalement reconnu hier, s'être trompé et a précisé que la compagnie avait fait venir certains bassins d'acide avec l'accord du ministère et... du syndicat.

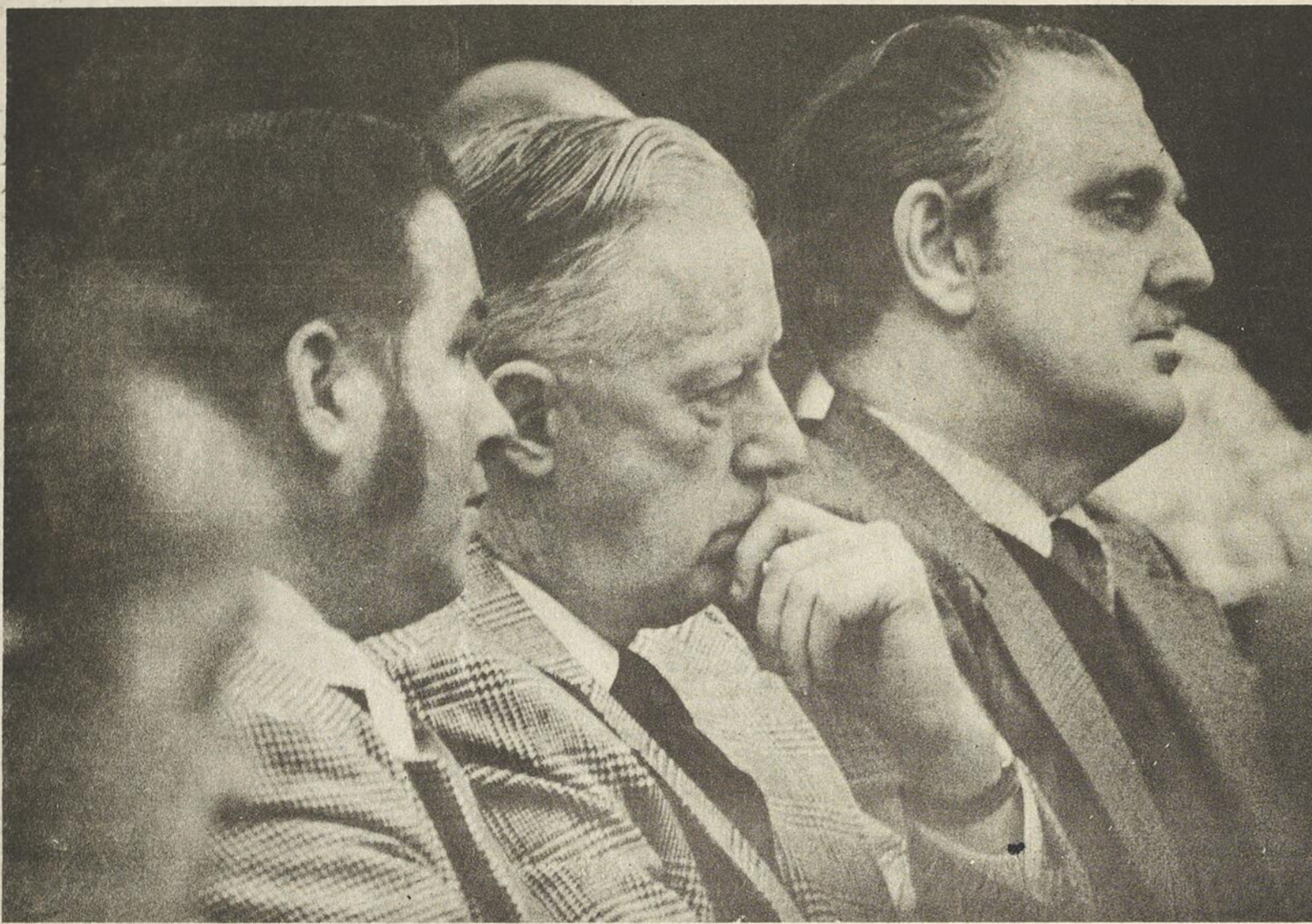
En attendant les journalistes qui couvrent l'enquête tentent désespérément d'obtenir la permission de visiter l'usine de la Canadian Copper. Le vice-président de la compagnie, M. R.L. Johnston a déclaré au reporter du Montréal-Matin qui lui demandait si les journalistes pourraient jeter un coup d'oeil à l'intérieur de l'usine de Montréal-Est: "Non. Je ne crois pas que cela serait approprié maintenant. Une enquête du coroner est en cours. Après peut-être..."

### Le PQ veut la reconstruction de l'usine de la King Beaver

QUÉBEC (PC) — Le Parti québécois s'est engagé hier à faire pression sur le gouvernement pour que soit reconstruite l'usine de la King Beaver, de Thetford, détruite par le feu en décembre.

Dans un télégramme adressé aux

maires de Thetford et de Black-Lake ainsi qu'aux syndicats de la région de l'amiante, le chef de l'Opposition, Jacques-Yvan Morin, s'est aussi engagé à faire pression pour que "le niveau d'emploi que la région connaissait avant l'incendie soit rétabli sans délai".



Depuis le début de l'enquête du coroner, le vice-président de la Canadian Copper (au centre), M. R.L. Johnston, s'est fait remarquer par l'assiduité avec laquelle il assiste à tous les témoignages de ses employés. Toujours au premier rang, M. Johnston

est accompagné à droite par M. Robert Leblanc, chef de la Sécurité à l'usine et de M. Jean-Jacques Moquin, responsable des relations industrielles.

# Air Canada écrase les compagnies régionales

— le président de Québecair

par Pierre Bellemare

QUÉBEC (PC) — En plus de subir depuis le printemps dernier la concurrence des transporteurs américains sur les vols nolisés en partance du Canada, les compagnies aériennes régionales se sentent écrasées et bouffées par la société Air Canada.

M. Lionel Chevrier, président de Québecair, a ainsi exprimé, dans une causerie prononcée mardi à Québec, ses vives inquiétudes quant à l'avenir des transporteurs régionaux et leurs chances d'expansion.

L'ex-ministre fédéral des Transports exhorte le gouvernement d'Ottawa à intervenir auprès d'Air Canada pour que cette société abandonne la ligne Montréal-Québec-Sept-Îles, "pour que notre compagnie nationale exerce sa compétence sur un réseau plus conforme à sa vocation".

D'autre part, M. Chevrier estime qu'il est urgent que le ministère des Transports définitive les critères d'attribution des routes frontalières aux transporteurs régionaux, "routes sans lesquelles ceux-ci sont menacés d'asphyxie".

### Pertes

"Ces mesures sont primordiales pour le développement de Québecair, dit-il, son expansion en dépend". Les accords bilatéraux intervenus en mai dernier entre le Canada et les États-Unis occasionnent plusieurs millions de perte pour Québecair et "la dilution du marché va nécessairement entraîner un ralentissement dans l'acquisition de nouveaux appareils".

M. Chevrier soutient que ces accords, auxquels les transporteurs régionaux n'ont pas été invités à participer, note-t-il au passage, ne semblent pas à l'avantage du Canada.

Notre pays obtient le droit d'exploiter 15 nouvelles routes d'ici 1978 et les États-Unis en obtiennent 24 d'ici la même période. "Les transporteurs régionaux n'ont eu que les miettes et l'accord final prévoit que les transporteurs américains pourront obtenir jusqu'à 20 pourcent du marché des vols nolisés en partance du Canada".

### Manque de civisme

Mais M. Chevrier est passablement irrité depuis qu'il vient d'apprendre qu'Air Canada avait entrepris des démarches auprès du "Civil Aeronautics Board", un tribunal quasi judiciaire de Washington, "pour s'opposer catégoriquement à tout assouplissement des règles de nolisements aux États-Unis, qui seraient à l'avantage des transporteurs régionaux".

"L'attitude d'Air Canada dans cette affaire révèle un manque de civisme inexcusable de la part d'une entreprise nationale qui, en l'occurrence, n'hésite pas à faire appel à un organisme américain pour causer du tort et freiner le développement d'entreprises canadiennes, appartenant à des Canadiens et procurant de l'emploi à des Canadiens".

M. Chevrier ajoute que le mal ne s'arrête pas là. La compagnie Québecair a fait des pieds et des mains pour obtenir la ligne Québec-New York. Cette ligne a finalement été accordée à Air Canada et M. Chevrier en a fait son deuil.

### Vocation régionale

Sur son territoire qui s'étend dans tout le Québec à partir de l'Est de Montréal, Québecair doit également subir la concurrence de Air Canada, sur les routes Montréal-Sept-Îles et

### Québec-Sept-Îles.

En 1971, Air Canada a délaissé la liaison Saguenay-Bagotville, conformément à la nouvelle politique fédérale qui favorise le transfert de routes régionales à des compagnies régionales.

M. Chevrier considère qu'Air Canada devrait maintenant se départir de la ligne Montréal-Sept-Îles, mais la compagnie nationale s'oppose catégoriquement à ce transfert.

Il voudrait aussi que le fédéral élimine la restriction qui empêche Québecair d'assurer des services directs entre Montréal et Sept-Îles, sans passer par un troisième point.

M. Chevrier comprend mal l'entêtement d'Air Canada, puisque cette ligne ne représente même pas un demi-pourcent de son marché, alors que pour Québecair, elle constitue un marché majeur de 15 pourcent de son marché total.

### Vols règlementés

Assez curieusement, le président d'Air Canada, M. Yves Pratte, a également lancé un appel au fédéral la semaine dernière pour que les vols nolisés soient beaucoup mieux règlementés.

Parlant devant la Chambre de Commerce à Montréal, M. Pratte a imputé le déficit de \$9 millions d'Air Canada en 1974 à la grande liberté de manoeuvre dont jouissent les affrèteurs privés, qui n'ont pas à supporter les lourdes responsabilités sociales d'une société comme Air Canada.

Le président de cette société appréhende lui aussi le relèvement des prix, la diminution de la fréquence des services et un frein à l'expansion, si le fédéral ne réintroduit pas au plus tôt des règles plus strictes entre partenaires d'une même industrie.

## La campagne de souscription

Liste des endroits dans le Québec où l'on peut acheminer des dons au journal

Endroit	Adresse	Tél.	Responsable
Montréal	387 Boul. Lebeau	331-8961	Lina Hayes
Québec	170 rue Fraser	522-3500 626-6925	(après 5h.) Raymond Lemieux
Rimouski		724-7309	
Chicoutimi	74, Racine ouest	545-0139 543-6642	Louis Angers
Alma		662-7086	Jacques Brassard
Jonquière-Kénogami et Arvida		548-8591	Lucette Perreault
Hull et Ottawa		771-7894	Roger Blais
Trois-Rivières		379-0146 entre 19h. et 22h.	Liette Moreau
Drummondville		478-5730	Louise Béchard
Victoriaville		369-9343	Robert Doris Isabelle
Sept-Îles		962-6727	Claude Michaud
Ste-Thérèse	13 ouest Blainville		435-0785
Saint-Jean		346-5300	Jérôme Proulx
Port-Cartier		766-2662 766-5800	Worman Fournier Hermil Soucy

## LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine; par la poste: \$60.00 par année \$32.00 par six mois et \$18.00 par trois mois. Édition du samedi: \$15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Rédacteur en chef: Yves Michaud  
Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante  
Secrétaire général de la rédaction: Maurice Giroux  
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré, Antoine-K. Char  
Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Gil Courtémance, Claude Grégoire.  
Editorialistes: Yves Michaud, Laurent Laplante, Jacques Parizeau  
Consommation: Marie Vallée  
Travail et éducation: Paule Beauprand-Champagne, Gisèle Tremblay

### RÉDACTION

Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.  
Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany  
Vie et culture: Alain Pontaut, Jean-Pierre Tadros  
Reporters: Pierre Tanguay, Marcelle Bourque, Pierre Bertrand  
Photographie: Antoine Désilet  
Caricature: Berthio  
Sport: Jean-Marc Desjardins, Alain Gerbier  
Christian Nobert

### ADMINISTRATION

Président du conseil  
d'administration:  
Jacques Parizeau  
Directeur administratif:  
Robert St-Jean  
Contrôleur: Marcel Latendresse  
Comptable: Ginette Roy  
Assistante comptable:  
Johanne Marier  
Tirage  
Directeur: Marcel Pinsonnault  
Adjoint: Michel Gagné

Publicité  
Directeur: Publicité locale et  
nationale: Gérard Lapointe  
Représentants: Jacqueline Avril,  
Jean-Normand Senay, Pierre LaRocque  
Armand Lavigne,  
Francine Tremblay, Robert Pepin  
Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy  
Petites annonces et Avis légaux:  
Ginette Tremblay

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

# LE JOUR

## Eaton vendeur exclusif des billets olympiques

par Evelyn Dumas

La compagnie Eaton a été choisie comme agent exclusif de la vente des billets pour les Jeux olympiques au Canada ce qui, selon un calcul rapide, devrait lui assurer un revenu brut d'environ \$1 million, plus l'accroissement de sa clientèle due à l'attraction des points de vente situés dans les magasins.

Le choix de la maison Eaton a été annoncé hier à la presse par les dirigeants du COJO en même temps que les règlements adoptés pour assurer une répartition équitable des billets pour les Jeux parmi la population canadienne.

De l'ensemble des billets disponibles pour les Jeux, 65% seront réservés aux Canadiens, et 47% seront mis en vente à Montréal seulement. On estime que les revenus pour la vente de tous les billets, Canada et étranger, seront de l'ordre de \$14.5 millions. La

commission que retire Eaton pour assurer les ventes dans 80 points de vente au Canada est de 10% du prix des billets, payable par le COJO et non par l'acheteur du billet.

La vente se fera en trois étapes. La première commencera vers la fin avril et se prolongera jusqu'à la fin de juillet; cette vente sera contrôlée: on ne donnera pas à un individu plus de deux billets par compétition, ni des billets pour plus de 20 compétitions (sur les 331 compétitions qui se dérouleront en 27 lieux différents).

Dans la deuxième étape, d'août à décembre, la vente sera libre, c'est-à-dire que chaque acheteur pourra prendre autant de billets qu'il le désire sur ceux qui sont disponibles. Enfin, à partir de mars, toutes les ventes de billets seront centralisées à Montréal.

Les billets pour les cérémonies d'ouverture et de fermeture ne seront pas mis en vente, à cause de la

demande trop forte. On a décidé plutôt de procéder par tirage pour la distribution des billets d'entrée à ces événements.

Les prix des billets varieront de \$2 à \$24, sauf pour la finale d'athlétisme, où les prix varieront entre \$8 et \$32, et la cérémonie d'ouverture, entre \$8 et \$40. Au début on donnera des titres d'achat, pour éviter la contrefaçon.

La maison Eaton a reçu la permission de se servir du sigle du COJO pour la vente des billets seulement, et non pas pour l'ensemble

de ses grands magasins. Théoriquement, un autre grand magasin pourrait obtenir la licence pour s'arroger le titre de "grand magasin des Jeux". Le vice-président du marketing spécial de Eaton, M. K.A. Jones, venu de Toronto pour la conférence de presse d'hier, a dit que bien sûr la maison espère "faire quelques surplus sur les coûts" dans l'entreprise de la vente des billets. Il a également précisé que la carte de crédit Eaton seulement sera acceptée en paiement des billets.

### Le comité d'étude sur la réadaptation de l'enfance

## Les psycho-éducateurs réclament des précisions du ministre Forget

par Paule Beaugrand-Champagne

Si le ministre des Affaires sociales ne précise pas le mandat du comité Batshaw qu'il vient de créer pour étudier la réadaptation des enfants et adolescents placés en centres d'accueil, et s'il n'améliore pas sa composition, on pourra mettre en doute la qualité du travail de ce comité. C'est l'avis qu'exprimait hier en conférence de presse, l'Association des psycho-éducateurs du Québec (au nombre d'environ 300).

"La façon dont on a procédé à la formation de ce comité est la preuve qu'au ministère on ne sait pas ce que c'est que l'enfance méadaptée. Il semble évident qu'on a voulu sauver la face devant la pression anglophone trop forte et devant la presse qui lui a fait écho", ont déclaré les porte-parole de l'association.

Les seules informations connues jusqu'à présent sur le rôle de ce comité proviennent d'un communiqué émis par le ministre Forget le 6 février dernier. L'APEQ réclame plus de précisions sur le mandat, le statut et les pouvoirs du comité, et des améliorations au niveau de sa composition.

Ainsi par exemple, dit l'APEQ, on ignore si ce comité ne doit étudier que le fonctionnement des centres comme tels. Si tout le système n'est pas ré-évalué, il y a danger que ce comité n'ait pas de continuité dans le temps, qu'il ne permette pas l'instauration d'un système permanent d'auto-critique et d'évaluation des problèmes socio-affectifs dont les enfants peuvent souffrir, ni de leurs causes.

Selon le communiqué du ministre Forget, cette étude doit se terminer avec l'année 1975; il y a une centaine d'institutions de réadaptation au Québec (et on ignore si les maisons privées doivent être évaluées aussi); selon ce que sera le mandat du comité, le travail qu'il arrivera à faire, en si peu de temps et face à autant d'institutions, sera plus ou moins satisfaisant, dit l'APEQ.

Le travail de ce comité aurait aussi plus de chances d'être efficace si on avait mandaté, pour le faire, des personnes de différentes professions travaillant dans le secteur, comme des administrateurs, des spécialistes consultants auprès des enfants, des psycho-éducateurs "et pourquoi pas? quelqu'un qui, maintenant adulte, a vécu dans un tel centre comme client."

Le comité est présidé par M. Manuel G. Batshaw, directeur des Services communautaires juifs, qui a aussi présidé récemment la commission d'étude sur les problèmes survenus au Centre Franc-Bord de Notre-Dame-de-Laval. L'APEQ le juge très efficace mais se doit

de constater que n'étant au Québec que depuis six ans, il connaît mal notre système; ainsi il a avoué ne pas savoir qu'il y avait 300 psycho-éducateurs au Québec!

Il y a aussi plusieurs anglophones sur ce comité, alors que la grande majorité des centres d'accueil sont francophones, et sur-représentation du secteur hospitalier, selon l'APEQ. Personne ne vient du secteur de la déficience mentale, il n'y a pas de psycho-éducateurs et aucune personne ayant déjà travaillé auprès des enfants. Il n'y a enfin personne qui représente la partie syndicale; si les employés étaient associés aux études, ils accepteraient mieux ensuite les améliorations et changements proposés.

Enfin, les psycho-éducateurs estiment que pour faire un travail plus complet et plus en rapport avec la situation des institutions pour enfants le comité aurait dû être créé conjointement avec les ministères de l'Éducation et de la Justice.

"Les centres d'accueil sont depuis longtemps négligés par le gouvernement qui ne voit rien là-dedans de bien rentable. Il a maintenant mauvaise conscience et essaie de se rattraper avec ce comité; il devrait au moins le rendre plus efficace et lui permettre de faire un travail de qualité" ont déclaré les porte-parole de l'APEQ.

### Les armes de Blass

OTTAWA (PC) — La Sureté provinciale de l'Ontario poursuit actuellement une enquête en vue de vérifier le rapport selon lequel les armes à feu retrouvées à l'occasion de la mort tragique aux mains des policiers montréalais, de Richard Blass, auraient été volées chez un armurier d'Ottawa.

Blass a été abattu par les policiers le 24 janvier dernier. Il était recherché en rapport avec le meurtre de treize personnes, trois jours auparavant, dans un club de nuit de Montréal.



photo Antoine Desilets

### Manifestation devant les bureaux de la CECM

Près de 3,000 étudiants des écoles secondaires Rouen-Desjardins, Eulalie-Durocher, Chomedey-Maisonneuve, St-Émile et Marie-Reine, ont manifesté hier après-midi dans les rues du quartier Hochelaga-Maisonneuve pour sensibiliser la population au problème des concessions de deux polyvalentes dans le quartier, demande pilotée par le Regroupement scolaire Hochelaga-Maisonneuve. Les étudiants entendent poursuivre leur manifestation pour protester contre la décision de la CECM de ne leur en accorder qu'une et apporter leur appui au front commun.

### bref olympique

#### Les Communes et les Jeux

OTTAWA (PC) — La Chambre des Communes a refusé d'accorder le consentement unanime requis pour adopter une motion du député créditiste de Villeneuve, M. Armand Caouette, relative au financement par tous les Canadiens des déficits encourus par les Jeux olympiques de 1976 à Montréal.

Le député a expliqué que les olympiades contribueraient à mettre non seulement le Québec mais le Canada en entier en évidence, que le prestige et la publicité toucheraient également tout le Canada, et, qu'en retour, il appartiendrait à tous les contribuables canadiens, et non seulement aux Québécois, d'en assumer les frais.

La veille, le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, déclarait que si le Québec devait seul faire face au déficit, il devrait former ses propres équipes de compétition et y participer comme un pays distinct.

Déjà, à plusieurs reprises, le premier ministre Trudeau a indiqué que la participation du fédéral au financement des Jeux se limite à la vente de monnaie et timbres olympiques et à l'autorisation d'une loterie olympique.

#### Le C.I.O. et la Rhodésie

GENÈVE (AFP) — Le Comité international olympique vient de rendre public le rapport de sa commission d'enquête chargée d'étudier le statut du comité national olympique de la Rhodésie. Cette commission avait été chargée de cette mission à la suite des problèmes soulevés par la participation des athlètes rhodésiens aux Jeux olympiques de 1972 à Munich. Les pays africains, on s'en souvient, avaient obtenu, en dépit de la prise de position du président du C.I.O. qui était à l'époque M. Avery Brundage, que les athlètes rhodésiens ne participent pas à ces jeux, car ils n'étaient possesseurs que de la carte d'identité olympique.

Les travaux de la commission ont donc porté tout d'abord sur le problème des passeports rhodésiens. Après avoir constaté que l'État de Rhodésie est une entité géographique et politique en concordance avec les règles du C.I.O., la commission a conclu que la loi rhodésienne prévoit le statut de citoyens rhodésiens et des passeports rhodésiens. Mais ce passeport, ajoute-t-elle, n'étant pas reconnu par la majorité du monde, cela crée des difficultés pour les libres voyages à l'étranger des sportifs rhodésiens.

Le rapport note ensuite que le Comité olympique national de Rhodésie est conforme aux règles du C.I.O. et qu'il est indépendant du gouvernement. Sa constitution, écrit le rapport, ne contient aucune référence à la discrimination dans le sport pour des causes raciales et aucune clause empêchant un non blanc d'être membre du bureau.

Sur le plan de la discrimination, le rapport indique qu'il n'y a aucune restriction législative empêchant un athlète rhodésien de participer à des compétitions régionales ou nationales, quelle que soit sa race et cite à ce propos, notamment, l'athlétisme et le cyclisme. Toutefois, la commission note que le système éducatif est divisé entre les Africains d'une part et les Européens de l'autre et que les compétitions multiraciales ne sont généralement pas autorisées dans les écoles d'État, ce qui, écrit-elle, "inhibe grandement le développement de sports multiraciaux à l'âge auquel celui-ci devrait être encouragé".

"Les membres de la commission, conclut le rapport, n'ont exprimé aucune opinion personnelle et n'ont point d'interprétation des faits. Ils se réservent d'exprimer leur point de vue personnel en même temps que les autres membres du C.I.O. lorsque le rapport sera examiné par celui-ci".

#### Le COJO octroie une licence mondiale à une firme danoise

Roger Rousseau, président du COJO et commissaire général des jeux de la XXIIe Olympiade, annonce l'adjonction d'une entreprise danoise au programme de marketing international du COJO.

La firme Rolles Fabriker S.A., de Vejlen, Danemark, a obtenu des droits mondiaux de licence d'utilisation de l'emblème du COJO, de la mascotte des Jeux de 1976 et d'illustrations ou photographies d'installations olympiques sur tous ses produits.

Il s'agit de la première entreprise étrangère à participer directement à la préparation des Jeux olympiques de 1976 par le biais d'une licence mondiale.

La société fabrique et vend annuellement dans le monde entier des millions de sacs en polyéthylène d'utilités diverses, plus particulièrement des sacs à provisions.

## Imper-turbables

Ils font la pluie et le beau temps, les impers, imperméables, imper-turbables! Pour lui, le style trench avec tous les impératifs de la mode: manches raglan, épaulettes, empiècement et bavolet, poches obliques et boutonnières. En polyester/coton, 50/50, doublure

nylon. Tailles 34-44. Beige ou noir, \$65.

Pour elle, un chic sarrau tout plissé, en coton brillant et glacé. Osez le porter dans toute son ampleur ou ceinturez-le en douceur. Tailles 5-13. Noir ou beige, \$55.00



LE CHÂTEAU



MONTREAL: 1310 ouest Ste-Catherine, 6794 rue St-Hubert, Plaza Alexis Nihon, Centre d'Achats Wilderton, Place Bonaventure, 2020 University, Mail Cavendish, Place Versailles, 362 ouest Ste-Catherine, West Island Mall, Centre d'Achats Greenfield Park, Centre d'Achats LaSalle, Centre d'Achats Laval, Carrefour Laval, CHICOUTIMI: Place du Royaume, TROIS-RIVIÈRES: 1562 Notre-Dame, SHERBROOKE: 45 ouest rue King, Carrefour de l'Estrie, QUEBEC: 1015 rue St-Jean, LEVIS: Galerie Chagnon, STE-FOY: Place Laurier.



# A l'ombre du Hilton

par Jacques Guay



## Guy Leduc, un charmant garçon...

Étes-vous naïfs? Oui? Bravo, vous avez devant vous une belle carrière politique. Dans le Parti libéral. Vous irez pour le moins aussi loin que le député de Taillon, M. Guy Leduc. Vous l'avez peut-être vu, l'autre soir, à la tivo. Un bon gars naïf qui retrouve un second souffle alors que tout le monde prévoyait sa démission.

Leduc: As-tu mon numéro de téléphone au bureau, toi, à Québec?  
Dasti: Non, j'aime autant ben mieux que tu m'appelles parce que j'aime pas ben passer par Jacques.  
Leduc: Bien moi aussi. Je vais te donner deux numéros là. M'a-tu le numéro de téléphone à ton bureau à Québec, là.  
Leduc: Bon, m'a-tu le numéro de téléphone à ta maison, chez nous, à Longueuil.  
Dasti: Oui.  
Leduc: Bon, ça, garde-le pour toi, là.  
Dasti: Y a pas de danger.

La naïveté, entre autres, c'est ça. C'est penser qu'une ligne ne peut pas être "tapée". Dans son rapport sur "les liens possibles entre Nicolas Di Lorio, Frank Dasti, membres du crime organisé, et Pierre Laporte, René Gagnon et Jean-Jacques Côté," la Commission de police s'est interrogée sur la "naïveté" du député Leduc.

À la page 98 les commissaires affirment, et c'est ce que reproduisait, vendredi, Gil Courtemanche en éditorial: "De deux choses l'une, ou bien Leduc est d'une naïveté rare ou bien il triture les faits".

À la page suivante ils soulignent que c'est une "drôle de façon" d'éviter d'être harcelé ou rejoint par un individu que de lui confier un numéro de téléphone confidentiel. Et on retrouve ce paragraphe que, personnellement, j'aime bien relire: "Le Procureur de la Commission fait toutefois remarquer au témoin (Leduc) qu'on donne son numéro de téléphone confidentiel à quelqu'un généralement par intérêt et le témoin (Leduc) de répondre en substance qu'il ne peut interpréter aujourd'hui son geste de façon intelligente".

À la page 100, continuant son compte-rendu du témoignage du député Leduc, les commissaires rappellent que Guy Leduc a déclaré savoir qu'une barbotte (le Victoria Sporting Club) opérait dans l'illégalité mais qu'il a ajouté qu'il concevait mal qu'un endroit possédant une charte puisse opérer dans l'illégalité. "Mais, note la Commission, Guy Leduc n'a jamais consulté la charte de l'établissement...".

"D'ailleurs, soulignent alors les commissaires, un député serait-il naïf au point de croire ou de nous laisser croire que posséder une charte est nécessairement un certificat de compétence et d'honnêteté".

On connaît maintenant la réponse à cette question. Apparemment oui un député peut être naïf à ce point.

Le Robert (le dictionnaire) donne deux sens au mot naïveté: "Qui est plein de confiance et de simplicité par ignorance, par inexpérience. V. Candide, confiant, ingénu, simple. Un garçon naïf et charmant".

"Qui est d'une crédulité, d'une confiance irraisonnée et quelque peu ridicule. V. Crédule, innocent, naïs. Il est encore plus naïf que vous, il s' imagine que tout le monde est bon".

M. Leduc serait donc un garçon naïf et charmant s'imaginant que tout le monde est bon.

## L'Optat intégré au secteur public

QUÉBEC (PC) — L'Office de protection et de traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies — OPTAT — sera intégré prochainement à différents services du ministère des Affaires sociales, a-t-on appris hier de source officielle. La décision aurait été prise au cours d'une rencontre entre le ministre Claude Forget et les responsables de l'OPTAT.

OPTAT, jusqu'ici un organisme parapublic, continuera à exister tout en poursuivant les mêmes objectifs pour lesquels il a été créé. Ses 35 employés seront absorbés par différents services du ministère et le président, le Dr André Boudreault, deviendra conseiller-cadre en toxicomanie auprès du sous-ministre des Affaires sociales, le Dr Jacques Brunet.

# Québec

## Les audiences de la Commission Cliche

# Un contrat de vente de cours devait rapporter une petite fortune au duo Meloche-Varin

par Gisèle Tremblay

Le directeur de la Commission de formation professionnelle (CFP) des Laurentides, Gilles Varin, et le président du "local 791" (Opérateurs de machinerie lourde, FTQ), Robert Meloche, ne pouvant exploiter leur propre école de machinerie lourde, faute de permis, ont négocié avec l'Institut de machinerie lourde de Drummondville un contrat de vente de cours qui aurait pu leur valoir la première année \$71,000 et \$125,000 respectivement.

Telle est l'invéraisemblable combine qui a été révélée hier devant la Commission Cliche.

Comme inspecteur de la CFP, Varin avait droit de regard sur les cours de machinerie lourde administrés par le gouvernement provincial et financés par le gouvernement fédéral. Mais la CFP peut aussi s'adresser à une institution privée pour dispenser les cours et tout entrepreneur ou syndicat, suivant l'entente fédérale-provinciale, peut réclamer des cours et bénéficier de subventions.

Comme président du syndicat, Meloche peut fournir les étudiants pour ces cours et il s'engageait d'ailleurs à le faire, dans le projet de contrat. Meloche était aussi membre du comité consultatif de la machinerie lourde pour la CFP régionale.

Quant à l'Institut de machinerie lourde de Drummondville, il donnait ses cours avec le permis requis du ministère de l'Éducation depuis 1965. Mais depuis 1973, le "local 791" boycottait les étudiants issus de cette école et le recrutement était donc à la

baisse.

### La combine

C'est alors que s'entremet Jean-Paul Savard, qui avait développé des relations dans divers milieux comme sous-ministre adjoint à l'Éducation permanente et sous-ministre adjoint à la main-d'œuvre. Au début de janvier 1974, il organise une rencontre entre M. Jean Lecourt, président de l'Institut, et le duo Varin-Meloche, au bureau de Varin à St-Jérôme.

Meloche et Varin avaient formé avec d'autres une École des métiers de la machinerie lourde, mais ils n'avaient pu obtenir le permis; ils comptaient donc utiliser le permis de l'Institut pour réaliser leur projet.

Meloche propose alors à Lecourt de lever l'embargo syndical sur l'Institut si lui-même et Varin participent aux bénéfices. Le duo Varin-Meloche évaluait le budget des cours pour la première année à \$1,418,000 et exigeait un bénéfice en pourcentage sur le chiffre d'affaire brut. Après plusieurs négociations, les parties s'en-

tendent pour un bénéfice de 5% à Varin et de 8% à Meloche les trois premiers mois, de 10% ensuite jusqu'à la fin du contrat de 5 ans. L'équivalent en chiffres absolus donne \$71,000 à Varin et \$125,000 à Meloche la première année.

Deux projets de contrat sont rédigés. Sur le premier, les noms de Varin et Meloche apparaissent. Comme ils préféraient rester dans l'ombre, un second contrat est rédigé où ils se dissimulent sous des prête-noms: Meloche devient Claude Lapointe et Varin devient Pierre Rock, ces noms étant empruntés à des amis.

À la rencontre où le second projet est déposé, le duo hausse les enchères et réclame la cession graduelle des parts de l'Institut sur une période de cinq ans, de manière à posséder enfin leur école. Lecourt refuse et ce fut la fin du projet.

Dans les projets de contrat, le duo s'engageait à acheter des cours moyennant une somme minimum de \$5,500 par capita; à favoriser les relations entre l'Institut et les ministères de l'Éducation et du Travail; à alimenter l'Institut en candidats à raison d'au moins 60 étudiants par trois mois. En retour, l'Institut s'engageait à rémunérer Varin et Meloche aux conditions déjà citées.

### L'opération tracteur

Varin et Meloche sont des familiers de ce genre de combine. Meloche a été impliqué, la semaine

dernière dans une affaire de pots-de-vin qu'il recevait des entrepreneurs, par l'entremise d'une compagnie formée avec des associés, en échange de contrats de location d'équipement entre ces entrepreneurs et la CFP, qui dispense les cours de machinerie lourde.

Varin, quant à lui, a été impliqué hier dans une autre affaire loufoque où il "bloque" les cours d'une compagnie et les "débloque" en échange d'un tracteur qu'il l'oblige à acheter le double du prix, en le louant avant même l'achat pour les cours de machinerie lourde. Il obtient évidemment une ristourne sur l'achat et pour la compagnie, le prix d'achat devient un pot-de-vin pour obtenir la location de son équipement.

### L'histoire

commence avec la famille Robidoux (le père et les deux fils) et son associé Léo Riopel, qui forment la compagnie Ledo spécialement pour l'occasion. L'année précédente, ils avaient obtenu des cours et sont assurés du même service en 1973, mais la décision tarde.

Riopel revoit Varin, qui lui avait promis les cours: Varin lui dit que le député Robert Quenneville, de Joliette, "met des bois dans les roues"; il lui annonce du même coup qu'un ami a un tracteur à vendre et que l'acheter aiderait à "débloquer" la situation.

Riopel et ses associés forment leur compa-

gnie et vont voir le tracteur au garage Brouillette, à St-Jacques. Varin révèle le prix: \$5,500. Quelques jours après, Riopel téléphone à Varin l'accord du groupe et Varin se charge des démarches pour la transaction.

La rencontre a lieu chez Riopel à Ste-Véronique: Varin reçoit de la famille Robidoux \$5,500 comptant, place l'argent dans son porte-document et quitte les lieux en compagnie de Mario Dextradeur, qu'il a présenté aux Robidoux le délégué du garage Brouillette.

Mais avant et après, deux faits surviennent dont tout le monde n'a pas été témoin. Avant la rencontre, Varin et Mario se rendent à St-Jacques et signent le contrat de vente avec le garage Brouillette: le père Brouillette signe pour son côté, et Mario Dextradeur signe sous le nom de Jean-Pierre Robidoux, au nom de la compagnie Ledo.

Le fils Brouillette, qui attend à côté, pense que Mario est Jean-Pierre Robidoux et l'a identifié comme tel hier devant la Commission, dans l'éclat de rire général. Quant à Mario, il a nié avoir signé sous ce nom, mais Jean-Pierre Robidoux n'a pas reconnu sa signature sur le contrat et la veille de la transaction. Varin avait appelé Mario pour lui demander de prêter son nom dans l'achat d'un tracteur.

Le prix de vente indiqué sur le contrat est

\$1500. Et le fils Brouillette a témoigné que ce tracteur, dans la cour du garage depuis deux ans, était marqué \$2,000/\$3,000.

Après le versement des \$5,500 à Ste-Véronique, Varin et Dextradeur retournent au garage Brouillette: le père Brouillette et Varin se retirent à l'écart, sans doute pour partager la somme. Riopel a rencontré le fils Brouillette à St-Jacques après: son interlocuteur lui a dit que son père avait vendu le tracteur \$3,000. La différence est allée où?

Mario, en juillet de la même année, parrainé par Varin, a été embauché comme responsable de section par la CFP que dirige Varin: une résolution du 13 juillet indique qu'il est engagé sur une proposition de Meloche, complice de Varin en d'autres affaires, à un salaire annuel de \$10,922.

Quant au tracteur, il était loué déjà le 5 janvier à la CFP pour les cours et le contrat de location porte les signatures de Varin pour la CFP, et de Jean-Pierre Robidoux pour la compagnie Ledo. Il a été loué la veille de son achat.

Il y a quelques semaines, après le passage de Mario à huis clos devant la Commission, Varin a fixé un rendez-vous à son ami à St-Jovite pour s'informer de la version qu'il comptait donner: d'ou de notables reculs sont survenus dans le témoignage public de Mario, par rapport à ses propos à huis clos.

## Selon la FTQ-construction

# Une liste noire de travailleurs circule dans le nord du Québec

SEPT-ÎLES (PC) — Une liste noire portant les noms d'une centaine de travailleurs circule depuis un certain temps dans les chantiers de construction de la Côte-Nord, du Nouveau-Québec et de la Baie James.

C'est du moins ce que soutient le coordonnateur de la FTQ-Construction sur la Côte-Nord, M. Yvan Coulombe.

Au cours d'une rencontre avec des journalistes, lundi, à Sept-Îles, M. Coulombe a affirmé que plusieurs entrepreneurs avaient été expressément invités par de grandes compagnies à ne pas em-

baucher les travailleurs dont les noms figurent sur cette liste.

Il a réclamé une enquête du ministère du Travail au sujet de cette situation qu'il se propose d'ailleurs d'aller dénoncer dès la semaine prochaine devant la Commission Cliche.

M. Coulombe s'en est pris à la Québec Cartier Mining qui, selon lui, contribue largement à allonger cette liste "en barant sans aucune raison un certain nombre de travailleurs".

Les employés "barés" au Mont-Wright ne pourraient plus entrer sur d'autres chantiers du Qué-

bec par la suite.

### Trois cas

Le coordonnateur syndical a cité les cas de trois travailleurs de la Dominion Bridge, une sous-traitante de Québec Cartier Mining, à Mont-Wright, dont les noms auraient été ajoutés à la liste noire, la semaine dernière.

Deux de ces travailleurs auraient été avisés à la dernière minute de ne pas se rendre à Mont-Wright, parce que la compagnie était revenue sur sa décision de les embaucher, tandis que le troisième, qui

était déjà sur le chantier, aurait été renvoyé.

M. Coulombe a dénoncé l'ingérence de la compagnie Québec Cartier à l'intérieur des compagnies sous-traitantes.

### Espionnage?

Il a aussi accusé l'entreprise minière de faire de l'espionnage par le biais de caméras placées près des enregistreuses de temps, tandis que des gardiens installés sur le toit du moulin, à Mont-Wright, surveilleraient les travailleurs au moyen de lunettes d'approche.

## Pour participer au pouvoir Les citoyens doivent s'unir et s'organiser

— Me René Dussault

Les citoyens doivent s'unir et s'organiser s'ils veulent que leur participation aux organismes publics et aux corporations professionnelles réponde pleinement aux besoins et aux aspirations de la société qu'ils représentent.

Telle est l'essence du message qu'a livré hier soir Me René Dussault, président de l'Office des professions du Québec, à près d'une centaine de représentants du public auprès des conseils de direction de quarante corporations professionnelles du Québec.

Ces représentants du public ont été nommés à cette fonction par l'Office des professions et c'est dans le cadre d'une large discussion sur l'expérience en cours au sein des corporations professionnelles que Me Dussault a exprimé son point de vue. La réunion avait lieu à Montréal.

Pour lui, la participation des citoyens à la gestion des corporations professionnelles ne se fait pas sans douleur et soulève une série de problèmes:

- un problème de type "politique": doit-on choisir des individus représentatifs du plus grand nombre, au risque que leur participation soit court-circuitée par le personnel spécialisé, ou doit-on au contraire favoriser la participation d'individus plus qualifiés mais qui proviendront de groupes socio-économiques plus ou moins semblables à celle des dirigeants?
- un problème socio-économique: 24 des 38 corporations professionnelles ne paient aucune rémunération, sauf les frais de déplacement et de séjour, à leurs administrateurs, ce qui peut éliminer de nombreux candidats et oblige à compter uniquement sur le bénévolat des représentants du public;

- un problème de représentation régionale: les représentants des régions rurales éloignées des grands centres sont nettement défavorisés, puisqu'ils peuvent difficilement se déplacer périodiquement.

### Premier bilan

Face à ces contraintes, l'Office des professions a pris partie de nommer aux bureaux de direction des corporations professionnelles des personnes ayant déjà manifesté de l'intérêt et des aptitudes à représenter le public en oeuvrant au sein de groupes organisés, en particulier dans les secteurs de la protection du consommateur, du syndicalisme, des mouvements coopératifs et des services en général.

Dressant un bilan préliminaire de l'expérience de participation au Québec, Me Dussault a affirmé que "s'il peut arriver que dans certains organismes les représentants du public soient en quelque sorte inhibés par les technocrates et les détenteurs du pouvoir, il n'en demeure pas moins que la présence de ces représentants constitue une étape positive et importante vers une véritable participation du citoyen au pouvoir."

Au niveau des corporations professionnelles, Me Dussault a déclaré que la présence des citoyens constituait une première étape, essentielle et déjà prometteuse de changement, mais qu'il ne fallait pas s'arrêter là. "Encore faut-il que les corporations accueillent favorablement les représentants du public et tiennent compte des opinions qu'ils expriment, conscientes du fait que ces représentants constituent un lien privilégié avec la collectivité qu'elles doivent servir."

**NETTOYAGE DE TAPIS À LA VAPEUR**  
NOUVEAU PROCÉDÉ PAR EXTRACTION  
MADAME... nos 12 années d'expérience dans la fabrication et l'entretien des tapis... vous garantissent une satisfaction que vous ne trouverez que chez des spécialistes reconnus tels que  
**BEAULIEU ET FORTIER**  
626-1398  
NETTOYAGE RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

**Laine Paul Grenier enrg.**  
cours de tric et de macramé  
specialité laine du Québec laines cardées et importées fil Phentel canevases points serrés d'encadré  
5600 Est. Boul. ... Montréal H ...  
201 Est. rue Fleury  
741-325-44

165 rue Burelle Tél.: 276-2457  
**ROLAND BERGERON**  
Spécialité  
**PEINTURE CUITE**  
Sur Réfrigérateurs et accessoires électriques  
Ouvrage garanti Arrière Beaubien

\$20. **BON D'ACHAT** \$20.  
Découpez ce coupon  
**TAPIS LION**  
9250 BOUL. LACORDAIRE  
326-2020 GERRY \$20.

Service d'informatique A.T.D. inc.  
● Évaluation des besoins  
● Évaluation des coûts  
● Programmation  
● Traitement des données  
● Perforation & vérification  
432 RUE CHURCH  
VERDUN, QUE. H4G 2M4 (514) 767-3437

## au jour le jour

À MONTREAL  
● Conférence de Me André Cossette, président de la Chambre des notaires du Québec, à 13h30, à l'hôtel Ritz-Carlton, à la tribune du Club Kiwanis Saint-Laurent.  
● Collecte de sang de la Commission scolaire Jérôme-Le Royer, de 15h à 21h, à l'école polyvalente Daniel-Johnson, au 1200, boul. du Tricentenaire, Pointe-aux-Trembles.  
● Réunion mensuelle de la Société généalogique canadienne-française, à 20h, à l'école Laurier, angle Laurier et Berri. Sujet: L'ancêtre des Gobeil.  
● Conférence de la Société de Biologie de Montréal, à 20h, à l'amphithéâtre P-310 de l'immeuble principal de l'Université de Montréal. Conférencier: Dr. Michel Famelart, président.  
AILLEURS AU QUÉBEC  
CANTONS DE L'EST  
Sherbrooke: Rassemblement municipal et débat sur l'expérience du Rassemblement des Citoyens de Montréal, à 20h30, à l'Université de Sherbrooke. Conférenciers: MM. Jacques Couture et Paul Cliche du RCM.  
QUÉBEC  
Québec: Dans le cadre du carnaval, finale des concours provincial des moustaches, à 21h, à l'hôtel Loew's/Concorde.



# canada

## À l'issue de leurs entretiens, les premiers ministres Trudeau et Lougheed révèlent: Le prix du pétrole augmentera

CALGARY (PC) — Les premiers ministres du Canada et de l'Alberta, MM. Pierre Elliot Trudeau, ont déclaré hier à l'issue de deux heures d'entretien, que les prix du pétrole canadien seront augmentés, mais n'ont pas précisé dans quelle proportion. L'un et l'autre ont indiqué aux journalistes au cours d'interviews séparées, qu'il existe encore quelques questions non encore résolues entre Ottawa et Edmonton, notamment les questions de taxation et de transport.

Mesures incitatives "Nous pensons à déclarer M. Lougheed que l'industrie pétrolière a besoin davantage de mesures incitatives". Le premier ministre a ajouté que sa province avait fait de plus grandes concessions dans son programme d'exploitation pétrolière présenté en décembre dernier.

M. Lougheed a indiqué que son gouvernement n'a pas l'intention de décréter une hausse du prix de son pétrole avant la réunion des premiers ministres, le 10 avril prochain.

Le premier ministre albertain avait indiqué en décembre dernier que son gouvernement avait l'intention d'ajuster le prix de son pétrole à celui marqué sur le marché mondial.

D'autre part, le premier ministre Trudeau, avant de quitter le lieu de la conférence pour rentrer à Ottawa, a indiqué que la délicate question des transports serait étudiée prochainement à un niveau ministériel, entre les représentants de son gouvernement et ceux des gouvernements des provinces de l'ouest du pays.

M. Trudeau a conclu en déclarant qu'en dépit de divergences de vues évidentes en matière énergétique, les concessions faites par les deux gouvernements permettraient à l'industrie pétrolière de se maintenir en bonne posture.

M. Lougheed a précisé que le ton de ses entretiens avec le premier ministre canadien avait été cordial mais qu'il ne pouvait dire si ces entretiens avaient échoué ou été fructueux.

## Aux dernières élections La participation de Margaret Trudeau a été une "tragédie"



HAMILTON (PC) — Aux dires de l'éditrice du magazine Chatelaine, Mme Doris Anderson, le rôle politique joué par Margaret Trudeau durant la campagne électorale fédérale de l'an dernier a été "une tragédie".

Au cours d'une entrevue télévisée, Mme Anderson a affirmé qu'au début de son mariage, le premier ministre Trudeau a pris une mauvaise décision, en empêchant sa femme de devenir une personnalité publique.

"La tragédie finale", dit-elle, c'est qu'après un blackout complet — durant lequel personne ne pouvait voir Margaret Trudeau, ni l'interviewer — elle a été utilisée considérablement durant la campagne politique. Je ne pense pas qu'on puisse agir ainsi, puis fermer la porte et dire: "Tout est terminé, personne ne peut lui parler".

Mme Trudeau, à 26 ans, a pris une part active à la campagne précédant le scrutin du 8 juillet. Plus tard, elle entra dans un hôpital de Montréal pour faire traiter un stress émotif.

"J'ai la conviction que Margaret n'aurait pas connu ses problèmes actuels, si elle avait été traitée comme n'importe quelle autre femme de premier ministre, dit encore Mme Anderson. Quand vous êtes en évidence dans la vie publique, et si vous êtes mariée au premier ministre, c'est une curiosité légitime qui porte les gens à savoir de quoi vous avez l'air."

Mme Anderson a également répété que l'automne dernier, Mme Trudeau avait demandé du travail à Chatelaine, par l'intermédiaire de sa secrétaire particulière, mais l'affaire est tombée à l'eau, selon l'éditrice, à cause de la trop grande publicité qui a suivi cette révélation.

## Dans la lutte contre le crime organisé L'écoute électronique se serait avérée inefficace

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — La loi régissant l'écoute électronique aurait donné des résultats probants dans le cas du délitage et de la prévention des activités subversives au pays, ainsi que dans l'implication de personnages hautement placés dans le milieu du trafic de la drogue, mais se serait avérée inefficace dans la lutte contre le crime organisé.

C'est ce que révèle le rapport annuel du solliciteur général, M. Warren Allmand, déposé afin de rendre compte à la Chambre des autorisations accordées à la Gendarmerie royale du Canada pour intercepter au moyen de l'écoute électronique des communications privées pour fins d'enquête policière du 1er juillet 1974, date d'entrée en vigueur de la loi, au 31 décembre 1974.

C'est particulièrement en raison de l'article de la loi requérant qu'un avis soit donné après 90 jours à toute personne sujette à l'écoute électronique, ainsi qu'à l'inaptitude des juges à délimiter le type de criminalité faisant partie du crime organisé, que les activités des services de renseignements policiers s'occupant de ce secteur ont été restreintes par la législation, indique M. Allmand.

Précisant qu'aucune demande d'autorisation n'avait été présentée par la GRC à ce jour pour enquêter sur le crime organisé lui-même, bien que dans 92 cas elle ait été justifiée de le faire, démontre, selon M. Allmand, que "le fait qu'une autorisation puisse finalement n'aboutir à aucune inculpation et que les sujets soient avertis de l'action entreprise contre eux rend les services de renseignements très hésitants."

"De plus, bien souvent la police a des difficultés à identifier une infraction particulière aux fins d'autorisation."

Interrogé par la presse, le solliciteur général a affirmé qu'il est encore trop tôt pour songer à amender la loi à cet égard.

préférant attendre les commentaires des forces policières d'Ontario et du Québec, ainsi que des grandes villes canadiennes avant d'effectuer une étude plus détaillée sur les mécanismes de la loi d'ici le 30 juin 1975, date anniversaire de l'entrée en vigueur de la loi.

limité à indiquer que les 339 mandats décernés en vertu de la Loi sur les secrets officiels, ont été "utiles pour dépister et, dans certains cas, prévenir des activités subversives tant dans le domaine des activités de renseignements d'origine étrangère visant à réunir des renseignements sur le Canada que dans celui des activités visant à opérer un changement de gouvernement au Canada ou ailleurs par la violence, le terrorisme ou le crime."

M. Allmand, qui a indiqué être disposé à apporter plus de précisions dans ce domaine s'il est invité à le faire en comité parlementaire, a été peu loquace devant la presse, se bornant à relier les activités subversives ayant fait l'objet d'enquête électronique aux groupements extrémistes arabes, aux lettres piégées, à la fourniture d'armes à destination des groupes extrémistes irlandais et à l'émergence en sol canadien de groupes terroristes américains, indiens et noirs.

Quant au FLQ, sa vigueur aurait considérablement diminué au Québec depuis plusieurs années, bien que la GRC continue d'entretenir une surveillance vigilante, a déclaré M. Allmand.

Le rapport indique que la durée moyenne des 339 mandats accordés en vertu de la loi sur les secrets officiels était de 143 jours. Dans le cas de la lutte à la subversion, les autorités policières ne sont pas tenues à avertir les personnes sujettes à l'écoute électronique après 90 jours.

Aucune poursuite pénale engagée sous l'instance du procureur général du Canada n'a cependant été produite en preuve, de même qu'aucune condamnation n'en est résultée à ce jour, bien qu'elles n'aient pas toutes été examinées par les tribunaux et que nombre d'entre elles soient actuellement en cours de jugement.

Sur les 210 poursuites intentées, 79 concernent des personnes dont l'identité était indiquée dans la demande d'autorisation, et 131, des personnes dont l'identité n'était pas indiquée.

Sur, le nombre global, huit poursuites ont été par ailleurs intentées pour des infractions pour lesquelles une autorisation ne peut être donnée d'autre part, 74 poursuites concernant des infractions autres que celle spécifiée dans l'autorisation.



Warren Allmand: trop tôt pour amender la loi

### Arrestations

D'autre part, le rapport indique que 210 personnes, dont l'identité est arrivée à la connaissance de la police au moyen de l'écoute électronique, ont été arrêtées, au cours de la période indiquée, en vertu d'infractions relevant en majeure partie de complot ou de la Loi sur les stupéfiants.

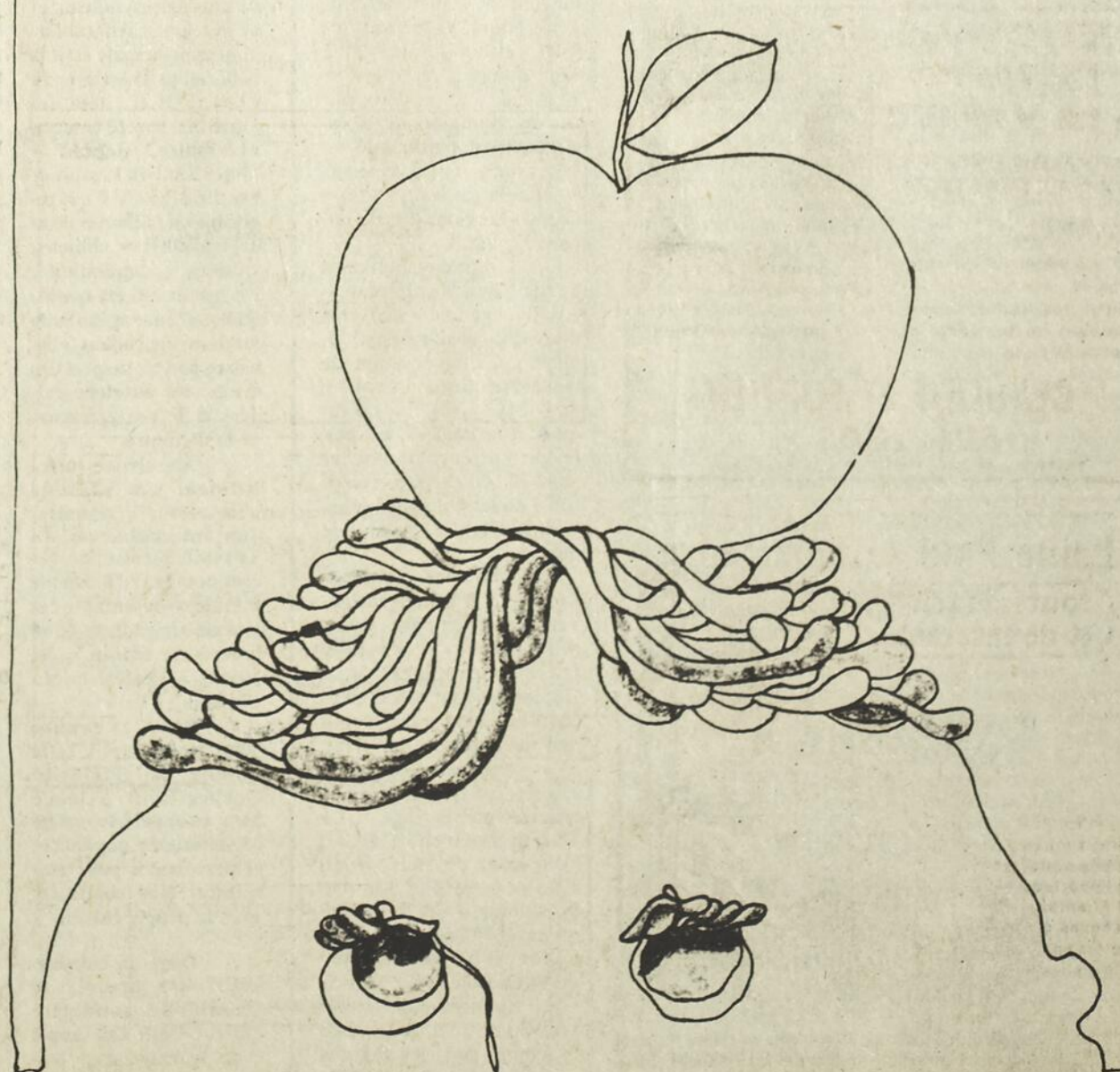
En ce qui concerne la lutte à la subversion, le rapport du solliciteur général se



## NOUS PRENONS DE L'ASSURANCE

Ceux qui ont pris de l'assurance chez-nous nous ont donné de l'assurance en nous assurant du premier rang dans le domaine de l'assurance I.A.R.D. au Québec. Si vous voulez prendre de l'assurance avec nous, consultez votre courtier... d'assurances bien sûr.

**le groupe commerce**  
le plus important souscripteur d'assurance  
\* Incendie, Accident, Risques Divers au Québec.  
Siège social: Saint-Hyacinthe.



## En vue de la nouvelle loi de l'immigration Les fonctionnaires de l'immigration se mettent à l'écoute du public

par Roch Côté

Les hauts fonctionnaires de l'Immigration de Montréal ont donné hier devant la presse le coup d'envoi de ce qui se veut être une vaste campagne de consultation en vue de la future loi canadienne de l'immigration.

Ils étaient cinq hier dans un salon du Reine-Elizabeth venus dire à l'ensemble de la presse qu'ils n'avaient pas de politique précise à défendre, même pas le fameux Livre vert, mais qu'ils étaient là pour entendre ce que les gens ont à dire. Ils font la même chose aujourd'hui à Sherbrooke puis dans les jours qui suivent dans d'autres villes du Québec. Ces rencontres se font avec la presse dans un premier temps puis avec des gens du milieu choisis par des organismes représentatifs des collectivités locales.

Ces consultations font suite à la publication la semaine dernière à Ottawa du Livre vert, qui offre plusieurs options pour la rédaction de la nouvelle loi de l'Immigration que le minis-

tre Andras dit vouloir soumettre au parlement l'an prochain.

Ce que les fonctionnaires de l'Immigration tiennent à souligner dans cette tournée c'est qu'ils ne sont pas là pour défendre quoi que ce soit. Leur but, disent-ils est d'apprendre ce que les gens pensent des problèmes d'immigration et comment ils voient une future législation à ce sujet.

Le problème de ce genre de consultation est apparu tout de suite hier par le ton des échanges entre la presse et les hauts fonctionnaires. Qu'on le veuille ou non, ces fonctionnaires sont les responsables de l'application de la loi actuelle et c'est plutôt en tant que tels qu'ils ont été accueillis hier par la presse. L'essentiel de l'entretien a porté sur le cas des tisserands colombiens de Louiseville et sur l'immigration de francophones ou de "francophisables", selon le jargon de l'administration. Sur ces problèmes, les fonctionnaires ont eu à expliquer, parfois à défendre la loi actuelle. Le principal écueil de la tournée qu'ils

entreprennent et qui doit se terminer en avril, en est un, sans doute, de crédibilité: comment croire que les représentants du gouvernement canadien sont réellement "vierges", qu'ils n'ont d'idée ce que devra être la future loi et qu'ils sont vraiment à l'écoute de la population??

Le pari n'est peut-être impossible à relever pour ces fonctionnaires mais il est clair qu'il y a au départ une sorte de confusion. La

tournée de consultation aura touché à la fin d'année une vingtaine de villes au Québec. Les résultats en seront présentés dans le courant de l'été par le gouvernement fédéral en vue d'une discussion.

Enfin, la rédaction définitive de la nouvelle loi sera soumise au parlement dans le courant de 1976 et elle doit remplacer du tout au tout la loi actuelle qui résulte de mesures législatives adoptées au début du siècle.

630 Avis légaux - soumissions appels d'offres  
Sous la rubrique 630 des petites annonces,  
**LE JOUR**  
publie vos avis légaux, soumissions et appels d'offres.  
Communiquez avec: GINETTE TREMBLAY 331-8961

# le monde

## La victoire de Thatcher en est aussi une de la droite dure du parti conservateur

Nommée leader du Parti conservateur, Mme Margaret Thatcher était ministre de l'Éducation dans la dernière administration tory. Secrétaire parlementaire du ministre des Retraites en 1961, ministre de l'Éducation en 1970, elle devint, après le retour au pouvoir des Travailleurs, en 1974, porte-parole pour l'environnement, puis porte-parole pour les questions financières. Mme Thatcher, qui est classée dans la droite conservatrice, est mariée et mère de deux enfants. Quant à William Whitelaw, qui n'a obtenu hier que 79 voix contre Margaret Thatcher, il est probablement le seul homme politique britannique qui aurait quelque raison de se féliciter de la crise irlandaise. Il lui doit en effet entièrement sa notoriété et surtout sa popularité personnelle.

d'après LONDRES. (AFP) — Fait sans précédent dans l'histoire politique britannique, une femme, Margaret Thatcher, dirige l'un des deux grands partis du pays, le Parti conservateur.

À l'inverse, les personnalités les plus en vue du parti, tels MM. William Whitelaw et James Prior, se réfugiaient derrière des succès initial a joué. La semaine dernière encore, simple instrument du renvoi de M. Heath, Mme Thatcher s'est affirmée

conservateur a choisi le sé-  
rieux et l'application d'un  
"parvenu", de préférence  
à un représentant de la  
grande tradition de la haute

par des représentants de la  
droite tels que sir Keith Joseph.  
On peut d'autre part  
faire confiance à Margaret  
Thatcher pour donner à son  
parti une image de marque  
nettement différente de  
celle du Parti travailliste.

Il est certain qu'elle  
mènera la vie dure au gou-  
vernement et à M. Harold  
Wilson, notamment à la  
Chambre des communes.  
C'est sans doute l'une des  
raisons qui l'ont fait préfé-  
rer à M. Whitelaw, généra-  
lement jugé moins comba-  
tif.

## Le traitement de la reine

LONDRES (Reuter) — L'examen de la question de l'augmentation de la liste civile de la reine, prévu pour hier après-midi à la Chambre des communes, a été décidé en raison de l'ordre du jour particulièrement chargé de la Chambre, explique-t-on dans les milieux politiques, où on ajoute que la question sera évoquée soit aujourd'hui, soit dans le courant de la semaine.

Un exposé sur l'état des finances de la reine suivi d'une déclaration de M. Harold Wilson, premier ministre, devaient être faits mardi après-midi, aux Communes.

Dans les milieux autorisés, on affirme qu'il n'est pas question de revenir sur la question de l'augmentation de la liste civile c'est-à-dire de la couverture de ses frais en tant que chef d'État de la reine. Selon des estimations dignes de foi, le montant de cette liste, qui est actuellement de 980.000 livres sterling, (\$2.352.000) par an, serait augmenté de 20 pour-cent.

### Moment mal choisi

Dans certains milieux, on émet l'hypothèse, pour expliquer l'ajournement de l'examen, que le gouvernement est peu désireux qu'une question aussi importante soit débattue à un moment où l'attention du public est tournée vers

l'élection du chef du Parti conservateur. On estime aussi que l'annonce de l'augmentation de la liste civile de la reine aurait malencontreusement coïncidé avec une réunion sur l'augmentation des salaires des mineurs.

Il est tenu pour acquis que l'aile gauche du Parti travailliste voit d'un très mauvais oeil une augmentation générale du "salaire" de la reine, alors que les salariés ordinaires se voient invités à tempérer leurs revendications en raison de l'inflation.

Mais on s'attend que le gouvernement fera valoir que l'inflation touche la famille royale comme tout un chacun, et que l'argent supplémentaire qui lui serait octroyé n'irait non pas dans le gousset de la reine, mais dans celui de son personnel, et qu'il servirait aussi à couvrir les frais grandissants que lui occasionnent ses fonctions.

On sait déjà que la souveraine a ordonné de sérieuses économies, notamment la réduction du chauffage central au palais de Buckingham.

Et pas plus tard que la semaine dernière, elle a renoncé aux travaux de modernisation de son château de Sandringham, travaux qui auraient coûté 250.000 livres sterling, (100.000 dollars).

Margaret Thatcher, "la fille de l'épicière" comme le rappellent ses détracteurs, est à l'image de la nouvelle droite pure et dure du parti conservateur qu'elle rêve de mener de l'opposition à la victoire.

Thatcher le leader de l'Opposition au gouvernement de Sa Majesté et peut-être sera-t-elle demain le chef du prochain gouvernement conservateur.

L'irrésistible ascension de Margaret Thatcher constitue le phénomène le plus extraordinaire intervenu depuis longtemps sur la scène politique britannique. Comment une femme, simple ministre de l'Éducation nationale dans le dernier gouvernement conservateur, a-t-elle pu accéder au poste suprême d'un parti de gentlemen connu pour sa misogynie foncière?

Elle doit avant tout son triomphe à son courage politique. Elle a osé se présenter contre M. Heath, alors que personne ne lui donnait la moindre chance.



Margaret Thatcher, entre son mari et ses fils: respectée mais pas aimée

pératifs de fidélité pour éviter d'affronter leur leader et ami dont l'autorité était vacillante depuis les défaites électorales de 1974.

**Autorité**  
La dynamique du

comme une solution crédible.

Elle doit encore sa victoire à sa personnalité. Les députés conservateurs ont préféré la rigueur, la puissance intellectuelle et la pugnacité de cette mère de famille de 49 ans, au charme débonnaire et à l'amabilité enjouée du gentleman-farmer William Whitelaw. Pour la seconde fois — il avait préféré Edward Heath à Reginald Maudling en 1965 — le Parti

bourgeoisie tory.

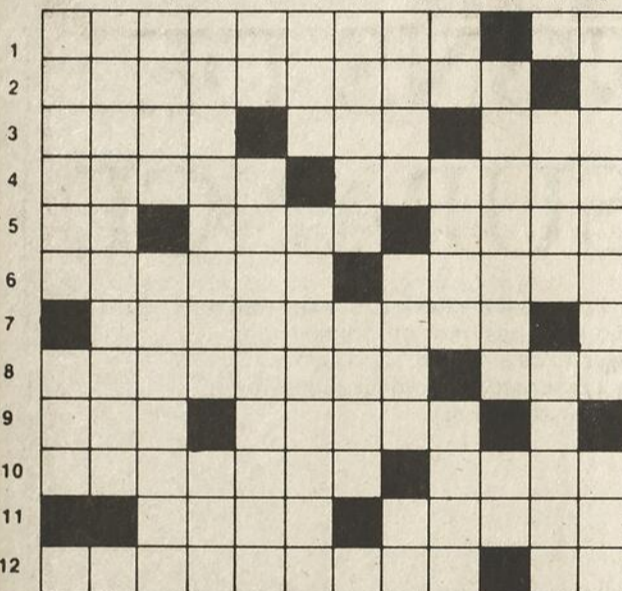
Sous la férule de l'autoritaire Margaret Thatcher, le Parti conservateur aborde une ère nouvelle, sur le plan des hommes comme sur celui des idées.

### Divisions

Les "Heathmen" — tels MM. Whitelaw, Peter Walker et James Prior — seront sans doute éclipsés

**Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.**

No 290 PAR GERMAIN



### HORIZONTELEMENT

- 1—Suffit d'ouvrir la T.V. ou la radio pour en entendre. — Note.
- 2—Obstinés, acharnés, que rien n'arrête.
- 3—Emporté. — Comme un ver. — Au passage à niveau, interjection qui nous échappe quand on échappe au train...
- 4—Élève la note d'un demi-ton. — Elle donne le rythme, en musique.
- 5—Existe. — Celui qui est aimé cause bien des tourments (patiente, mon courrier du coeur s'en vient). — Adv. de temps.
- 6—Il est enragé de ne pas trouver un mot quand il ne nous en manque plus qu'un! — Meuble (?) ou instrument français interdit en Angleterre sous le pudique règne de Victoria.
- 7—C'est une figure de style que vous reconnaissez quand je vous parle d'un âne qui s'entête à Québec...
- 8—Qualifie des champignons que je ne vous suggère pas d'incorporer à votre soupe. — Tamis.
- 9—Elle donne une assez bonne idée du contenu du journal. — Sujet de plainte.
- 10—Les tomates apprêtées comme ça sont délicieuses. — Petit bout de terre.
- 11—Ce n'est plus drôle quand il est jaune. — Facile à comprendre.
- 12—Actions serviles. — Note.

- cais! — Elle est toujours plus belle en haut.
- 2—Réconfort.
- 3—Qualifie une joie ou une douleur qui nous fait passer par toutes les couleurs. — Contenu, composition exacte. (pl.)
- 4—Liqueur préparée avec des graines d'anis. — Escalier en spirale.
- 5—Du verbe rire. — Qualifie une langue comme le français, pour des millions de Canadiens...
- 6—Dans une expression où s'exprime notre dépit. — Situées.
- 7—Sa puissance est proportionnellement inverse à sa grosseur. — Porte d'une maison (vx).
- 8—Elle a un pied qui travaille plus que l'autre. — Se pratique avec des gants... — Dém.
- 9—Voyelle doublée. — C'est le pire temps pour travailler! — Dire qu'il y en a qui sacrée vie à en couper!
- 10—Difficiles à entendre. — Note.
- 11—Coule dans le pipi. — Abolitions.
- 12—Pleins, remplis (de puces, de coquerelles...). — Classement.

Solution No 289

P R O M P T E S H A N  
R E N O U V E L L E H A I E  
E N G I N R O I S Z  
C O L C S A R D A S  
E M E C H S E R E S  
D S A R S U D U  
E T L E G A U X O S  
N O V A T E U R J S P  
T R I M A N T F E L E  
S C R I P T E U R I V  
M A T E U N I T E S  
H E L E C R I T E R E

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

## Dix travailleurs chiliens sur cent sont au chômage

SANTIAGO DU CHILI, (AFP) — Dix travailleurs sur cent au Chili sont en chômage ou ne trouvent pas d'emploi s'ils en cherchent pour la première fois, écrit la revue *Ercilla*. 9,7 pour-cent de la population du grand Santiago est sans travail.

Il faut remonter à 1958 (présidence Jorge Alessandri) pour trouver un taux de chômage plus important. Pour de nombreux foyers la seule ressource est la charité. De petits garçons et des petites filles rôdent chaque jour dans les cafés de la capitale, en implorant des aumônes. Ils empochent vivement les plus petites sommes que leur donnent les consommateurs: une ou deux pièces en aluminium de 10 escudos. On aperçoit leurs visages implorant aux portes des boulangeries, des marchands de glaces, note encore *Ercilla*.

L'évêque auxiliaire de Santiago, Mgr Fernando Ariztia, avait dénoncé dans une lettre pastorale en décembre l'augmentation de la prostitution, en raison des difficultés économiques. La "passe" de "belles de nuit" occasionnelles vaut de 10.000 escudos (environ 5 dollars) de quoi acheter une vingtaine de kilos de pain.

Certaines n'ont pas la force d'affronter ces adversités. Deux pères de familles de la *Poblacion* (quartier populaire) Joao Goulart se sont récemment suicidés pour échapper à leur cauchemar quotidien.

"Le problème, écrit *Ercilla*, est que le sacrifice n'a pas été partagé". Le Chili a produit en 1974, cinq pour-cent de plus qu'en 1973 et le revenu par tête d'habitant a été le même qu'en 1970, sous la présidence du démocrate-chrétien Eduardo Frei.

Le niveau de vie devrait donc, en principe, être le même, mais les salaires ont chuté en termes réels de

25 pour-cent. Une partie de la population, conclut le journal, "non seulement ne s'est pas sacrifiée, mais a tiré profit d'une manière substantielle du drame de la majorité".

## Solidarité avec le peuple chilien

La Centrale Unique des Travailleurs du Chili (CUT), créée le 12 février 1953 de la fusion de plusieurs syndicats et de quelques fédérations dont la principale était la Fédération Ouvrière du Chili (FOCH), fête aujourd'hui son 22ème anniversaire. Depuis le coup d'État du 11 septembre 1973, la CUT qui regroupe un million et demi de travailleurs chiliens, vit dans la clandestinité. Ses locaux ont été confisqués et saccagés. Elle continue cependant à se battre pour le respect des droits des ouvriers chiliens et le renversement de la dictature.

Au niveau international son prestige s'est accru: l'Organisation Internationale du Travail a reconnu récemment la CUT comme la seule représentante des travailleurs chiliens et un bureau de liaison a été ouvert à l'extérieur du Chili.

Pour rendre hommage à la CUT, le Comité de solidarité Québec-Chili a lancé hier, un appel à toutes les organisations populaires et démocrates pour manifester leur solidarité avec le peuple chilien.

Dans un communiqué de presse, le Comité de solidarité Québec-Chili fait appel "aux travailleurs et tra-

vailleuses québécois, à leurs organisations syndicales et à l'ensemble des forces populaires et démocratiques pour intensifier la lutte contre le gouvernement responsable de ce qui se passe au Chili, dont celui du Canada et contre ces sociétés multinationales qui agissent comme associées à ces gouvernements".

Le Comité de Solidarité Québec-Chili demande aussi que: "suite à la résolution de la Fédération internationale du Transport (Stockholm, septembre 1974) tous les travailleurs du transport et leurs organisations syndicales boycottent les moyens de transport chiliens et les livraisons d'armes aux militaires chiliens." Le Comité demande enfin "... à toutes les organisations syndicales du Québec de faire pression sur le gouvernement canadien pour qu'il mette immédiatement fin à sa collaboration avec les fascistes chiliens, isolant ainsi ce gouvernement illégitime et tortionnaire."

Ce communiqué de presse du Comité de solidarité Québec-Chili a été signé par la CEQ, la CSN, la FTQ, l'UPA, la RCM, la Ligue des droits de l'Homme, le Carrefour international, la Jeunesse ouvrière chrétienne, et le SUCO.

## Loi maritale et couvre-feu Le chef de l'État malgache victime d'un attentat

La crise qui avait éclaté à Madagascar avec la dissolution le 25 janvier dernier du gouvernement et qui paraissait dénouée par la nomination du colonel Richard Ratsimandrava à la tête de l'État, a rebondi brusquement hier soir avec l'attentat perpétré contre ce dernier.

TANANARIVE (Reuter, AFP) — La loi maritale a été décrétée, hier soir, à Madagascar, et un couvre-feu imposé de 19 heures à 6 heures du matin locales dans tout le pays à la suite d'un attentat qui aurait été commis contre le chef de l'État, le colonel Richard Ratsimandrava.

Radio-Madagascar a annoncé l'application de la loi maritale avant d'interrompre ses émissions normales pour diffuser de la musique militaire.

Tout attroupement est interdit. Quiconque est en possession d'armes doit les remettre dans les plus brefs délais au poste de gendarmerie le plus proche, précise la radio.

Alors qu'étaient annoncées les mesures d'exception, des véhicules blindés sillonnaient les rues de la capitale malgache.

L'attentat qui paraît avoir été dirigé contre le colonel Ratsimandrava, au

pouvoir depuis mercredi dernier, à la suite de la décision du général Ramanantsoa de lui remettre les pleins pouvoirs, paraît s'être produit alors qu'il regagnait en voiture sa résidence.

On ignore pour le moment si le colonel est indemne ou non. Certaines sources informées avancent qu'il y aurait eu des morts parmi les membres de l'escorte du chef de l'État. Des témoins, de leur côté, indiquent que des corps jonchaient la place d'Ambohitajoum, sur les hauteurs de Tananarive, où l'attentat se serait produit. Aucune confirmation de cet attentat n'a pu être obtenue, les responsables étant réunis en conférence extraordinaire, indiquait-on à Tananarive.

Ministre de l'Intérieur dans le gouvernement du général Ramanantsoa formé en mai 1973, le colonel Ratsimandrava s'était

vu confier le pouvoir après des jours de consultations stériles en vue de former un nouveau gouvernement.

Le général Ramanantsoa avait en effet dissous son gouvernement le 25 janvier, jugeant que son équipe ministérielle, composée pour moitié de militaires et de technocrates, manquait de cohésion.

Vingt-cinq jours plus tôt, le 31 décembre dernier, en croisant les révélations de la presse malgache, le propre conseiller militaire du général Ramanantsoa, le colonel Rajonarison Brechard, avait tenté un "putsch" contre le général.

Celui-ci avait échoué, mais son auteur s'était réfugié dans une caserne d'un groupe mobile de la police, à Tananarive, sous la protection des forces du camp. Selon *Madagascar-Matin*, il semble que l'affaire ait eu des implications tribales.

## Crise danoise Poul Hartling renonce à former un gouvernement de coalition

COPENHAGUE (Reuter, AFP) — M. Poul Hartling, premier ministre par intérim, a déclaré hier qu'il renonçait à tenter de former un gouvernement de coalition quadripartite minoritaire, parce qu'il n'avait pas obtenu des autres partis l'appui nécessaire à une majorité de travail.

### "Guerre des pyjamas" au Vietnam

SAIGON, (AFP) — En marge des combats, gouvernementaux et communistes se livrent soûnoisement une petite guerre du costume qui a porté un coup à la suprématie du célèbre pyjama noir du paysan vietnamien, désormais concurrencé par le pyjama turquoise. Cette révolution vestimentaire n'est pas le fruit d'un caprice collectif. Adoptée dès le début des guerres d'Indochine par le Vietminh, la tenue noire, universellement répandue dans les campagnes du Vietnam, offrait le double avantage d'être la meilleure des tenues de camouflage pour les "guérilleros" et de représenter le symbole de la symbiose de l'armée révolutionnaire et du peuple. À leur tour les cadres provinciaux du gouvernement ont adopté le pyjama noir agrémenté d'un chapeau à larges bords du style "cow boy", également noir. Devenu suspect aux yeux du Vietcong, le noir a rapidement perdu de sa popularité auprès des paysans qui, dans les territoires contestés, passent fréquemment d'une zone à l'autre, ne serait-ce que pour se rendre aux champs.

M. Anker Joergensen, chef du parti social-démocrate a alors été chargé hier soir par le reine Martrethe II de former un nouveau gouvernement.

C'est après que le Parti social-démocrate et le Parti du progrès eurent refusé de lui donner la garantie qu'ils soutiendraient le gouvernement quadripartite que M. Hartling — qui avait été chargé dimanche dernier par la reine de former le gouvernement de coalition, après plus d'une semaine d'inféruitueuses négociations entre partis — a annoncé qu'il abandonnait ses efforts.

**Crise**  
La coalition projetée par M. Hartling était composée de libéraux-membres de son propre parti — de conservateurs, de chrétiens populaires et de démocrates centristes. Elle aurait eu l'appui officiel de 65 des 179 sièges du Folketing Parlement. Il lui aurait donc fallu également l'appui des sociaux-démocrates ou des progressistes pour survivre.

La crise politique a éclaté il y a quinze jours lorsque le Parlement a contraint le gouvernement minoritaire libéral de M. Hartling à démissionner.

## Morts en sursis en Asie

NATIONS-UNIES (AFP) — Des millions d'êtres humains sont condamnés à mourir — à mourir de faim — à moins que des changements radicaux soient introduits dans les stratégies de développement mises en oeuvre par les gouvernements de cette partie du monde. Tel est l'avertissement tragique, formulé en termes froidement techniques, que contient un rapport que vient de publier la Commission économique des Nations-Unies pour l'Asie et le Pacifique sur la stratégie internationale du développement dans la région de sa compétence. Ce rapport est destiné à la 31e session de cette commission, qui se tiendra à la Nouvelle-Delhi du 26 février au 7 mars prochain.

Ce rapport fait appel à une planification économique "pour les masses" dans la recherche de solutions pour les problèmes économiques à long terme de

la région, et déclare que les buts "modestes" de croissance établis dans le cadre de la deuxième décennie pour le développement 1971-1980 ne seront pas atteints dans la plupart des pays d'Asie et du Pacifique.

Les plans de développement mis au point selon les conceptions actuelles ne répondent pas à la nature et à l'ampleur des problèmes des pays d'Asie et du Pacifique, précise le rapport.

## agenda international

MERCREDI, 12 février CONFÉRENCE

"Les grands types de végétation au sud de la Colombie", par Michel Famelart, prof. à l'Institut de botanique de l'Université de Montréal. À 20h, amphip-310, immeuble principal, université de Montréal. Entrée libre.

# le monde

## Erythrée: imbroglio diplomatique

ADDIS-ABEBA, (AFP) — Imbroglio diplomatique et poursuite des combats sur le terrain, sont les deux données essentielles du drame érythréen à la veille de l'ouverture, à Addis-Abeba, du 24ème conseil des ministres de l'Organisation de l'Unité africaine (O.U.A.).

Dans la capitale éthiopienne, la tension monte et une atmosphère de suspense règne dans les couloirs de l'O.U.A. où on affirme que le problème érythréen ne sera pas soulevé durant le conseil, sauf si l'Éthiopie fait une demande de "bons offices".

De source soudanaise à Addis-Abeba, on déclare qu'une telle initiative éthiopienne est "hautement improbable", les révolutionnaires du "Deurg" s'en tenant à leur position selon laquelle il n'y a pas un mouvement de rébellion en Érythrée mais seulement une "poignée de bandits" qui sèment le trouble. La médiation soudanaise, concrétisée par la proposition du général Nimeiry d'une "conférence de paix" à Khartoum, ne rencontre pour le moment aucun écho à Addis-Abeba, précise-t-on de même source.

C'est la raison pour laquelle, encouragés par les

déclarations du président Anouar El Sadate condamnant la répression sanglante de la part des troupes éthiopiennes à Asmara, les maquisards érythréens sont repartis à l'attaque lundi soir à Asmara.

Diverses sources diplomatiques à Addis-Abeba affirment que les pressions arabes sur le conseil militaire éthiopien sont maintenant très fortes. Partagés entre partisans inconditionnels du FLE, comme la Syrie et l'Irak, et de pays plus modérés comme l'Égypte ou le Soudan, les Arabes espèrent encore obtenir un geste d'Addis-Abeba avant le

conseil de l'O.U.A.

Dans les milieux érythréens de la capitale éthiopienne, on ne cache pas que, si le Deurg maintient sa position intransigeante, le FLE "fera sauter la ville". À trois jours de l'ouverture du conseil, personne ne peut prédire comment les Érythréens vont utiliser cette occasion exceptionnelle de se mettre en avant.

Il est certain par contre que le "Deurg" continue à envoyer d'importants renforts en Érythrée. Il était possible, hier matin, de voir de nombreux soldats faire leur paquetage à Addis-Abeba.

Des mesures de sécurité exceptionnelles ont d'autre part été prises dans la capitale éthiopienne. Des policiers montent une garde vigilante aux abords du "Hilton" et des principaux hôtels de la ville.

La journée d'hier a été déclinée "journée de Wollo" par le "Deurg" et l'on voit de nombreux enfants circulant en cortège dans les rues de la capitale et quêtant auprès des automobilistes pour les "af-famés du Wollo".

À Asmara, la situation reste extrêmement tendue après, les incidents de lundi soir. Le FLE multiplie ses menaces tandis

que l'armée éthiopienne se heurte à des problèmes considérables d'approvisionnement et de logistique. Selon un résident joint par téléphone, les dégâts qu'auraient subi l'aéroport ne sont pas visibles et celui-ci continue à fonctionner normalement. Les troupes éthiopiennes, occupent à nouveau la ville et les commandos de police érythréens, demeurent invisibles.

Plusieurs délégués de l'O.U.A. ont rappelé, d'autre part, que les pays africains avaient dans leur grande majorité condamné le nouveau régime éthiopien.

Le général Amine a assuré M. Teferi Bante que l'Érythrée en accédant à l'indépendance respecterait les intérêts économiques de l'Éthiopie, notamment les droits de transit vers la mer rouge pour son commerce extérieur.

Enfin, le président ougandais a affirmé que les entretiens seront contrôlés par des représentants des Nations Unies et de l'Organisation de l'Unité africaine (O.U.A.).

Des copies du télégramme ont été envoyées au président de l'O.U.A., au secrétaire général des Nations-Unies et au secrétaire de la ligue arabe.

### Amine se veut médiateur dans le drame érythréen

KAMPALA, (AFP) — Le président ougandais Idi Amine Dada a envoyé hier un télégramme au président du gouvernement militaire provisoire éthiopien, M. Teferi Bante, l'informant que son pays était prêt à accueillir les négociations de paix entre représentants de l'Éthiopie et représentants érythréens et à servir de médiateur.

Le général Amine a ajouté que le gouvernement éthiopien reconnaît clairement le front de libération de l'Érythrée (FLE) comme le seul représentant du peuple de l'Érythrée, et le droit de l'Érythrée à l'indépendance.

# CARRIÈRES

**COLLÈGE DE ST-JÉRÔME**  
**OFFRES D'EMPLOI**

Le Collège de St-Jérôme requiert les services de professeur pour la session hiver 75.

**À TEMPS COMPLET**  
En **TECHNIQUES INFIRMIÈRES** (soins médicaux, chirurgicaux (180-601).

**À LA LEÇON**  
Dans les disciplines suivantes:  
● **BIOLOGIE** (101-931)  
● **CHIMIE** (202-201)  
● **SCIENCES GRAPHIQUES** (242-201)

**DÉBUT DES COURS: 17 février 75**

**QUALIFICATIONS REQUISES:**  
● Diplôme de premier cycle universitaire.  
● Expérience pertinente

Prière de communiquer à **436-1580** et adresser curriculum vitae au:

Service du personnel  
Collège de St-Jérôme  
455 rue Fournier  
St-Jérôme  
J7Z 4V2

**LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN**  
est à la recherche

**D'UN ADJOINT AU RESPONSABLE**  
**FONCTION PRINCIPALE:**  
— Il est responsable des comités ou groupes de travail permanents à l'intérieur des Services Enfance - Jeunesse.

**D'UN DIRECTEUR DU SERVICE TUTELLE SOCIALE**  
**FONCTION PRINCIPALE:**  
— Il planifie, coordonne, dirige et contrôle les activités de production de services destinés aux enfants nécessitant un placement à long terme en famille d'accueil.

**D'UN CHEF DU SERVICE ACCUEIL-ÉVALUATION À LA COUR DE B.E.S.**  
**FONCTION PRINCIPALE:**  
— Il planifie, coordonne, dirige et contrôle les activités d'accueil, d'évaluation et d'orientation pour les cas référés par la Cour de B.E.S.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**  
— Formation en Sciences Humaines doublée d'une expérience pertinente et reconnue  
— Aptitude et expérience de gestion  
— Expérience et connaissance du domaine de l'enfance  
— Aptitude au travail d'équipe

**Conditions de travail:** à discuter  
Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae AVANT le 22 février 1975 aux

Ressources Humaines  
a/s Gertrude Trottier  
800 est boul. de Maisonneuve  
10ième étage  
Montréal, H2L 1Y6, Québec

**COORDONATEUR(TRICE) EN NURSING COMMUNAUTAIRE**  
(Infirmière principale)

**LIEU DE TRAVAIL:**  
Hauterive

**EXIGENCES:**  
Infirmier(ère) autorisé(e) avec maîtrise en hygiène publique ou maîtrise en éducation du nursing ou  
Infirmier(ère) autorisé(e) avec baccalauréat en nursing, certificat en hygiène publique et expérience pertinente dans le domaine de la santé communautaire.

**FONCTIONS:**  
Participera à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au contrôle dans divers programmes de santé, de prévention et de soins à domicile du Département de santé communautaire.

**TRAITEMENT:**  
Selon les normes établies au Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 22 février au:

Service du Personnel,  
Hôtel-Dieu de Hauterive,  
635 boul. Joliet,  
Hauterive, Qué.

**L'INSTITUT DE RECHERCHE APPLIQUÉE SUR LE TRAVAIL**  
(IRAT)

recherche un candidat apte à prendre en charge la création et le développement du secteur d'Étude et de Recherche dans le domaine de:

**DROIT DU TRAVAIL**

**Fonctions:**  
— Dirige, réalise ou collabore à la réalisation d'études et de travaux de recherche appliquée ayant pour objectif de répondre aux besoins d'agents de relations de travail oeuvrant à l'intérieur d'organismes syndicaux;  
— établit des objectifs à plus long terme pour le développement d'un tel secteur et travaille à la réalisation de tels objectifs;  
— contribue de diverses façons à la formation et à l'information d'agents de relations de travail.

**Qualifications:**  
— Licence en Droit (minimum)  
— Au moins 4 années d'expérience dans le domaine du droit au travail.

**Traitement:**  
L'expérience et la compétence détermineront le traitement.

Candidatures strictement confidentielles

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 21 février à:

L'Institut de Recherche Appliquée sur le Travail  
(IRAT)  
3290 rue Lacombe  
C.P. 6128  
Montréal

Les candidats qualifiés peuvent communiquer avec le Directeur de l'IRAT au numéro suivant: 739-2791

**CENTRE DE SERVICES SOCIAUX SAGUENAY-LAC -ST-JEAN-CHIBOUGAMAU**  
**RECHERCHE**

Cinq (5) spécialistes pour combler les postes de chef de division dans les filiales d'Alma, Chicoutimi et Jonquières.

Ce poste nouvellement créé fournit, à celui qui y sera affecté, une occasion exceptionnelle de vivre une expérience d'encadrement professionnel.

Responsable de l'embauche et de l'évaluation des professionnels de son équipe, le chef de division aura comme tâche principale:

- de superviser la qualité des actes de son équipe;
- de conseiller les praticiens (technicien en assistance sociale, travailleur social professionnel, psychologue, criminologue, animateur, etc.) sur leur mode d'intervention;
- de créer une ambiance favorable au travail d'équipe et au développement personnel.

Le chef de division a la possibilité de continuer la pratique de sa profession auprès des clients du C.S.S.

**CONDITIONS DE TRAVAIL:**  
— salaire selon les normes en vigueur dans les établissements relevant du Ministère des Affaires Sociales;  
— prime de responsabilité.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur demande incluant "curriculum vitae" avant le 20 février 1975 au:

Directeur du personnel,  
Centre de Services Sociaux  
Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau,  
599 rue Hôtel-Dieu,  
Chicoutimi, P.Q.  
Tél.: (418) 545-9408

**Le CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU**  
recherche les services des spécialistes suivants:

**PRATICIEN EN CENTRE D'ACCUEIL (enfants déficients)**  
**Poste:**  
Travailler à la réintégration sociale des bénéficiaires; collaborer à la réalisation de son rôle social à l'intérieur de l'institution et dans la communauté.

**Exigences:**  
Diplôme en service social; de préférence deux (2) ans d'expérience pertinente.

**Endroit:**  
Franklin - région de Huntingdon (facilité de résidence) affichage no 148.

**PRATICIEN EN ACTION COMMUNAUTAIRE**  
**Poste:**  
Assurer une connaissance des phénomènes sociaux et problématiques sociales des clientèles sous-régionales et régionales, ainsi que des actions entreprises dans les sous-régions pour y faire face. Planifier et réaliser des actions communautaires régionales.

**Exigences:**  
Diplôme en service social ou sciences sociales; connaissance en action communautaire; une expérience de travail en milieu anglophone est nécessaire pour le poste situé à Longueuil.

**Endroit:**  
St-Hyacinthe, affichage no 154  
Longueuil, affichage no 157

**PRATICIENS EN CONSULTATION FAMILIALE**  
**Poste:**  
Intervention individuelle et de groupe auprès de la clientèle famille.

**Exigences:**  
Etudes universitaires terminales en service social ou sciences humaines; expérience clinique de trois (3) ans; expérience souhaitable en thérapie familiale.

**Endroit:**  
Longueuil, affichage no 307 et 308.

**BIBLIOTHÉCAIRE**  
**Poste:**  
Assume la responsabilité du fonctionnement du centre de documentation.

**Exigences:**  
Diplôme universitaire terminal en bibliothéconomie avec quelques années d'expérience pertinente.

**Endroit:**  
Longueuil, affichage no 164.

**PAIE-MAÎTRE**  
**Poste:**  
Assume la responsabilité de la préparation et de la distribution des chèques de paie, de compilation des données, de la préparation des rapports.

**Exigences:**  
Diplôme d'études collégiales en administration, option finance, avec deux ans d'expérience dans le domaine de la paie. Un candidat ayant une connaissance générale de comptabilité et une expérience minimum de cinq ans dans le domaine serait également considéré.

**Endroit:**  
Longueuil, affichage no 159

**Traitement:**  
A déterminer selon les qualifications et l'expérience.  
Faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le numéro du poste d'ici deux (2) semaines à:

L'agent de planification de main-d'oeuvre,  
C.S.S. RICHELIEU  
201 Place Charles-Lemoyne  
Longueuil J4K 2T5

**Université du Québec**  
Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois

**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**  
**FONCTION**  
Sous la responsabilité du directeur général, le secrétaire général est responsable des activités du secrétariat de la DEUOQ.

Plus particulièrement,

- il est le secrétaire de la Commission des études universitaires dans l'Ouest québécois et du comité de règle interne de la DEUOQ;
- il prépare l'ordre du jour des réunions de ces organismes, en rédige les procès-verbaux et voit à l'exécution des décisions;
- il est chargé de l'exécution de la politique relative aux affaires juridiques et de la politique relative aux archives;
- il exécute les mandats spécifiques que lui confie la Commission de l'Ouest et le Directeur général de la DEUOQ.

**EXIGENCES**  
— Diplôme universitaire de 1er ou 2ème cycle en droit.  
— Quelques années d'expérience dans une fonction analogue.

La connaissance du milieu universitaire serait un atout.

**TRAITEMENT**  
Selon les qualifications et l'expérience.

**LIEU DE TRAVAIL**  
Hull

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 21 février à:

Jean R. Messier  
Directeur général  
Direction des études universitaires  
dans l'Ouest québécois  
3465, rue Durocher, salle 2135  
Montréal (1309), Québec  
H2X 2C6 A-75-005

**CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE HULL**  
205, rue NOTRE-DAME  
HULL (QUÉBEC) 770-6900

**Recherche**

**UN (E) SECRÉTAIRE DE DIRECTION:**

**Fonctions:**  
— Voit à la classification des dossiers administratifs;  
— assure certaines correspondances du centre;  
— dépouille la correspondance;  
— assure la réception et toutes les communications téléphoniques du directeur général;  
— voit à l'ouverture, convocation, correspondance de toutes nouvelles demandes d'emploi;  
— tient à jour les dossiers du personnel;  
— voit en collaboration avec les coordonnateurs à la formation et l'initiation du personnel clérical;  
— participe aux réunions, rédige les procès verbaux et en assure la distribution;  
— fait partie de l'équipe de direction.

**Exigences:**  
— connaissance du C.L.S.C.  
— connaissance du Français  
— connaissance de la sténographie  
— bonne rapidité en dactylographie  
— capacité d'accueil  
— intérêt et motivation  
— capacité de travailler avec l'équipe

**Salaire:**  
A déterminer selon la convention collective.

Veuillez envoyer votre candidature et votre curriculum vitae avant le 19 février, 1975:

Monsieur Robert Henri,  
Directeur Général,  
C.L.S.C. de Hull,  
205 rue Notre-Dame,  
Hull, P. Québec.

**SOCIOLOGUE**

Pour élaborer et assurer l'exécution des projets de recherche portant sur l'identification des besoins d'intervention sociale du C.S.S. dans la collectivité régionale, sur l'impact des différents programmes en cours et sur leur validité et efficacité.

Trois types de recherches lui seront confiées:

- recherches exploratoires: déterminer les besoins de la population; décrire les caractéristiques de la clientèle et de la population cible;
- recherches analytiques: portant sur l'étiologie de certains problèmes sociaux et psycho-sociaux, et des recherches action;
- recherches évaluatives pour déterminer la qualité de l'intervention et l'efficacité d'un programme. Sera intégré à l'équipe des services professionnels.

**EXIGENCES:**  
— maîtrise en sociologie;  
— deux ans d'expérience en recherche pragmatique.

**CONDITIONS DE TRAVAIL:**  
— salaire selon les normes en vigueur dans les établissements relevant du Ministère des Affaires Sociales;  
— prime de responsabilité.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur demande incluant "curriculum vitae" avant le 20 février 1975 au:

Directeur du personnel,  
Centre de Services Sociaux  
Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau,  
599 rue Hôtel-Dieu,  
Chicoutimi, P.Q.  
Tél.: (418) 545-9408

**LE PAVILLON CHARLEROI-BOYER INC.**  
**À MONTRÉAL-NORD**

Centre d'accueil de Réadaptation pour enfants de 5 à 11 ans, épileptiques, débiles légers ou moyens, présentant des troubles d'intégration sociale.

**Postes:**  
**A) Ergothérapeute**  
**Exigences:**  
— Baccalauréat ès Sciences (B. Sc.) ergothérapie (U. Montréal)  
— Baccalauréat ès Sciences de la Santé (ergothérapie) (U. Laval)  
— Bachelor of occupational therapy (B. Occ. Ther.) (U. McGill) 5 ans  
— Expérience pertinente.

**Salaire:**  
Selon les normes qui prévalent.

**B) Spécialiste en éducation physique.**  
**Exigences:**  
— Maîtrise en Éducation Physique ou l'équivalent.  
— Expérience pertinente.

**Salaire:**  
Selon les normes qui prévalent.

**C) Spécialiste en psychomotricité.**  
**Exigences:**  
— Formation professionnelle et expérience pertinente à la fonction.

**Salaire:**  
Selon les normes qui prévalent.

Prière de faire parvenir demande et curriculum vitae avant le 20 février 1975 au:

Bureau du personnel,  
Pavillon Charleroi-Boyer Inc.  
4535 rue Charleroi,  
Montréal-Nord. H1H 1T6.

**LE JOUR**

a besoin de camelots dans Outremont

composez 331-8961

# éditorial

# Sur un chèque empoisonné ...

Les éditorialistes de la presse du Système, Claude Ryan du Devoir, Marcel Adam, de La Presse, s'entendent comme larrons en foire pour que le chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale du Québec, M. Jacques-Yvan Morin, rembourse au trésor public une somme de \$1,796 qui lui fut octroyée pour sa participation à une réunion des parlementaires de langue française, à Bruxelles, sur la recommandation expresse du président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël-Lavoie, et de trois ministres libéraux, MM. Gérard D. Lévesque, Oswald Parent et Gerald Harvey.

MM. Ryan et Adam ont émis cette opinion à la suite d'un avis du vérificateur général du Québec, sollicité par M. Morin lui-même, dans cette affaire le concernant. Tout en se gardant bien d'intervenir dans le débat, le vérificateur dit en résumé deux choses: la loi de la Législature n'autorise pas le remboursement des frais de voyage du chef de l'Opposition à un poste précis du budget, mais l'Assemblée nationale peut, à même ses crédits budgétaires, affecter pareille dépense à un autre poste sans qu'il y ait la moindre entorse à la légalité.

MM. Ryan et Adam ne retiennent que la première partie de l'avis du vérificateur général, escamotent la seconde, et invitent le chef de l'Opposition à un "beau geste" qui mettrait le point final à cette affaire déclenchée par le ministre de l'Immigration, M. Jean Bienvenue, dont on connaît la promptitude à l'accusation, trait particulier de sa personnalité et travers hérité de ses anciennes fonctions de procureur de la Couronne.

"Même si on peut légitimement croire que le gouvernement a voulu monter un canular à M. Morin à partir d'une illégalité technique qui n'entache aucunement l'intégrité du chef de l'Opposition, écrit Marcel Adam, on ne peut comprendre que M. Morin s'obstine à conserver cet argent auquel il n'avait pas droit en vertu de la lettre de la loi." Ce n'est pas possible de torturer la vérité à ce point. Le vérificateur général ne dit pas que M. Morin n'avait pas,

droit au remboursement de ses frais de voyage, il dit que la dépense a été imputée au mauvais poste budgétaire, ce dont M. Jacques-Yvan Morin ne saurait être coupable puisqu'il n'entre pas dans ses fonctions, que je sache, d'être teneur aux livres de l'Assemblée nationale. Le raisonnement en cul-de-jatte de l'éditorialiste de La Presse est pour le moins difficile à suivre. D'une part, il incline à croire légitimement que les libéraux ont voulu monter un coup fourré contre le chef de l'Opposition, d'autre part, les comptes de l'Assemblée nationale ont commis une erreur d'imputation de dépenses à un poste budgétaire plutôt qu'à un autre, et malgré tout, M. Morin devrait donner raison à ses détracteurs. Belle mentalité!

Dans l'analyse de cette affaire, les éditorialistes de La Presse et du Devoir n'ont pas dit un mot, mais pas un traître mot, du président de l'Assemblée nationale et des trois ministres libéraux qui ont autorisé l'émission du chèque empoisonné. Et pourtant, comme LE JOUR l'a amplement démontré dans son édition du mercredi 15 janvier, en publiant les lettres du président de l'Assemblée nationale, Jean-Noël-Lavoie, de son directeur de cabinet, et de la note de la Commission de régulation interne de l'Assemblée nationale. C'est là et pas ailleurs, que commence la pseudo "affaire Morin". S'il y a eu forfaiture et machination, s'il y a eu illégalité et transgression de la loi, c'est à quatre libéraux qu'il faut remonter: trois ministres du cabinet et le président de l'Assemblée, élus sous étiquette libérale à la dernière élection.

En remboursant le chèque de dépenses de voyage qui lui a été émis sur les instructions formelles de MM. Jean-Noël-Lavoie, Gérard D. Lévesque, Gerald Harvey et Oswald Parent, le chef de l'Opposition blanchirait du même coup quatre hommes politiques qui ont tout intérêt à ce que cette affaire soit oubliée le plus rapidement possible. Le remboursement suggéré par MM. Ryan et Adam n'est ni une solution élégante, ni une preuve de bonne foi, ni une attitude juste. Certes, c'est une solution souhaitée par les

libéraux et appelée de tous leurs vœux, mais il n'est pas dit que ce soit la bonne.

M. Jacques-Yvan Morin a raison de ne pas céder aux complaisances du parti ministériel ou de leur porte-parole. Au cœur d'une affaire dont il n'est nullement responsable, il lui appartient, au contraire, en sa qualité de chef de l'Opposition, autrement dit au titre de premier responsable de la surveillance des faits et gestes du gouvernement, d'aller au fond des choses dans ce qui se pourrait se révéler, sinon une joyeuse escroquerie politique, à tout le moins un drôle de coup monté.

À défaut d'excuses publiques du président de l'Assemblée nationale et des trois ministres libéraux qui ont autorisé le paiement des frais de voyage du chef de l'Opposition, ce dernier doit exiger de comparaître devant le comité des privilèges de la Chambre et y sommer pareillement de ce faire MM. Lavoie, Lévesque, Harvey et Parent. Autrement, nous ne saurons de cette "affaire" que ce que veulent bien raconter la presse des monopoles ou les journaux favorables au maintien du gouvernement libéral à la direction des affaires québécoises.

La solution de facilité et de tout repos pour le député de Sauvé serait de tomber dans le piège du remboursement de ses frais de voyage, et s'il y a eu félonie dans cette histoire de disculper les félons, trop heureux de s'en tirer à si bon compte. Il faut donc demander à M. Morin de rester à la barre du jour, de faire face, quels que soient les désagréments passés et à venir, à la meute libérale qui rôde cherchant qui dévorer.

M. Morin le doit à lui-même, à son honneur, au prestige des fonctions qu'il occupe et au combat que nous menons avec lui pour nous débarrasser de l'un des plus mauvais gouvernements de notre histoire.

Yves Michaud

## opinions

### Comment dérouler le tapis rouge

Sherbrooke fut la première ville qui profita des largesses de Bourassa dans sa nouvelle et généreuse descente vers le peuple. Subventions par-ci, subventions par-là, tout se fait selon les meilleures traditions électorales. C'est donc avec satisfaction non dissimulée que notre premier ministre vit sa tactique réussir dans cette première manche, alors même que son image laissait déjà paraître les traits inquiétants d'une vieillesse prématurée.

Il ne restait plus qu'à remettre le tapis rouge dans la caisse de bois no. 1 et d'amorcer sans plus attendre la seconde étape de la tournée. Dans la caisse no. 2, tout à côté, se trouvent accumulés les divers dossiers relatifs aux municipalités à être visitées et devant servir, pour les tacticiens, à canaliser les généreuses subventions selon un ordre de priorité "électorale".

La caisse no. 3, en pyramide sur les deux premières, contient la trousse personnelle de maquillage du premier ministre; peignes, brosses, brilecream, fond de teint, crayon à sourcil, windex à lunettes, kleenex pour le nez, etc.

Dans la caisse no. 4, la maquilleuse, assise confortablement sur un tabouret rembourré, relie à

celui-ci par une chaîne au niveau de la cheville.

Dans la caisse no. 5, accumulés en rouleaux de 10 pieds et de 50 pieds, les nombreux ajouts du grand tapis rouge de la caisse no. 1.

Ceux-ci servant à déterminer l'importance qu'il faut accorder à une visite particulière. Par exemple, une visite dans une ville à tendance péquiste, sera rehaussée non seulement par l'utilisation du grand tapis rouge mais aussi de celle de tous les ajouts de la caisse no. 5.

Cette même visite sera de plus agrémentée par une attention toute particulière au maquillage de Bourassa; rose aux joues, corrections appropriées aux endroits creux, effacement temporaire des rictus, l'emploi d'effets spéciaux comme prothèses, postiches, etc.

Dans la caisse no. 6, enveloppés dans des sacs de polyéthylène résistant (vert foncé), les éditoriaux de Claude Ryan servant de documentation de base pour les discours officiels.

Dans la caisse no. 7, une chambre noire et un agrandisseur de photos dans le but de fournir rapidement, à la presse assoiffée, les images devant faire frémir l'opinion publique qui aime le beau.

Dans la caisse no. 8, les chèques rétroactifs de quelques ministres compréhensifs, qui, suite à la dernière hausse de leur salaire, ont consenti à les faire distribuer via le tapis rouge. Cette distribution se fera dans un contexte sonore approprié qu'assureront 101 trompettes enrhumées dans la caisse no. 9.

La caisse no. 10, plus petite, devait recevoir les 101 trompettes... mais étant peu représentatifs au niveau de la musique contemporaine, ils ont préféré se désister: la musique de CHAMBRE n'étant pas à l'avance leur fort, ils pouvaient difficilement jouer à l'extérieur ce qu'ils ne jouaient déjà plus à l'intérieur.

Enfin, dans la caisse no. 11, un LAZY-BOY, à positions diverses, dont l'une (la position couchée) est automatique au simple toucher. Le panneau arrière du camion se referme sur l'arsenal de tournée du premier ministre Bourassa. Celui-ci, emmitouflé dans sa limousine noire (qui précède le camion), se met à calculer mentalement ce qu'il faudrait de verges de tapis rouge pour le prochain arrêt.

André Lemieux  
Montréal

## vous avez la parole

### Les Amis du JOUR de Rimouski veulent être pleinement associés au journal

Créée l'automne dernier, l'association des Amis du JOUR de Rimouski décidait, au début de janvier de se saborder à la suite d'une expérience de collaboration malheureuse avec la direction du journal.

Le 14 décembre dernier, LE JOUR publiait un cahier spécial sur Rimouski, cahier conçu et distribué par les membres de l'association. Ce supplément mal réalisé, farci d'erreurs de toutes sortes ne nous satisfaisant pas, nous écrivions une lettre de protestation à Yves Michaud le 18 décembre, exigeant des explications de sa part. Yves Michaud ne donna jamais une suite écrite à cette lettre et à nos demandes, se contentant de nous téléphoner au début de janvier et nous offrant des explications boiteuses et insuffisantes. C'est devant cette mauvaise volonté de la direction du journal que nous décidions de saborder l'association des Amis du JOUR de Rimouski.

#### Pour la peine de mort

Permettez-moi de vous dire que je n'ai pas apprécié du tout, mais pas du tout l'article de Laurent Laplante intitulé Le Gibet à Caouette. Non pas à cause de Caouette, mais au sujet de la peine de mort. Vraiment, il ne faut pas être logique quand on prétend que la peine de mort n'a pas d'effet dissuasif sur les meurtriers quand on se rappelle qu'avant que le gouvernement commence à commuer les sentences de mort, il n'y avait que 8, 10 ou 15 meurtriers par années à Montréal. Depuis deux ans, on atteint ou même dépasse la soixantaine. Seulement depuis le début de 1975, on dépasse la trentaine. Il est clair qu'il est grand temps de se réveiller.

De plus, au point de vue du JOUR, cela ne lui aidera pas d'adopter cette idée contre la peine de mort, car 80% de la population est en faveur du rétablissement de la peine de mort pour meurtrier qualifié. Si on avait pendu Richard Blass après son premier meurtre, il y aurait certainement plusieurs personnes qui pourraient mourir encore de la vie.

Au sujet d'avoir des portraits de filles genre Journal de Montréal, je ne crois pas que cela conviendrait à un journal respectable comme LE JOUR.

Delphis Benoit  
Granby

#### L'énergie, le chauffage et le gaspillage

Je suis choqué par la consommation de chauffage nécessaire pour les maisons des nouveaux développements domiciliaires.

Les normes de l'Hydro-Québec pour isoler une maison chauffée à l'électricité sont bien, mais si vous chauffez avec un système central, à l'huile ou au gaz naturel, il n'y a aucune norme pour protéger notre précieuse chaleur.

Pourquoi ces maisons ne sont-elles pas aussi bien isolées? L'énergie n'est donc pas si rare, puisqu'on la gaspille sans s'en soucier.

Gaston Duchesne  
Les Cèdres

Ce qui est arrivé depuis au journal n'était pas non plus de nature à nous faire revenir sur notre décision. Le non-renouvellement de contrats des "cinq", décidé dans des conditions douteuses et pour des impératifs de rentabilité capitaliste, nous paraissait (et nous paraît toujours) largement incompatible avec les objectifs sociaux-démocrates du JOUR.

Si nous avons décidé malgré tout de "ressusciter" l'association des Amis du JOUR de Rimouski, c'est parce que nous continuons à croire à la nécessité d'un quotidien indépendant et social-démocrate, d'un journal indépendant des puissances financières et libre de diffuser des informations que la presse au service des monopoles garde sous le boisseau.

Cela ne signifie pas cependant que nous sommes d'accord avec le contenu actuel du journal qui nous semble lacunaire à bien des égards. Et si nous acceptons de participer à nouveau à l'entreprise du JOUR, nous entendons bien y être vraiment associés et ne plus jouer le simple rôle de bailleurs de fonds. Nous voulons avoir quelque chose à dire, en tant que lecteurs, sur le contenu et

l'orientation du journal. Cette implication ne saurait être satisfaite par la publication de lettres ouvertes. Elle doit être permanente et structurée. Nous ne savons pas très précisément quelle forme elle pourrait prendre; il faudrait sans doute en définir les modalités en commun. Mais ce que nous savons, c'est que sans participation active et réelle, nous ne nous considérons pas de véritables Amis du JOUR.

Enfin, nous exigeons dans l'intérêt même du journal qu'une attention spéciale soit accordée, en priorité, à l'information régionale. Il nous apparaît nécessaire qu'un journaliste soit utilisé à plein temps pour cette fin. En ce qui nous concerne, nous lui offrirons une collaboration pressentie et bénévole, s'il le faut.

Nous espérons qu'on donnera suite à ces deux exigences qui nous semblent, somme toute, assez modestes. Parient qu'on le fera, nous nous engageons à participer à l'actuelle campagne de financement du journal, que nous avons bouclée jusqu'ici pour les raisons mentionnées ci-haut.

Jacques Pelletier  
pour

Les Amis du JOUR de Rimouski

### Aux assistés sociaux qui ont voté libéral

Chers assistés sociaux,

Vous souvenez-vous, aux dernières élections, quand le gouvernement Bourassa vous disait: "Si vous votez Parti québécois, vous allez perdre vos pensions"? S'il s'agit d'une pension, car pour moi, c'est une pitance. Et bien, vous en avez fait encore une belle. Dès le lendemain, je vous entendais demander aux animateurs des ondes radiophoniques: "Est-ce que c'est vrai que si nous avions voté Parti québécois que nous aurions perdu nos pensions? Je suis péquiste, mais j'ai eu peur de perdre ma pension et j'ai voté Bourassa."

Aujourd'hui, vous pleurez sur ces mêmes ondes radiophoniques et vous dites que vous ne pouvez pas manger trois repas par jour à cause de l'inflation. En plus, il y a le ministre Claude Forget qui a décidé de couper les \$10.00 que le ministre Claude Castonguay avait accordés aux diabétiques pour leur diète; et il coupe aussi les \$5.00 pour les cardiaques artériosclérotiques.

Les payeurs de taxes ont l'impression que vous avez été augmentés de 10%, comme M. Forget l'a annoncé avant Noël, mais il a oublié de dire qu'il avait coupé les diabétiques et les cardiaques. Avec l'inflation, nous aurions besoin de \$30.00 par mois de surplus pour la diète. Le docteur Martin Laberge qui est payé par les contribuables pour conseiller notre cher M. Forget, il ne doit pas avoir terminé son cours de médecine celui-là, car il ne sait pas que le diabète est incurable. Et les maladies cardiaques aussi. Ils exigent un autre certificat médical prouvant que vous êtes encore diabétique ou cardiaque. Les médecins sont fatigués d'être des commis de bureau servant à remplir des formulaires. Ils n'ont plus le temps de pratiquer la médecine. Ils font du travail de bureau parce que les Québécois sont des peureux. Personne n'a le droit de vous couper votre pitance.

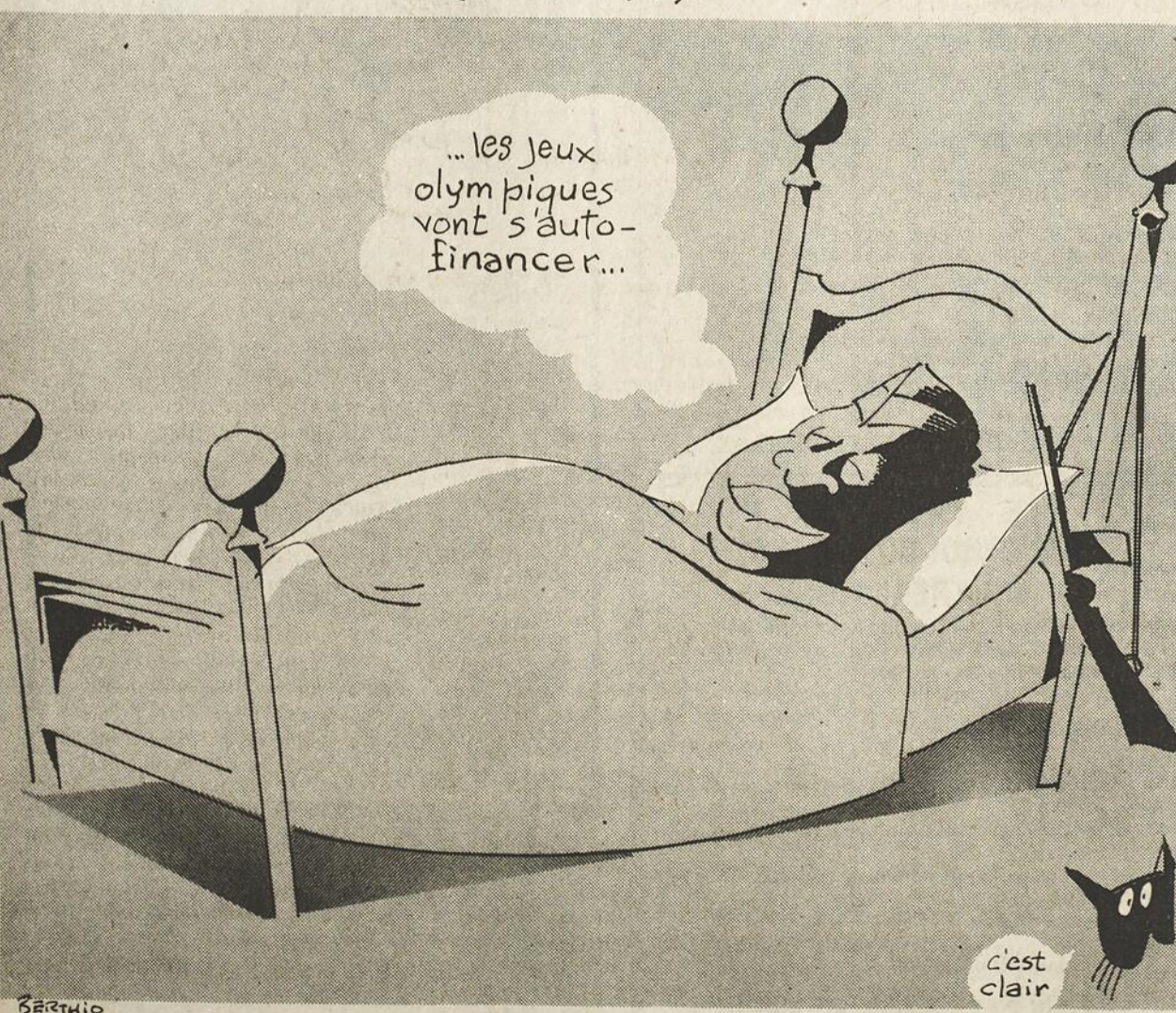
Ils vous font mourir à petit feu, ça paraît mieux.

Réveillez-vous, bandes de peureux et demandez la destitution du gouvernement Bourassa immédiatement. Vous n'êtes pas obligés d'endurer un gouvernement formé de monstres. Si vous vous souvenez des dix communiements, nul n'a le droit de tuer. Avant d'être trop faibles, c'est le temps plus que jamais de vous tenir debout. Exigez votre surplus pour votre diète; non pas \$10.00, mais \$30.00 par mois. Eux, ils s'en sont voté une belle diète!

D'un autre côté, des gens n'appellent pour dénoncer les fraudeurs de bien-être. Je ne rapporterai jamais une personne qui, pour exister, gagnerait \$25.00 par semaine. Mais ceux qui ont deux emplois et qui retirent du bien-être et au sujet de qui les officiers du bien-être refusent de faire enquête et leur donnent \$200 par mois en plus, ça, je ne suis pas d'accord. Pourtant, c'est ce qui se passe et si vous avez le malheur d'être pris à gagner un peu d'argent pour vous acheter un poêle et un réfrigérateur coupés eux aussi aux assistés sociaux par M. Forget, malheur à vous. M. Castonguay vous donnait tout ça, on ne l'appréciait pas, vous l'appeliez Castonguette. Vous avez perdu un gros morceau quand vous avez perdu le seul homme humain compréhensif qui ait jamais passé au gouvernement. Il vous a donné les médicaments gratuits, l'assurance-hospitalisation. Avant, les gens mouraient, faute d'argent pour se faire soigner. Aujourd'hui, les cardiaques doivent payer leurs médicaments. Ils ne font pas partie de la liste des médicaments. Ils sont très onéreux. Qu'est-ce qui vous reste sur votre pitance avec l'administration Forget? Votre pitance de chaque mois; vous l'avez voulue et vous l'avez.

Madame Ovila Emard  
Montréal

LE DERNIER RÊVE D'IDIAMIN DADA OUMI (BIG DADDY)



## sans blague...

C'était une personne qui gardait tout pour elle — même son esprit. D'ailleurs, elle en avait si peu qu'elle ne pouvait pas le laisser courir les rues.

Les psychiatres prétendent qu'on n'est jamais trop malade pourvu qu'on se rende compte qu'on ne va pas bien.

Gilles LeSage

# le fond des choses

## L'Angola sur la voie de l'indépendance (1)

# Front commun pour l'indépendance

Propos recueillis par Jacques Fournier  
collaboration spéciale

Denise Caron travaille au Centre de recherche sur l'Afrique australe (CRAA), un projet de soutien aux peuples d'Afrique australe victimes du colonialisme et du racisme. Elle rentre d'un séjour de deux mois en Angola et dans les pays limitrophes et nous explique ici le sens des récents événements dans cette partie du monde. (Exclusif au JOUR)

Il y a tout juste 14 ans, le MPLA (Mouvement populaire de libération de l'Angola) déclenchait la lutte armée contre le colonialisme portugais. Soutenu par des intérêts étrangers, le Portugal menait la vie dure aux mouvements de libération et aux peuples de ces colonies. Un peu partout dans le monde, des groupes de solidarité se sont formés pour appuyer la lutte du peuple angolais. Ici même, l'opération Angola (regroupant Développement et Paix, Oxfam-Québec, le SUCO et les Rallyes Tiers-Monde) a permis la diffusion d'une information plus précise sur la situation dans les territoires colonisés.

Depuis le coup d'État au Portugal, le 25 avril, les données du problème ont changé et les colonies portugaises s'acheminent vers l'indépendance. Cela constitue une victoire importante pour les forces de libération qui ont payé si chèrement cette indépendance. En ce qui concerne la Guinée-Bissau et le Mozambique, le processus de décolonisation arrive à son terme. Mais pour ce qui est de l'Angola, la situation est plus compliquée du fait de l'existence de trois mouvements de libération, le MPLA, le FNLA et l'UNITA. C'est cette situation que nous allons tenter d'éclaircir avec Denise Caron, une des rares Québécoises à avoir séjourné en Angola récemment.

— Pourriez-vous d'abord résumer les événements majeurs qui ont mené à la signature d'un accord en vue de l'indépendance totale de l'Angola?

— Si vous voulez, je vais vous

résumer les événements de façon très schématique:

- Le 21 octobre, signature de la trêve entre le MPLA et les Portugais à Luso, en Angola même. Le fait que la trêve ait été signée en Angola même a une importance politique très grande car Luso est dans un territoire qui a été libéré par le MPLA il y a quelques années. L'accord de trêve a permis au MPLA de se déplacer librement dans tout le territoire angolais et d'y exercer ses activités.
- Le 8 novembre, entrée officielle du MPLA à Luanda, la capitale. Près de 150.000 personnes ont accueilli avec enthousiasme l'arrivée de la délégation à l'aéroport, ce qui donne une idée très claire de l'appui dont jouit le MPLA parmi le peuple angolais. Par la suite, une quinzaine de bureaux du MPLA ont été ouverts dans tout le territoire angolais.
- Le 18 décembre, signature d'un accord particulier entre le MPLA et l'UNITA, à Luso. Cet accord a permis le début d'une nouvelle ère de collaboration entre les deux mouvements.
- Le 3 janvier, signature de "l'accord de Monbasa" (au Kenya) entre le MPLA, le FNLA et l'UNITA. Cette entente est en fait une affirmation de principes communs: les trois mouvements s'engagent à défendre l'intégrité territoriale (i.e. à reconnaître l'enclave de Cabinda comme partie intégrante du territoire angolais), à construire la nation angolaise sur des bases démocratiques et à lutter contre toute



Jeunes Angolais dans un Centre d'instruction révolutionnaire (CIR)

forme de discrimination ethnique. C'est cet accord qui a permis, deux semaines plus tard, aux trois mouvements de libération de faire front commun face aux négociateurs portugais.

● Le lendemain, 4 janvier, signature d'un autre accord particulier, cette fois entre le MPLA et le FNLA, où les deux groupes ont convenu, dans l'intérêt supérieur du peuple angolais, de cesser les hostilités l'un envers l'autre, de ne pas s'ingérer dans les affaires de l'autre et de lutter contre les vestiges du colonialisme.

● Enfin, le 15 janvier, à Penina, dans le sud du Portugal, un accord quadripartite est intervenu entre les Portugais et les trois mouvements

de libération, accord qui prévoit l'indépendance totale de l'Angola pour le 11 novembre et qui détermine la forme du gouvernement de transition, la répartition des portefeuilles ministériels et l'intégration progressive des forces armées.

— Cette description des événements laisse clairement entendre qu'il y a des forces néo-coloniales à l'œuvre qui tentent de diviser le peuple angolais. Pourriez-vous nous décrire quels sont les appuis dont dispose chacun des trois mouvements de libération?

Vous allez voir que ce n'est pas simple.

● Le MPLA, dirigé par le Docteur

Agostinho Neto (qui est venu au Canada au printemps dernier) a été principalement appuyé par les pays socialistes d'Europe de l'Est et les pays progressistes limitrophes de l'Angola. Il jouit aussi du meilleur enracinement parmi le peuple angolais. Au Portugal même, il serait le favori de l'aile progressiste du MFA (Mouvement des forces armées, qui a déclenché le coup d'État), du Parti communiste et des groupes progressistes.

● Le FNLA, dirigé par Roberto Holden, a été supporté surtout par les États-Unis, donc par les multinationales, par le Zaïre (et son président Mobutu) et par la Chine (une aide militaire limitée, dans le but, semble-t-il, de contrer les

angolais d'accéder à l'indépendance complète le plus tôt possible. Cela peut sembler difficile à comprendre de l'extérieur mais il faut voir les enjeux. Dans une conférence de presse, en décembre, le président du MPLA, le Dr Neto, a déclaré que l'accord de Luso avec l'UNITA contribuait largement à l'instauration d'un climat d'entente entre les trois mouvements. Il a dit aussi que le MPLA ne voulait pas avoir de positions intransigeantes, qu'il jugeait certains principes essentiels (par exemple, l'intégrité territoriale incluant Cabinda) et qu'il était indispensable que les trois mouvements fassent front commun lors des discussions avec les Portugais.

— Où en est le double schisme au sein du MPLA, provoqué d'une part par Daniel Chipenda (à l'est) et par Révolte active (au nord)?

— C'est la presse étrangère (et les intérêts qui la soutiennent) qui ont contribué à monter ce schisme en épingle. En fait, s'il n'y avait pas eu de soutien extérieur, il est probable que ces divisions internes se seraient éliminées d'elles-mêmes par la dynamique propre de la lutte. La presse étrangère a parlé de trois factions au sein du MPLA: Neto, Chipenda et Révolte active. Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'il y a non pas trois mais deux factions (Chipenda et Révolte active) à l'intérieur du MPLA dirigé par Neto. Le 3 septembre 1974, il y a eu entente à Brazzaville entre Neto, Chipenda et Révolte active mais ces deux factions ont rompu l'accord. Depuis ce moment, Chipenda a été expulsé officiellement du MPLA et le groupe Révolte active s'est désintégré.

— Quelle est la composition du gouvernement de transition, chargé de mener l'indépendance à son terme, et comment sont répartis les portefeuilles ministériels?

— Les accords de Penina prévoient que le gouvernement de transition sera mis en place le 31 janvier

## Le Québec en 110 comtés

# Johnson, août 1974: Pour le PQ, le début d'un temps nouveau?

par Pierre Drouilly

En 1973, le Parti québécois obtenait 16,4% des voix dans le comté de Johnson: cela plaçait ce comté, parmi les 110 comtés du Québec, en 92<sup>ème</sup> position quant au pourcentage du vote péquiste. Si l'on élimine le vote anglophone, acquis massivement au Parti Libéral, le comté de Johnson descend en 99<sup>ème</sup> position: c'est dire que ce comté rural était, en octobre 1973, un des plus mauvais du Québec quant à sa rentabilité électorale pour le PQ. Voilà qui situe le problème électoral qui était posé au Parti québécois à la veille de l'élection partielle de l'été dernier.

### Un douloureux débat

Au sein du PQ, l'élection partielle dans Johnson fut l'occasion d'un amer débat qui, fort heureusement, fut le dernier d'une longue série de conflits internes qui depuis un an ne faisaient que traduire les retombées dépressives consécutives aux résultats des dernières élections générales. Beaucoup de militants, et pas des moindres, auraient voulu voir le chef du parti se présenter dans Johnson, et, bien entendu les libéraux, M. Boudrias en tête, mettaient de l'eau à ce moulin: devant le refus judiciaire de René Lévesque de se jeter tête basse dans ce piège électoral, certains sympathisants y virent un signe de faiblesse.

C'était oublier qu'en politique, pas plus qu'en biologie, la génération spontanée ça n'existe pas, et qu'il ne faut surtout pas confondre le goût du risque avec le goût du suicide.

En octobre 1973, le PQ disposait de 3.597 voix dans Johnson: les libéraux en avaient 10.543. Évidemment il ne restait à l'UN que 1.130 voix: mais quelques années auparavant, l'UN disposait de 10.030 voix dans l'actuel Johnson. Nous avons vu hier à quel point les conditions étaient favorables pour M. Boudrias, et cela sans compter la désorganisation organisée dans les rangs libéraux au cours de cette élection partielle.

La seule possibilité de gagner l'élection était, pour les péquistes, d'hériter en bloc des 6.600 voix créditistes et de provoquer chez les libéraux un taux d'abstention assez élevé. Les abstentions libérales étaient faciles à prévoir,

mais le transfert brusque des votes créditistes au PQ était hautement improbable, vu que ces votes provenaient essentiellement de l'UN. En somme, la défaite libérale était possible, mais l'absence de candidat créditiste ne pouvait que favoriser l'UN.

Il ne faut pas confondre réalisme et pessimisme: savoir presque avec certitude qu'on ne remportera pas une élection dans un comté n'exclut nullement un travail d'éducation politique et une préparation du terrain pour une victoire ultérieure dans ce comté. Tous les soldats d'une armée ne sont pas en première ligne: mais ils doivent tous s'entraîner pour y monter un jour.

### Avant de gagner, exister politiquement

A court terme, le défi pour le Parti québécois de Johnson était de s'organiser et de s'installer dans ce comté essentiellement rural: exister politiquement d'abord, pour préparer les futures victoires. On peut, à ce point de vue, se montrer fort optimistes, car les résultats de l'élection partielle dans Johnson sont plus qu'encourageants pour le PQ. Avec près du quart des voix, le Parti québécois s'est assuré une base électorale solide.

Si l'on examine les résultats électoraux dans Johnson depuis 1966 (données fournies dans l'article d'hier), une chose frappe: alors que libéraux, créditistes et unionistes s'échangent d'une élection à l'autre des milliers et des milliers de voix, indiquant par là que nous avons affaire à un électoral qui se cherche un tutorat politique et qui essaie un après l'autre tous les vieux partis, l'électorat péquiste, par contre, est le seul qui progresse d'une façon régulière et continue.

On a bien l'impression que les électeurs péquistes ont trouvé un parti qui les satisfait: une fois qu'ils ont opté pour le PQ, leur choix est définitif, ce qui permet au PQ de progresser inexorablement. Son premier objectif est de se donner une plateforme électorale assez large et solide pour permettre l'élan de la victoire.

### Une plateforme électorale

C'est à 30-35% du vote que se situe généralement le niveau à partir duquel la victoire n'est plus un espoir, mais une éventualité de plus en plus probable. Et ce niveau a été atteint dans plus du tiers du comté de Johnson au mois d'août dernier.

Comme le montre le tableau 1, dans l'est du comté de Johnson, le Parti Québécois est arrivé en tête avec environ 35% des voix: cette région représente 37% du comté. Dans les villes industrielles de Windsor, Valcourt et Brompton, le PQ a la majorité relative des voix: il a surtout atteint le seuil de vraisemblance politique.

Même si le PQ semble piétiner à l'ouest du comté, du côté d'Acton Vale où une agriculture prospère et riche est le gage d'un conservatisme social aussi solide que fermé, les résultats obtenus par le PQ à l'est du comté sont le gage d'un avenir prometteur.

On a souvent fait remarquer que le comté de Johnson est une parfaite réduction du Québec rural: une partie agricole riche, une partie rurale pauvre, des villes aux petites manufactures vétustes (Acton Vale), des villes dépendant de la grande industrie primaire (pâtes et papier), des villes dépendant d'une industrie plus jeune et vigoureuse (motoneige à Valcourt). Le Parti

Québécois s'impose de plus en plus dans la partie industrielle et semi-rurale du comté. Cela signifie que les résultats de Johnson, s'ils se reproduisent à l'échelle du Québec, laissent entrevoir de nombreuses victoires pour le PQ dans les comtés semi-ruraux qui ressemblent à la partie est du comté de Johnson.

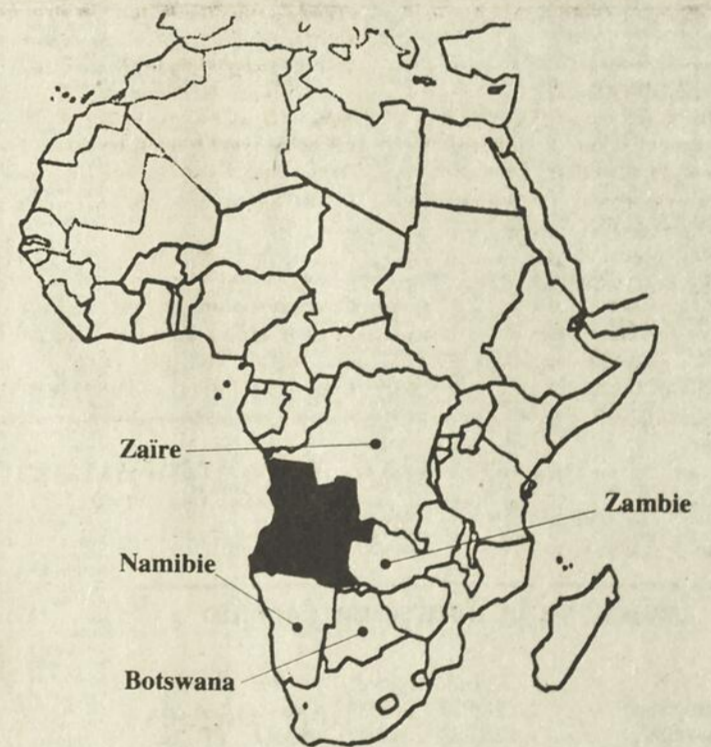
### Un taux de progression accéléré

On ne répétera jamais assez que le comté de Johnson était un de ceux où le Parti québécois était le moins implanté: or maintenant il y a atteint la moyenne nationale de 1970. En 1970 le PQ obtenait 11% du vote dans les limites de l'actuel Johnson: la moitié exactement de sa moyenne nationale. Aujourd'hui le PQ y dispose de 22% des voix: cela signifie-t-il que d'ores et déjà la moyenne nationale du Parti Québécois frôle les 40% du vote? Le dernier sondage de La Presse, publié la veille du Congrès National du PQ semble le confirmer.

D'avril 1970 à octobre 1973, le PQ a augmenté son vote de 1.176 voix dans Johnson: en 42 mois exactement cela fait une moyenne de 28 voix par mois. D'octobre 1973 à août 1974 le PQ a augmenté son vote de 568 voix: en 10 mois cela fait une moyenne de 56 voix par mois, exactement le double. Si ce raisonnement est juste, cela signifie que la progression péquiste s'est accélérée, et que son taux a doublé depuis les dernières élections générales.

Si ce taux d'accroissement se maintient et que les prochaines élections générales ont lieu à l'automne 1976, le PQ disposera alors d'environ 6.000 voix dans Johnson: pour un comté où 20.000 électeurs s'expriment, cela signifie 30% des voix environ, soit la moyenne nationale de 1973. Dans une lutte à quatre, avec les libéraux, les créditistes et les unionistes, et dans le cadre d'une élection générale, cela peut signifier une première victoire minoritaire dans un des comtés les plus conservateurs et ruraux du Québec.

On le voit, l'élection partielle dans Johnson est peut-être le signe du début d'un temps nouveau. Il ne tient qu'aux militants péquistes de le mieux préparer et de hâter sa venue.



L'Angola en Afrique

"sociaux-impérialistes" russes, mais ce n'est là qu'une hypothèse.

● L'UNITA, dont le chef est Jonas Savimbi a disposé de l'appui de la majorité des 500.000 colons blancs qui vivent en Angola (sur un total de 6 millions d'habitants).

En décembre dernier, lors d'une conférence de presse, le Haut-commissaire portugais en Angola, Rosa Coutinho, a déclaré qu'à son avis, le MPLA était à gauche de l'échiquier politique, l'UNITA au centre et le FNLA à droite. Il a précisé sa pensée en disant que l'ensemble des idées politiques proclamées par les trois mouvements de libération lui permettait de les ranger idéologiquement ainsi: le FNLA, avec ses mots d'ordre appuyés principalement sur la discipline et l'ordre, paraît se porter naturellement sur la droite; l'UNITA, avec sa préoccupation principale du milieu rural et son ton modéré, se range plutôt au centre; le MPLA, avec ses idées plus progressistes, se porte vers la gauche.

Vous imaginez le jeu des alliances complexes qui se feront au cours des prochains mois, surtout que la situation est extrêmement mouvante.

— Avec des appuis aussi différenciés, pourquoi le MPLA a-t-il accepté de faire front commun avec les deux autres mouvements pour l'obtention de l'indépendance?

Le MPLA a jugé, par réalisme politique et volonté idéologique, qu'il était dans l'intérêt du peuple

1975. Il sera dirigé par un Haut-commissaire portugais et par un "collège présidentiel" formé des chefs des trois mouvements de libération (Neto, Holden, Savimbi). Toutes les décisions de ce "collège présidentiel" devront être prises à la majorité des deux tiers et ce collège sera sous la présidence rotative des trois chefs. Il faudra donc nécessairement que les intérêts de deux des trois mouvements de libération coïncident sur un sujet donné pour que des décisions soient prises. Cela est possible sur la base de l'intérêt de l'ensemble du peuple angolais. Les accords de Penina stipulent que des élections doivent avoir lieu dans les neuf mois qui suivent l'entrée en fonction du gouvernement provisoire (donc avant le 31 octobre). Par ailleurs, les portefeuilles ministériels sont répartis ainsi:

- le Président de la République portugaise nomme les titulaires de l'Économie, des Travaux publics, de l'habitation et urbanisme, des Transports et communications;
- le MPLA choisit les ministres de l'Information, de la Planification et des Finances, de la Justice;
- le FNLA nomme les titulaires de l'Intérieur, de la Santé et des Affaires sociales et de l'Agriculture;
- l'UNITA choisit les ministres du Travail, de l'Éducation et de la Culture et des Ressources naturelles.

Demain: Le projet collectif est mis en route

toronto Baisse considérable

TORONTO (PC) — Une certaine reprise s'est manifestée dans les dernières minutes de la séance mardi à la Bourse de Toronto, mais elle n'a pas été suffisamment forte pour empêcher ce marché de fermer considérablement à la baisse, une baisse qui avait commencé à la fin de la semaine dernière.

L'indice des industrielles a clôturé avec une perte nette de .89, ce qui le place au niveau de 180.17. Plus tôt dans la journée, il avait perdu plus d'un point. Depuis jeudi, alors qu'il avait fermé à 183.03, son plus haut niveau depuis le 13 août, il a perdu environ trois points.

L'indice de l'or a reculé de quatre points et est tombé à 403.33, celui des métaux de base, de 1.47 et est tombé à 66.55, et celui des pétroles de l'Ouest, de .84 et est tombé à 156.40.

Au comportement des valeurs, on note 171 gains, 276 pertes et 216 valeurs stables.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Toronto, including columns for 'Ventes Haut Bas Ferm Chang' and 'Ventes Haut Bas Ferm Chang' with various stock symbols and prices.

Indices de la Bourse de Toronto

Table of market indices for Toronto, including Fermeture, La veille, Sem. dern., Moins dern., L'au dern., Haut 1974-75, and Bas 1974-75.

Table of stock prices for New York, including columns for 'Ventes Haut Bas Ferm Chang' and 'Ventes Haut Bas Ferm Chang' with various stock symbols and prices.

NEW YORK (AFP-AP) — Le marché a été indécis mardi à Wall Street, où l'indice des industrielles a terminé sans grand changement par rapport à la veille, à l'issue d'une journée peu active comparée aux forts volumes de transactions des dernières semaines.

L'indice des industrielles a clôturé en recul de moins d'un point. Une vague de ventes avait semblé faire descendre l'indice au cours de la matinée. Les investisseurs ont d'abord réagi aux déclarations du secrétaire au Trésor, M. William Simon, selon lequel les taux d'intérêt aux États-Unis pourraient cesser de baisser prochainement, déclarations qui la veille avaient fait sensiblement monter les taux de l'argent à court terme.

Cette tendance s'est cependant renversée mardi, mettant fin à ce pessimisme passager.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for New York, including columns for 'Ventes Haut Bas Ferm Chang' and 'Ventes Haut Bas Ferm Chang' with various stock symbols and prices.

Indices Dow Jones

Table of Dow Jones indices, including sections for Industrielles, Transport, Serv. pub., and Combiné, with their respective values and changes.

Table of stock prices for Montreal, including columns for 'Ventes Haut Bas Ferm Chang' and 'Ventes Haut Bas Ferm Chang' with various stock symbols and prices.

La cote a fléchi durant la majeure partie de la séance mardi à la Bourse de Montréal et elle a repris de la vigueur peu de temps avant la fermeture.

Elle a été agitée durant l'après-midi par la nouvelle que la Réserve fédérale aux États-Unis venait d'intervenir sur les marchés de l'argent à New York pour faire baisser les taux d'intérêt du court terme.

Cette intervention a fait monter le prix de certaines émissions d'obligations et ceux des bons du Trésor, ce qui s'est traduit par une baisse du rendement de ces valeurs et par l'injection de fonds à la Bourse, fonds qui avaient été destinés plus tôt aux valeurs à long terme.

Le virement se situe à 573,600 actions, contre 639,300 actions lundi.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Montreal, including columns for 'Ventes Haut Bas Ferm Chang' and 'Ventes Haut Bas Ferm Chang' with various stock symbols and prices.

Indice Dow Jones

Table of Dow Jones indices, including sections for Industrielles, Transport, Serv. pub., and Combiné, with their respective values and changes.

Table of stock prices for Montreal, including columns for 'Ventes Haut Bas Ferm Chang' and 'Ventes Haut Bas Ferm Chang' with various stock symbols and prices.

La cote a fléchi durant la majeure partie de la séance mardi à la Bourse de Montréal et elle a repris de la vigueur peu de temps avant la fermeture.

Elle a été agitée durant l'après-midi par la nouvelle que la Réserve fédérale aux États-Unis venait d'intervenir sur les marchés de l'argent à New York pour faire baisser les taux d'intérêt du court terme.

Cette intervention a fait monter le prix de certaines émissions d'obligations et ceux des bons du Trésor, ce qui s'est traduit par une baisse du rendement de ces valeurs et par l'injection de fonds à la Bourse, fonds qui avaient été destinés plus tôt aux valeurs à long terme.

Le virement se situe à 573,600 actions, contre 639,300 actions lundi.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Montreal, including columns for 'Ventes Haut Bas Ferm Chang' and 'Ventes Haut Bas Ferm Chang' with various stock symbols and prices.

Table of stock prices for Montreal, including columns for 'Ventes Haut Bas Ferm Chang' and 'Ventes Haut Bas Ferm Chang' with various stock symbols and prices.

Table of stock prices for Montreal, including columns for 'Ventes Haut Bas Ferm Chang' and 'Ventes Haut Bas Ferm Chang' with various stock symbols and prices.

Table of stock prices for Montreal, including columns for 'Ventes Haut Bas Ferm Chang' and 'Ventes Haut Bas Ferm Chang' with various stock symbols and prices.

Table of stock prices for Montreal, including columns for 'Ventes Haut Bas Ferm Chang' and 'Ventes Haut Bas Ferm Chang' with various stock symbols and prices.

Indice Dow Jones

Table of Dow Jones indices, including sections for Industrielles, Transport, Serv. pub., and Combiné, with their respective values and changes.

Indice Dow Jones

Table of Dow Jones indices, including sections for Industrielles, Transport, Serv. pub., and Combiné, with their respective values and changes.

Indice Dow Jones

Table of Dow Jones indices, including sections for Industrielles, Transport, Serv. pub., and Combiné, with their respective values and changes.

Indice Dow Jones

Table of Dow Jones indices, including sections for Industrielles, Transport, Serv. pub., and Combiné, with their respective values and changes.

# l'économie

Avec un chiffre d'affaires de \$206 millions

## La Coopérative agricole de Granby fonce maintenant du côté des chaînes d'alimentation

par Jean Chartier

La Coopérative agricole de Granby tente actuellement une percée du côté de la production de lait nature. Son directeur général, M. Philippe Pariseau, a déclaré hier que, face à la diminution du nombre de producteurs de lait industriel, la Coopérative de Granby voulait modifier son rôle pour demeurer le noyau de la production laitière québécoise.

"Nous avons accaparé 60 pour-cent du marché canadien du lait industriel à une époque où personne n'en voulait, a-t-il dit. Aujourd'hui, une diversification s'impose pour demeurer un service essentiel à un nombre aussi grand de cultivateurs que ce fut le cas par le passé.

Depuis quelques années, non seulement la Coopérative agricole de Granby s'inquiétait-elle de voir diminuer le nombre des producteurs de lait industriel mais de plus elle voyait passer la propriété de plusieurs laiteries québécoises à des grandes chaînes multinationales. C'est dans ce contexte que des négociations ont été entreprises avec les laiteries Leclerc, Poupart, Mont-Royal et les compagnies Grenache et Lowney's.

### \$206 millions

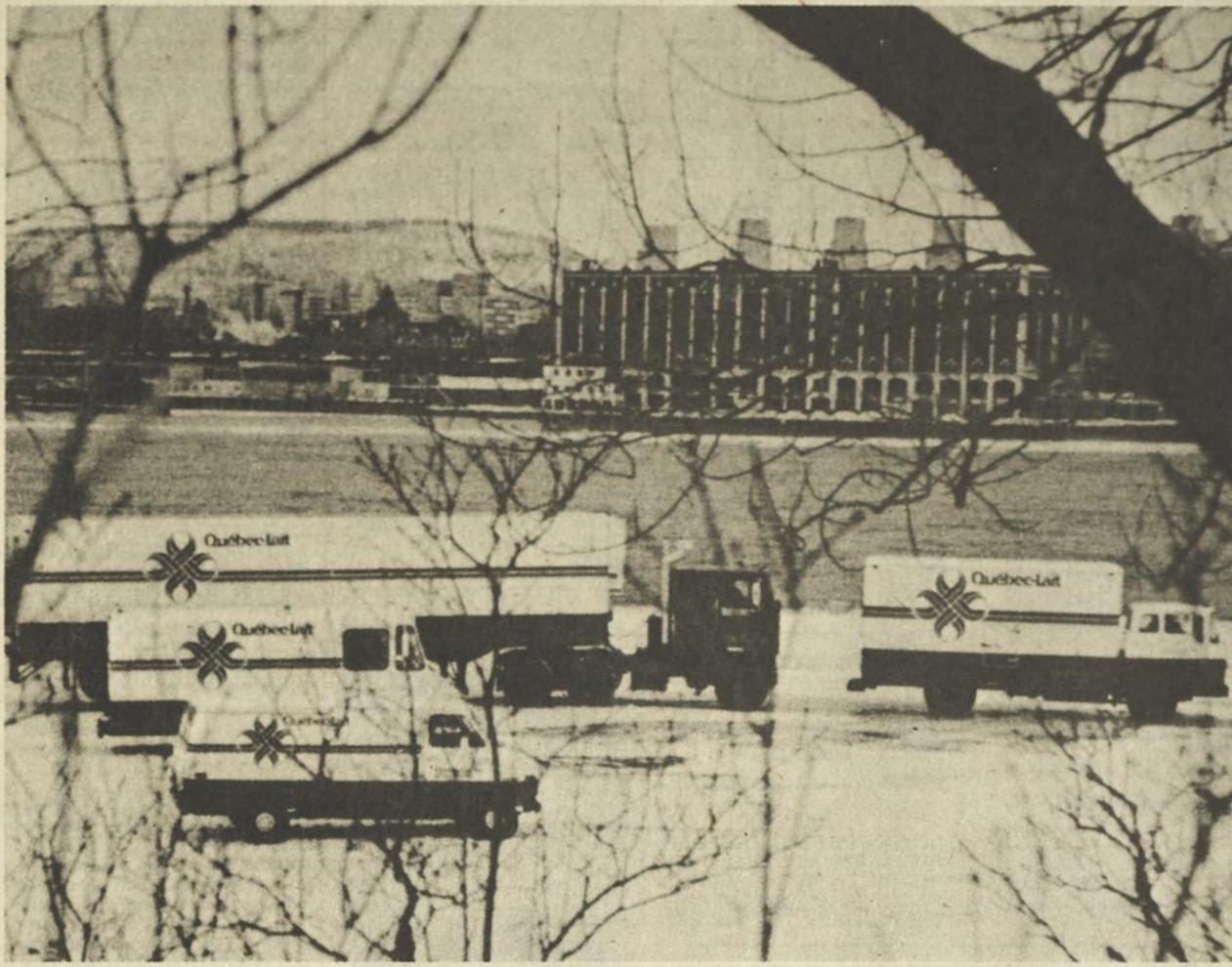
"C'est certain, s'exclame le président de la coopérative qui a eu un chiffre d'affaires de \$206 millions en 1974. M. Isidore Martin, un cultivateur du Canton de Granby, que les sociétaires n'ont pas pu être associés à ces négociations mais ils s'étaient d'abord prononcés sur le principe. La compagnie Leclerc, par exemple, dit-il, ne voulait certainement pas que son bilan financier soit rendu public.

Les laiteries québécoises, une cinquantaine au total, appartiennent à des familles qui, pour la plupart ne veulent pas s'associer entre elles. C'est dans ce contexte que la Coopérative agricole de Granby a fondé Québec-Lait. Le coût d'acquisition des entreprises mentionnées a été de l'ordre de \$9 millions. Ce montant a déjà été payé à 60 pour-cent. L'acquisition deviendra totale dans deux ans.

Les deux dirigeants de la CAG disent possibles de nouvelles acquisitions dans l'avenir mais l'élément important leur paraît davantage être la prise en charge d'une plus grande partie du marché par le biais de contrats avec des chaînes d'alimentation. En acquérant les compagnies mentionnées, la Coopérative de Granby a en effet dû procéder à certaines fermetures, notamment à Longueuil et à Montréal.

### Dominion et Steinberg

Les chaînes Dominion et Steinberg n'achètent pratiquement pas de lait des cultivateurs coopérateurs. Les compagnies Sealtest, une filiale de Kraft de même que



Borden, approvisionnent en grande partie ces chaînes. L'avantage que ces compagnies détiennent sur la grande coopérative laitière, c'est de fournir les chaînes d'alimentation à la fois sur les marchés ontariens et québécois. La crème glacée coûte plus cher en Ontario. Le Québec contribue donc à rétablir un prix moyen raisonnable pour les chaînes d'alimentation. Le lait aussi se vend plus cher en Ontario même si les cultivateurs gagnent présentement moins pour cent livres de lait que les cultivateurs québécois.

M. Pariseau a brossé hier pour la presse le tableau suivant: la consommation canadienne de lait, sous toutes ses formes, s'établit approximativement à 15 milliards de livres. Cette consommation n'augmentera pas d'ici 1985; il voudrait que la Coopérative agricole conserve tout au moins sa part du marché.

Il se consomme au Québec 4,2 milliards de livres de lait industriel. La grande coopérative en fournit la moitié.

Des 2 milliards de livres de lait nature consommés, elle en vend approximativement 15 pour-cent depuis la formation de Québec-Lait.

### Les gros coopérateurs

Du côté du lait industriel, ce sont en bonne partie d'autres coopératives qui détiennent le reste du marché. M. Pariseau mentionne entre autres, les coopératives du Bas Saint-Laurent, de la Côte-du-Sud, du Sud de Québec et de Papineau de même que les usines récemment acquises de Vermette et Frères et de Couture et Frères. M. Pariseau pense qu'il est bon qu'une certaine concurrence se maintienne dans le domaine du lait nature mais il voudrait bien que change le mode d'approvisionnement des chaînes d'alimentation.

M. Pariseau a aussi glissé une allégation relative à la constitution d'une industrie agro-alimentaire

québécoise parallèle au solide noyau qui existe pour le lait. Les différentes coopératives laitières ont un chiffre d'affaires dépassant les \$325 millions. On sait, par ailleurs, que la Coopérative Fédérée a un chiffre d'affaires de \$422 millions. C'est maintenant dans la transformation des produits cuits que les coopératives devraient se lancer. La Coopérative fédérée de même que d'autres organismes de la coopération et du milieu agricole sont disposés à unir leur expérience pour que s'ouvre un nouveau champ d'activités mais le ministère de l'Agriculture devra exercer un certain leadership, lance M. Pariseau. Le directeur général de la coopérative affichant un chiffre d'affaires supérieur à Bombardier pourrait acquiescer demain aux exigences de l'Union des producteurs agricoles. En Ontario, le prix du cent livres est de \$10,80. Aux États-Unis, le montant est de \$8,40. Les producteurs québécois ne peuvent pas atteindre les \$13,50.

### \$600 millions aux fermiers

M. Pariseau calcule 6 milliards de livres de lait en provenance des fermes québécoises, soit une valeur de quelque \$600 millions aux éleveurs selon le taux qu'ils obtiennent actuellement. L'on doit calculer le prix du lait industriel à \$10,20 et celui du lait nature \$11,47 depuis quelque temps.

Or, le lait se vend 50 cents la pinte au consommateur. Dans le cas du lait transformé à cause de la diminution de poids pour le beurre et le fromage, le tarif est toutefois moindre. Mais l'on calcule grosso modo à \$20 le cent livres le prix du lait vendu au consommateur. Cela fait approximativement un chiffre d'affaires d'un milliard de dollars qu'on ne peut guère dépasser. Le cultivateur reçoit donc maintenant au-dessus de 60 pour-cent du prix de vente. Il n'est pas possible de dépasser ce pourcentage, estime M. Pariseau. En Ontario, les frais de transformation sont plus élevés qu'au Québec et les cultivateurs obtiennent moins qu'ici.

Le Président de la Coopérative agricole de Granby, M. Isidore Martin, fait ressortir quant à lui que les cultivateurs sont partagés entre le syndicalisme et la coopération. Les quelque 800 représentants des 8.853 propriétaires de la Coopérative agricole de Granby ne s'en prendront certes pas à leurs dirigeants, explique celui qui a vu la fondation de l'organisme. Ils comprennent bien notre position.

"Nous ne partageons pas toujours les positions du Conseil de l'industrie laitière québécoise que dirige M. Léonard Roy, dit-il, mais l'on ne saurait faire entièrement nôtres les revendications de l'UPA parce que la consommation de lait risquerait trop de diminuer". Cette baisse a déjà atteint 6 pour-cent de la production aux États-Unis. "Avec les prix actuels, l'on ne produit déjà qu'à 60 pour-cent de notre capacité, note M. Martin. Les cultivateurs prospèrent, ceux qui ont de grosses fermes, comprennent très bien notre position, conclut-il. On peut difficilement la changer radicalement."

Le 15 janvier, on comptait déjà 271,000 chômeurs au Québec

## Le taux de chômage canadien surpasse le taux américain malgré une récession moins vive

par Fay La Rivière

OTTAWA — Le Canada comptait 817.000 sans-travail en janvier pour un taux de chômage de 8,4 pour-cent et un taux désaisonnalisé de 6,7 contre respectivement 6,1 et 6,0 pour-cent en décembre dernier, selon Statistique Canada. Aux États-Unis, le taux de chômage a atteint 8,1 pour-cent, ce qui est sur le point de rejoindre le plus haut taux enregistré en 30 ans.

De plus, la population active comptait 32.000 personnes en moins. Ce sont principalement des hommes qui ont perdu leur travail au cours du premier mois de l'année.

De nouveau, comme en décembre, toutes les régions du Canada ont été gravement affectées, les provinces atlantiques enregistrant un taux de chômage de 14,6 pour-cent avec 112.000 chômeurs, le Québec 10,3 pour-cent, avec 271.000; l'Ontario, 7,1 pour-cent, avec 264.000; les Prairies, 4,4 pour-cent, avec 67.000; et la Colombie-Britannique, 9,6 pour-cent, avec 102.000 chômeurs.

Les 220.000 nouveaux chômeurs de janvier viennent surtout de l'industrie manufacturière (80.000), du bâtiment (63.000) et du commerce (77.000), les transports et communications étant moins touchés de même que les mines.

Par contre, un accroissement de l'emploi a eu lieu dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels ainsi que dans l'administration publique.

### Détérioration

Janvier 1975 est le troisième mois consécutif à

enregistrer une augmentation mensuelle de plus de 0,5 pour-cent dans le taux de chômage désaisonnalisé.

Le taux de chômage désaisonnalisé indique la tendance à long terme de l'économie car son calcul permet d'annuler les facteurs strictement saisonniers dans les variations de l'emploi.

En octobre 1974, ce taux désaisonnalisé marquait 5,3 pour-cent, en novembre, 5,5 pour-cent, en décembre 6,0 et en janvier 1975, 6,7 pour-cent.

### L'opposition indiquée

Le chômage que connaît présentement le Canada est principalement dû à la récession américaine, a répété maintes fois aux Communes, mardi, le ministre des Finances, M. John Turner, harcelé par l'opposition indignée par les 817.000 sans-travail enregistrés en janvier par Statistique Canada.

Les 220.000 nouveaux chômeurs recensés pour le premier mois de l'année, en plus des 597.000 déjà comptés en décembre 1974, ont fait grimper le taux de chômage à 8,4 pour-cent, "le pire taux depuis la dépression des années trente," selon le leader parlementaire néo-démocrate, M. Ed Broadbent, qui a réclamé du gouvernement un nouveau budget prévoyant.

—un crédit de \$400 par contribuable;

—la baisse du prix des voitures fabriquées au Canada de 7 pour-cent et l'élimination de la taxe de vente de 12 pour-cent pour relancer l'industrie automobile à laquelle, selon M. Broadbent, un emploi sur six est lié directement ou indirectement;

—l'injection de centaines de millions de dollars dans l'industrie de la construction, ce qui aurait pour effet de créer de l'emploi tout en satisfaisant un besoin social fondamental;

—et, enfin, la subvention entière et indéfinie par le gouvernement fédéral de travaux publics municipaux tant et aussi longtemps que le besoin de créer des emplois se fera sentir.

"Il faut, a déclaré M. Broadbent aux journalistes hors des Communes, que le gouvernement se rende compte de cette situation devenue maintenant un "désastre économique potentiel".

Le leader néo-démocrate est par ailleurs convaincu que la masse des Canadiens, jusqu'ici silencieuse, ne tardera pas à réagir à "l'inertie du gouvernement." "lorsque les indemnités d'assurance-

chômage et de bien-être social seront épuisées et lorsque les commerçants s'apercevront que plus personne n'a de quoi dépenser chez eux".

Aux Communes, l'atmosphère était agitée, les conservateurs, néo-démocrates et créditistes s'unissant pour torturer le ministre des Finances au sujet du "niveau scandaleux" du chômage, de l'inefficacité des prévisions économiques contenues dans le budget vieux d'à peine deux mois et demi et de l'absence de plan gouvernemental d'urgence.

### Provinces

Quoique toutes les provinces ont été frappées par la hausse du chômage en janvier, l'Alberta est la moins touchée, son taux de chômage passant de 3,2 à 4,1 pour-cent.

En fait, l'Alberta connaît des pénuries pour plusieurs types de profes-

sions et métiers.

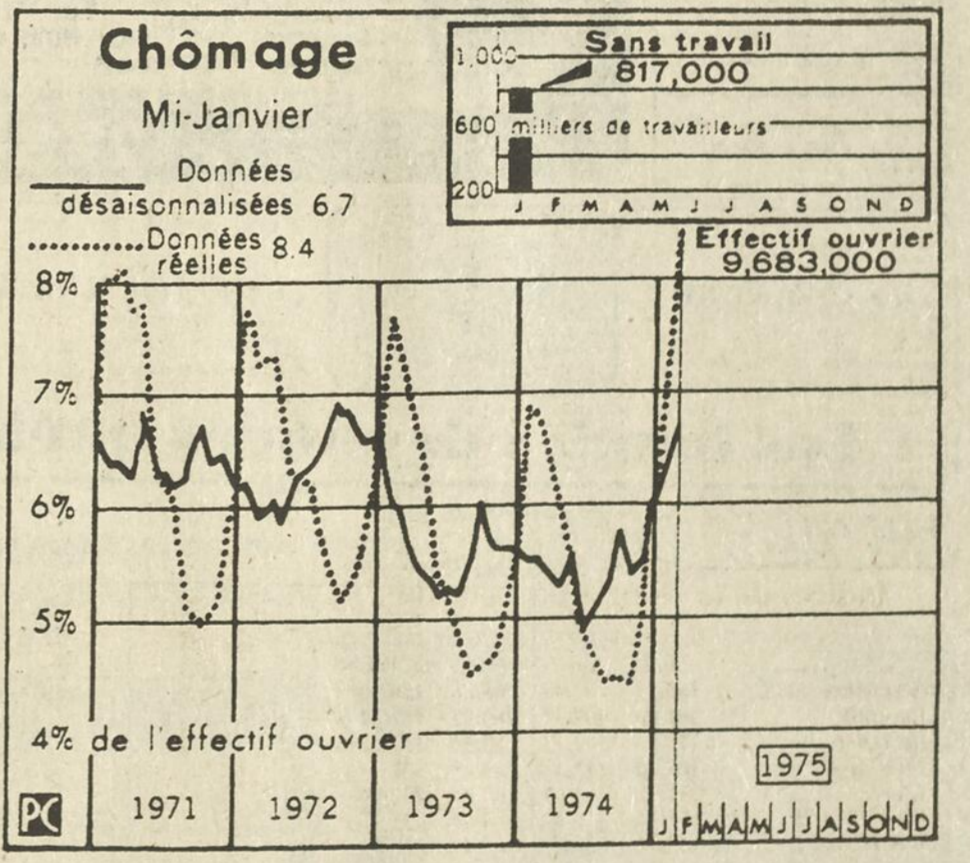
La province la plus éprouvée a été Terre-Neuve, qui, déjà, avait le taux de chômage le plus élevé au Canada, celui-ci passant, entre décembre et janvier, de 17,3 à 23 pour-cent.

Viennent ensuite:

—le Nouveau-Brunswick, dont le taux de chômage a grimpé de 12 à 14,9 pour-cent, la province comptant 37.000 chômeurs et 211.000 personnes au travail;

—le Québec, avec 271.000 chômeurs et un taux de chômage qui passe de 8,2 à 10,3 pour-cent;

L'Ontario, où le taux de chômage a atteint le sommet sans précédent de 7,1 pour-cent, contre 4,4 en décembre, avec l'enregistrement de 100.000 nouveaux chômeurs en un seul mois, pour un total de 264.000.



## LE JOUR

N.D.G. — WESTMOUNT — HAMPSTEAD — SNOWDON — CÔTE-DES-NEIGES

ENFIN...! LE JOUR À VOTRE PORTE TOUS LES MATINS!

DEPUIS LE DÉBUT DE FÉVRIER 1975.

NE RATEZ PAS CETTE OCCASION!

Je désire offrir un abonnement

Je désire m'abonner

\_\_\_\_\_ 3 mois (\$18.00)

\_\_\_\_\_ 6 mois (\$36.00)

\_\_\_\_\_ 12 mois (\$72.00)

À: NOM: \_\_\_\_\_ VILLE: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_ TEL: \_\_\_\_\_

DE: NOM: \_\_\_\_\_ VILLE: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_ TEL: \_\_\_\_\_

Drummondville

Vous désirez recevoir

**LE JOUR**

par camelot, tous les matins:

COMPOSEZ: 819-478-5730

# petites annonces

**IMMEUBLES 100**

101 propriétés à vendre  
105 propriétés à vendre  
106 propriétés à la campagne  
110 propriétés à la campagne  
113 propriétés demandées  
117 propriétés commerciales  
117 industrielles  
120 cottages bungalows  
123 administration des propriétés  
126 maisons mobiles  
132 chalets à vendre  
134 immeubles  
139 chalets à vendre  
138 manufactures à vendre  
141 appartements à vendre  
141 entresols à vendre  
144 commerces à vendre  
147 terrains à vendre  
150 terrains à vendre  
154 maisons de pension à vendre  
156 bureaux et locaux à vendre  
159 magasins à vendre  
162 garages à vendre  
165 divers à vendre

**LOCATION 200**

202 appartements à louer  
204 appartements chauffés à louer  
207 appartements meubles  
chauffés à louer  
209 appartements demandés  
211 appartements et  
logements à partager  
214 logements à louer  
218 logements chauffés à louer  
222 logements chauffés  
meubles à louer  
224 logements demandés  
227 logements à sous-louer  
229 chambres à louer  
231 chambres demandées  
234 commerces à louer  
237 commerces demandés  
239 bureaux et locaux à louer  
241 bureaux demandés  
243 magasins à louer  
248 propriétés à louer  
250 propriétés demandées  
252 bungalows et cottages à louer  
254 pensions à la campagne  
258 chalets à louer  
260 chalets demandés  
263 maisons de campagne  
266 places commerciales  
269 entresols à louer  
271 hôtels villégiature  
273 terrains de camping  
275 garages à louer  
279 entrepôts  
280 terrains à louer  
283 on demande à louer  
285 salles - studios - ateliers  
288 divers à louer

**MARCHANDISES 300**

302 ameublement  
305 antiquités à vendre  
308 antiquités demandées  
310 articles de ménage  
314 articles camping  
caravanning - tentes  
316 articles sport - skis  
319 instruments de musique  
322 photos et cines  
325 caméras  
328 machinerie  
330 matériaux de construction  
332 effets de bureau - magasins  
restaurants  
335 tableaux - peintures  
338 artisanat  
340 tapis - carreaux - inoléum  
343 terrazzo - céramique  
346 machines à coudre  
349 lingerie - fourrure vêtements  
350 T.V. stéréos - radios  
354 monnaie - timbres  
360 bois charbon - huile  
367 terre jardinage  
369 animaux à vendre  
371 achèterais animaux  
375 chevaux - voitures  
377 imprimerie  
379 divers à vendre

**SERVICES 400**

402 peintre  
405 électricien  
407 plombier  
410 rembourreur  
413 entrepreneur  
417 denturologiste  
420 menuisier - ébéniste  
422 service domestique  
429 garderie d'enfants  
430 perdu et trouve  
433 chauffeur  
435 planchers  
438 déménagements  
transport - camionnage  
440 service divers  
444 lavage - nettoyage  
448 chapeaux - couture - couturière  
450 décoration  
455 impôts - tenue de livres  
459 portes et fenêtres  
460 tailleur  
465 terrassement

**FINANCE 500**

502 assurances demandées  
505 agents demandés  
508 occasions d'affaires  
510 assurances  
515 hypothèques  
520 administration

**AVIS DIVERS 600**

602 activités sociales  
605 voyages & Transport  
606 ventes de charité  
612 encans  
626 chasse & pêche  
625 divers  
630 avis légaux appels d'offres  
demandes de soumissions  
634 décès  
638 remerciements  
640 messe

**ÉDUCATION 700**

701 école  
706 école de conduite  
709 école de métiers  
712 école de piano  
715 cours de perfectionnement  
720 éducation  
722 cours de piano  
725 divers - cours

**EMPLOIS 800**

800 service de personnel  
807 couples demandés  
810 hommes demandés  
820 femmes-filles demandées  
830 hommes-femmes demandés  
835 agents vendeurs  
840 coffeiers-coiffeuses demandés  
845 emplois demandés

**VEHICULES 900**

903 bateaux moteurs yachts  
905 maisons mobiles  
910 remorques roulettes  
914 bicyclettes  
918 motocyclettes  
922 tracteurs  
928 équipement à neige  
933 moteurs  
940 avions  
944 clinique d'auto  
953 réparations autos camions  
958 pneus  
962 pièces d'auto  
970 équipement de garage  
973 accessoires d'auto et camions  
978 camions à vendre  
982 autos et camions à louer  
985 autobus  
988 déboussage peinture  
990 autos camions demandés  
999 autos à vendre

**211 appartements et logements à partager**

QUÉBÉCOISE, FORMATION UNIVERSITAIRE DISTINGUÉE, DESIRE PARTAGER MAISON UNI-FAMILIALE OU LOGEMENT DANS OUTREMONT OU WESTMOUNT, AVEC QUÉBÉCOIS AYANT MÊME QUALIFICATIONS ENTRE 40 ET 55 ANS. UN ENFANT SERAIT ACCEPTÉ, EXIGE SÉRIEUSES RÉFÉRENCES. DEMANDEZ Mlle MALLETTE 746-6851.

**218 logements chauffés à louer**

MONTRÉAL-NORD, GRANDS 4 1/2 MODERNES, TOUT COMPRIS, EXCEPTÉ TAXE D'EAU. MONTY PRÉS MAURICE-DUPLESSIS, \$135 ET PLUS. 1er MAI. 1 logement libre 1er MARS. JOUR 325-4606 SOIR: 266-5453 OU 655-7466.

**224 logements demandés**

JEUNE COUPLE RECHERCHE BUNGALOW POUR LOCATION À MOYEN OU LONG TERME, LAVAL, STE-THERÈSE OU ENVIRONS. APRÈS 7H. 388-9300.

**227 logements à sous-louer**

A SOUS-LOUER 2 1/2 IMMÉDIATEMENT PRÈS UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, \$125, par MOIS, meublé. 731-6944 - 845-5245.

**302 ameublement**

ARMOIRE DE CUISINE MODERNE SUR MESURE, VANITÉ, ARBORITE, DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER. ESTIMATION 381-9485 588-3929.

**316 articles sport**

SKI ALPINS "ROSSIGNOL STRATOS" 205 CM., \$140.00 APRÈS 5 HEURES TEL.: 721-9170.

**319 instruments de musique**

DISCOTHÈQUE MOBILE POUR TOUTES OCCASIONS AVEC ANIMATIONS DÉSIRÉ 364-0718.

**338 artisanat**

TAXIDERMISTE (empaileur). Toutes sortes d'animaux: petits oiseaux, sortes de gros animaux etc. Pour plus de renseignements tél: 844-4890, 5363 rue Colonniale.

**379 divers à vendre**

TRÈS CHIC ROBE DE MARIÉE, GRANDEUR 12 ANS, PORTÉE UNE FOIS, TRAINÉ SEMI-LONGUE, TEL. APRÈS 9 HEURES P.M. À 381-8983.

**413 entrepreneur**

ENTREPRENEUR MENUISIER, FINITION SOUS-SOL, TRAVAIL GÉNÉRAL 527-1769.

**438 déménagements - transport - camionnage**

ACCEPTERAIS DÉMÉNAGEMENT À PRIX MODIÈRE, LOCAL OU LONGUE DISTANCE, TEL.: 737-8009.

**440 service divers**

AMASO SERVICE DE RENCONTRES SÉRIEUX, 822 EST RUE SHERBROOKE, SUITE 5, MARCHE GAUDETTE B.A., B. PÉD., B.P.H. L. ES LETTRES. TEL.: 524-3852.

**455 impôts - tenue de livres**

**DÉCLARATIONS D'IMPÔT**

FORMULE DEPUIS 1968, TENUE DE LIVRES. TEL.: 381-5425.

**625 divers**

"PERSONNEL"

JEUNE COUPLE (30 ans) RECHERCHE AUTRES JEUNES COUPLES POUR PARTAGER FRAIS DE CHALET POUR SKI ALPIN. 388-877.

**830 hommes-femmes demandés**

MACHINISTE GÉNÉRAL EXPÉRIMENTÉ, DORION & FRÈRES INC., 9945 RUE PARIS, MONTRÉAL-NORD. 322-0320

**SECRÉTAIRE LÉGALE**

ENVIRON 1 AN D'EXPÉRIENCE, SALAIRE À DISCUTER, A. BOURDON AVOCAT, 842-9403.

**845 emplois demandés**

FEMME D'ÂGE MÛR SCOLAIRE ENFANTS D'ÂGE GARDE D'ÉDUCATION MTL-NORD. 323-4148.

**NOUS ACCEPTONS**

**CHARGEX**

**ET**

**master charge**

LA CARTE INTERNATIONALE THE INTERBANK CARD

**POUR VOS PETITES ANNONCES**

**999 autos à vendre**

**TOYOTA COROLLA 1972** MOTEUR EN TRÈS BONNE CONDITION \$1,200. APPELER APRÈS 4 HEURES 353-7369.

**ATTENTION AUSTIN, FORD, TRIUMPH. PENSEZ VOTRE CHAMBLY AUTO 658-8623.**

**CITROEN DS 21, 71, TRÈS BONNE CONDITION.** 54,000 MILLES. SUPPLÉMENT. 4 PNEUS D'HIVER, RADIAL, AVEC ROUES, RADIO \$2,300. RODRIGUE 333-3113, APRÈS 6H: 843-3043.

**MAZDA 73, 808 COUPÉ, PARFAITE CONDITION 16,000 MILLES 1950. 521-6078.**

**630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres**

AVIS DE LA DEMANDE D'ABANDON DE CHARGE. PNEZ AVIS que la compagnie "J. & M. RACINE LIMITÉE" demandera au ministre des Institutions financières la permission d'abandonner sa charge. Lavoie, Cormier & Dorais Procureurs de la compagnie

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL GRIFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTRÉAL (Aide Judiciaire) COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces) No. 12-048624-57 MICHELINE CHAILLOT, Requérante

ROLLAND GUILLEMETTE, d'adresse inconnue.

Intimé PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé ROLLAND GUILLEMETTE est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre copie au greffe de la Cour, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

St-Hubert, le 30 janvier 1975 WILFRID PERRON Registrare

RENAULT 74, QUELQUES MOISES 74 NEUFS, ENCORE EN INVENTAIRE À LIQUIDER À PRIX SPÉCIAL. RENAULT LONGUEUIL LTÉE 465 ouest, Boul. Curé-Pollier, 677-6361

RENAULT 15, 1972, 30,000 MILLES SEULEMENT, TOUT ÉQUIPÉE, ROUES MAGNÉSIEUM, PNEUS MICHELIN, RADIO AM-FM, ANTI-ROUILLE, \$1950. PRENDRAIS ÉCHANGE ET FINANCIERAI. RENAULT LONGUEUIL LTÉE 465 ouest, Boul. Curé-Pollier, 677-6361

RENAULT 1974 FAMILIALE, VOITURE D'EXÉCUTIF DE TRÈS BAS MALLAGE AVEC BALANCE DE PARANTIE ORIGINALE, TOUTE ÉQUIPÉE. TRANSMISSION AUTOMATIQUE OU MANUELLE, RADIO AM/FM, ANTI-ROUILLE, PNEUS MICHELIN \$3,395. PRENDRAIS ÉCHANGE ET FINANCIERAI. RENAULT LONGUEUIL LTÉE 465 ouest, Boul. Curé-Pollier, 677-6361

RENAULT ACHAT - VENTE - ÉCHANGE LE PLUS IMPORTANT DÉPOSITAIRE DE VOITURES NEUVES ET USAGÉES RENAULT AU QUÉBEC, RECHERCHE DES VOITURES DE TOUTES MARQUES EN PARTICULIER RENAULT DE 1970 À 1974. DEMANDEZ ROBERT TEDESCHI, DIRECTEUR DES VENTES. RENAULT LONGUEUIL LTÉE 465 ouest, Boul. Curé-Pollier, 677-6361

**Appels d'offres**

**Hydro-Québec**

**APPEL D'OFFRES DST-75-19037**

pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 18 mars 1975

Région Saint-Laurent

**SERVICES D'ÉQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)**

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 par chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUÉBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000), chaque officiel d'une banque à charte du Canada ou chaque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous conditions, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR-CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosécétaires B. LACASSE - W.E. JOHNSON Montréal, le 4 février 1975

**101 propriétés à vendre**

DEUX-MONTAGNE DUPLEX ET BUNGALOW À VENDRE: \$36,000.00. TEL.: 473-4570.

**108 propriété à l'extérieur**

VEUT ACHETER UNE FERME 676-6762.

**147 terrains à vendre**

A VILLE LAVAL, TERRAIN 50 x 89 (9 à 5H) MME LABRECQUE. 333-3454.

Les petites annonces c'est gîte tremblay 931-8961

**LOUER TV TOSHIBA**

TEL.: 376-0880

Livraison 1 heure aussi option d'achat.

4248 Bélanger est, Mt.

**TRANS QUEBEC TV VOUS FAIT ÉCONOMISER**

TELECOULEUR 14" \$399.

**A PRIX D'ESCOMPTE**

**MATELAS**

de toutes marques - grandeurs et qualités

**MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS**

Le plus grand choix de meubles non peints au Canada.

Tout pour le foyer

CUISINE-SALON-CHAMBRE-ANTIQUÉ-DIVERS.

207 Beaubien est 276-9067  
7573 St-Hubert 276-5507  
10192 boul. St-Michel 384-3044  
790 Atwater 935-6716

**LE MATELAS C'EST NOUS**

**Le JOUR**

chaque matin

La Coopérative et LE JOUR présentent

**Les bandes dessinées québécoises**

**JAUNES D'OEUF** par TANGUY als La Pataphèque c.p. 917 Ste-Adèle

les femmes, pour toi, c'est fini? yes, sir!

mais par quoi ça remplace les femmes, un misogyne? je me suis mis au gin!

lunambule par tibo

UN JOUR JE DEVIENDRAI UN BEAU PRINCE CHARMANT ET D'EMBRASSERAI UNE DOUCE PRINCESSE.

ME PRENEZ-VOUS POUR UN CAVE!

S'VEUX PAS DEVENIR UNE GRENOUILLE!

le sombre vilain

GANE VA PAS MON VIEUX?

JE ME SENS TERRIBLE! C'EST COMME SI BRUCE LEE M'AVAIT BATTU... J'AI LA LANGUE AMIDONNÉE ET L'ESTOMAC COMME DU CHOPSUEY!

PAS DE DOUTE C'EST LA GRIPPE DE HONG-KONG!

**où irons-nous?**

**Cinéma**

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2844. "Le sexe nu" et "Chevalier servant à louer".

ATWATER I: Plaza Alexis Nihon (niveau du métro) 935-4246. "Towerling inferno": 12.10.3.10.6.10.9.10

ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (niveau du métro) 931-3313. "Airport '75": 7.15.8.15.

AVENUE: 1224 Green Av., Westmount. 937-2747. "Le petit prince" (version anglaise): 1.90, 2.40, 4.20, 6.00, 9.15.

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "M. Majestyk": 2.35, 6.10, 9.40. "Les casseurs de gang": 12.55, 4.25, 7.55.

BEAVER: 5117 Avenue du Parc, 844-1932. "These - pleasured condemned": 1.10, 4.00, 6.50, 9.40. "Ragina's secrets" midi, 2.50, 5.40, 8.30.

CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 522-5180. "Vas-y bonhomme": 12.30, 3.35, 6.40, 9.50. "Le grand troc": 2.00, 5.05, 8.15.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1685. "Deux hommes dans la ville": 12.15, 3.20, 6.35, 9.50. "Vingt pas vers la mort": 1.50, 5.00, 8.10.

CHATEAU I: 6956 St-Denis, 271-4400. "Les charnelles": 6.10, 9.35. "Decameron à Canterbury": 7.45.

CHATEAU II: 6956 St-Denis 271-4400. "Gina": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

CINÉMA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis. "Le mouton enragé": 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50.

CINÉMA 2001: 855 Décarie, 277-2001. "The Hellstrom chronicle": 7.30 et 9.30.

CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "2001 Odyssée de l'espace": 6.15, 9.00.

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2996. "Antoine et Sébastien": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CINÉMA LE PIERRON: 1590 St-Denis 524-3222. "Le trio infernal": 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.

CINÉMA V: 5550 Sherbrooke O., 489-5559. SALON ROUGE: "Flesh Gordon": 5.30, 7.00, 8.30, 10.00. SALON BLEU: "New York érotic film festival (part 2)": 6.40, 9.40. "Score": 8.05.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., "Hunder on the orient express": 1.35, 4.05, 6.25, 8.05.

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Vincent, François, Paul et les autres": 7.20, 9.30.

DAUPHIN (McLaren): 2398 E. Beaulieu, 721-6060. "Toute une vie": 7.15, 9.30.

DAUPHIN (Renoir): 2398 E. Beaulieu 721-6060. "J'irai comme un cheval fou": 7.15, 9.15.

ÉLYSÉE: 35 Milton, 842-6053. SALLE RENAISSANCE: "Amarcord": 7.15, 9.30. SALLE EINSTEIN: "Les flammes": 7.15, 9.30, 11.00.

ÉLECTRA: 114 est, rue Ste-Catherine, 522-9177. "Prenez la queue comme tout le monde": 1.00, 3.50, 6.45, 9.40. "Le feu aux lèvres": 2.20, 5.15, 8.10.

ÈVE: 1224 St-Laurent, 861-3151. "The minor wife": 10.00, 12.55, 3.40, 6.40, 9.35. "Deep Love": 11.35, 2.25, 5.20, 8.15.

FESTIVAL: 1298 Ste-Catherine E., 525-8600. "Flesh Gordon": 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00.

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303. "Antoine et Sébastien": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

GREENFIELD I: 519 Boul. Taschereau, 671-6229. "Gina": 7.00, 9.00.

GREENFIELD II: 519 Boul. Taschereau 671-6129. "Les charnelles": "Decameron à Canterbury": 6.00, 9.20.

JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 725-7000. "Dernière maison sur la gauche": 1.00, 10.00. "dorothée": 8.20.

KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707. "L. Robin Crusoe": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

LAVAL I: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Gina": 7.00, 9.00.

LAVAL II: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Journal secret d'une prison de femmes": 2.35, 5.55, 9.15. "Marchands de filles": 1.00, 4.20, 7.40.

LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "God father II": 12.45, 4.20, 8.00.

MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E., 525-2174. "Dernière maison sur la gauche": 6.50, 10.00. "Dorothée": 8.20.

MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570. "For Pete's sake": 2.30, 6.15, 9.50. "California split": 12.40, 4.20, 8.00.

OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4245. "Solrice Ed Emshwiler": 5 films: 7.00 Rencontre avec Louis Perreault: "Il était une guerre": 9.00.

PALACE: 608 Ste-Catherine O., 866-6991. "Texas chainsaw massacre": 1.25, 3.25, 5.25, 7.30, 9.35.

PAPINEAU I: 4519 Papineau, 521-6853. "Contes immoraux": 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20.

PAPINEAU II: 4519 Papineau, 521-6853. "Les charnelles": 3.00, 6.20, 9.35. "La pension du libraire amour": 1.30, 4.45, 8.00.

PARC: 6100 Ste-Catherine O., 768-2509. "Gina": 7.00, 9.00.

PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 8661-2807. "Gina": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

PLACE DU CANADA: Entrée Via Hôtel Champlain, 861-4598. "Front page": 7.15, 9.15.

PLACE VILLE-MARIE LARGE: 577 Dorchester O., 866-2644.

Lenny": 12.45, 2.55, 5.05, 7.20, 9.30.

PLACE VILLE-MARIE: LITTLE: 577 Dorchester O., 866-2644. "The night porter": 12.20, 2.30, 4.40, 6.50, 9.00.

PLAZA 6505 St-Hubert, 274-6155. "Vas-y bonhomme": 12.30, 3.35, 6.40, 9.50. "La grande trouille": 2.00, 5.05, 8.15.

PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215. "Prison babies": 1.10, 4.00, 7.00, 10.00. "Obscene house": 11.50, 2.40, 5.40, 8.30.

RIVOLI I: 6906 St-Denis, 277-4129. "Journal secret d'une prison de femme": 2.50, 6.10, 9.30. "Marchand de filles": 1.10, 4.35, 7.55.

RIVOLI II: 6906 St-Denis, 277-4129. "La revolve des morts vivants": 2.25, 5.55, 9.25. "La furie des vampires": 12.40, 4.10, 7.40.

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O., 932-1139. "Earth quake": 12.30, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30.

SNOWDON: 5225 boul. Décarie: 482-1322. "Klanman": 1.00, 3.05, 5.15, 7.25, 9.45.

ST-DENIS: 1594 St-Denis, 849-4211. "Pousse, mais pousse égal": 1.00, 3.15, 5.25, 7.40, 9.50.

VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges, 721-8243. "The night porter": 12.25, 2.40, 4.55, 7.05, 9.15.

VENDÔME: Place Victoria 878-1451. "Contes immoraux": 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.

VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Le cerle noir": 8.00. "Terreur aveugle": 8.30, 9.40.

VERSAILLES: 7255 Sherbrooke E. (SALON BLEU): "Les charnelles": 6.25, 9.45, Decameron à Canterbury": 7.40, Sam. & dim. 1.00, 4.20, 7.40 (SALON ROUGE): "Gina": 7.00, 9.00.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "General Idi Amin Dada": 7.30, 9.30.

WESTMOUNT SQUARE: "Freebie and the bean": 12.45, 2.45, 4.45, 6.55, 9.05.

YORK: "Man with the golden gun": 12.30, 2.35, 4.40, 6.50, 9.05.

CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE: 1700St-Denis, 844-8734. Le documentaire britannique: 7.30 "L'infonie inachevée": 9.30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMA TOUROPHIQUE: 1455 boul. De Maisonneuve, 879-4349. Relâche le lundi.

VIDEOGRAPHIE, 1604 St-Denis, 842-9786. "Point carré" de Pierre Pointier. Tous les soirs à 8.00 entrée libre. Relâche le vendredi.

**Théâtres**

CENTAUR, 453 St-François Xavier, 286-1229. "Bethune" de Rod Langley (version anglaise) à 20.00, dimanche: 19.00 Samedi et mercredi: 14.00 Relâche le lundi.

LE PATRIOTE en bas, 1474 est, Ste-Catherine, 521-6866: "Dis-moi qui fait beau Méo." de Jacqueline Barrette: 20.00 samedi: 19.30 et 23.00. Relâche lundi et mardi.

LE PATRIOTE EN HAUT, 1474 Ste-Catherine est, 521-6866: "Ce tour de Gogol" de Fernand Senou interprété par Monique Mercier: 20.00 Samedi: 19.30 et 22.30. Relâche lundi et mardi.

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE, 1200 rue Bleury: "L'école des femmes" de Molière. Lundi, mardi et mercredi: 20.00 Samedi: 19.30 et 22.30. Relâche jeudi et vendredi: 19.30 Samedi: 20.30. Renseignements: 866-1934.

THÉÂTRE DE QUAT-SOUS: 100 est avenue des Pins, 845-7277. "Colette et Pénélope" de Robert Claing, à 20.30. Relâche le lundi.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis. "Virage dangereux": 20.00 Relâche le lundi.

PLACE DES ARTS: (Théâtre Port-Royal): La Compagnie Jean Duceppe présente: "Charbonneau: la vie de char" à 20.00 Samedi: 18.30 et 22.00.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau, 523-1211. "Les hauts et les bas de la diva Sarah Ménard par eux-mêmes". 20.30. Relâche le lundi.

THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE: 841 ouest, Ste-Catherine, 861-0563. "La barrière" de Marc F. Gélinas. Du mardi au vendredi à 20.50 Samedi: 17.00 et 21.00. Dimanche: 19.00.

**Variétés**

AU BOUT DU VIEUX: 356 Berli (près du port) 844-0567. Relâche.

CAFÉ CAMPUS: 3315 de la Reine-Marie, 735-1259. Relâche.

CAFÉ BRAQUE (à Dorion) 455-6885. Relâche.

CASANOUS: (association espagnole) 485 Sherbrooke O., 844-3691. Relâche.

IN CONCERT 2 LE ROYER: 861-5669. "Johnny Hammond".

LA GRANGE DE BÉLOËL, 225 rue Prévert, Relâche.

L'ATRE, 4481 St-Denis, 845-8835. "Suzanne Jacob": à 21.00 et 23.00.

L'ÉVÊCHE: (Hôtel Nelson, Place Jacques-Cartier) Gilbert Montagné.

LA GRANGE PASSE: 411 rue Ontario E., 844-6244. Relâche.

PLACE DES ARTS: Saïte Wilfrid Pelletier, Mireille Mathieu. A 20.30 Samedi: 18.30 et 22.00. Concerts midi: Les cuivres "Famille admirable".

THÉÂTRE MAISONNEUVE: Le clown Soki: 2 Rens. à 20.30.

# vie et culture

Pour la musique, la danse et le théâtre

## Les Affaires culturelles ont accordé des subsides de \$9,515,500 en '74-'75

Le ministère des Affaires culturelles a apporté cette année un soutien financier de 4,077,500 dollars en subsides aux organismes qui oeuvrent dans les domaines de la musique, de la danse et du théâtre, a annoncé hier le ministre, monsieur Denis Hardy. Cette somme présente une augmentation d'environ 600,000 dollars sur l'année précédente, a-t-il ajouté.

Monsieur Denis Hardy a également affirmé que l'octroi de 4,077,500 dollars à ces organismes ne représente qu'un volet des programmes du ministère des Affaires culturelles visant à favoriser l'accès du public aux arts d'interprétation par la formation d'artistes de la scène et par l'aide à la production.

En effet, il faut ajouter selon lui, à ce premier montant, une somme de 3,338,200 dollars pour l'enseignement des arts d'interprétation et une subvention

ayant totalisé l'an dernier 1,622,000 dollars pour le Place des Arts de Montréal et qui sera sans doute du même ordre cette année. "Le grand total que le ministère des Affaires culturelles a affecté aux arts d'interprétation atteindra donc, cette année, 9,515,500 dollars, ce qui représente un effort considérable de la population québécoise, dont le gouvernement n'est que le mandataire, pour le soutien de la musique, de la danse et du théâtre", a affirmé le ministre.

"Dans n'importe quel pays soucieux de sa culture, les besoins des arts d'interprétation sont incommensurables et dépassent toujours les possibilités budgétaires. Cependant, ma grande satisfaction devant l'importance du soutien apporté cette année à la musique, à la danse et au théâtre provient de la répartition des subsides parmi une très grande variété de disciplines

et ce, sur toute l'étendue du territoire. Ainsi, outre les subventions versées aux grands organismes musicaux tels les ensembles symphoniques ou l'opéra, les orchestres régionaux, les sociétés musicales, les camps de jeunes musiciens, les chorales, les fanfares obtiennent également l'appui financier de notre ministère. La culture musicale n'est donc plus le privilège exclusif de quelques grands centres et de certaines formations artistiques, mais elle est maintenant accessible d'un bout à l'autre du Québec, grâce à des initiatives qui sont souvent celles d'amateurs en marche vers le statut professionnel", d'affirme le ministre.

En fait, conclut le communiqué du ministère, en citant toujours M. Hardy, un total de 105 organismes différents ont bénéficié de cette assistance et un certain nombre d'autres s'y ajouteront quand l'étude de

leurs dossiers actuellement en cours sera terminée.

Parmi ces dossiers à l'étude, celui de la Compagnie Jean Duceppe vient d'être étudié et un subside de 50,000 dollars a été accordé. De ce montant octroyé par la direction générale des arts d'interprétation du ministère des Affai-

res culturelles, 40,500.00 dollars s'appliquent au programme de tournées effectuées par la Compagnie à travers le Québec. Par ailleurs, une somme de 9,500.00 dollars permettra de combler le déficit enregistré par cet organisme en raison de l'insuccès qu'a connu la pièce "Les Crasseux".

### 35 ans après Citizen Kane

## Orson Welles reçoit l'hommage d'Hollywood

LOS ANGELES (AFP) — Trente cinq ans après "Citizen Kane", Orson Welles est revenu à Hollywood pour y recevoir un hommage tardif à son talent de réalisateur et d'acteur, le grand prix de l'American Film Institute, qui lui a été décerné dimanche. "Je vous remercie de tout mon

coeur", a déclaré Orson Welles à l'adresse de ses pairs qui lui avaient rendu hommage chacun à son tour: Joseph Cotten, Janet Leigh, Charlton Heston et Ingrid Bergman, laquelle a notamment affirmé: "Orson Welles a montré au monde ce qu'était le vrai courage. Son talent est éblouissant."



La cérémonie, qui a été filmée, doit être retransmise le 17 février à la télévision. Orson Welles avait 24 ans lorsqu'il réalisa à Hollywood "Citizen Kane", acclamé par les critiques de l'époque comme le plus grand film américain. La première sortie du film souleva une énorme controverse par suite de la ressemblance entre Charles Foster Kane, le héros du film interprété par Welles lui-même, et le magnat de la presse américaine William Randolph Hearst.



Le mois de Sol est commencé

C'était hier soir la première de "Rien détonnant", le nouveau récital de Sol qui a pris l'affiche du théâtre Maisonneuve jusqu'au 3 mars.

### Rencontre aux midis de la Place

## Jean-Pierre Ferland raconte un peu la chanson et beaucoup sa vie

par Christian Nobert

Hier midi, c'était la première d'une série de rencontres au Piano Nobile des midis de la Place. Un tête-à-tête avec Jean-Pierre Ferland, sans chanson ni musique, pour bavarder de chanson québécoise et de... Jean-Pierre Ferland.

Le but de cette rencontre devait renseigner, éduquer le public sur la chanson québécoise à l'heure actuelle, mais, à part d'apprendre qu'elle se porte bien et que "les chansonniers ont maintenant pris le dessus sur les québécoises", il y a plus été question des blondes de Ferland, que d'autre chose.

En fait, ce n'est pas un drame si la chose a tourné ainsi. Pour ceux qui aiment et ne pensent que Ferland, leur bonheur en était que plus grand. Il est difficile



aussi de demander à un gars comme Ferland de donner un cours sur un thème autre que sa vie, surtout face à des spectateurs qui ne savaient pas à quoi s'attendre d'une rencontre avec un chansonnier, qui est aussi une vedette...

Assis au centre du Piano Nobile sur un tabouret, en veston-cravate, avec son micro, sa première phrase a été: "Posez-moi des

questions, où je vais être obligé de vous raconter ma vie". Et il l'a contée sans le vouloir puisque quatre ou cinq personnes le voulaient de la sorte. Ferland a tout de même eu assez de tact pour revenir sur le sujet de la chanson québécoise. Et à un spectateur qui lui demandait de lui chanter une chanson, il a tout simplement répondu non.

Ferland a réussi à faire passer par le biais des questions que le public québécois est le plus difficile qu'il connaisse; qu'à l'Olympia de Paris, il y a les loges des Français et celles des Québécois au deuxième

au-dessus des cuisines; que les chanteurs québécois vendent plus de 33 tours, mais moins de 45 tours que ceux de la France...

Enfin, rien de bien intéressant sur le thème de la rencontre, mais plus reposant à l'heure du lunch d'entendre parler des "bonnes femmes" de Ferland, de sa blonde anglaise, de son début de carrière avec les Hervé Brousseau, Raymond Lévesque, Claude Léveillé ou Paul De Margerie et de son fameux succès, "T'es mon amour, t'es ma maîtresse", avec "la représentante des québécoises", Ginette Reno...

Jean-Pierre Ferland nous a raconté sa vie, ses amours, ses heures de travail entre midi et une heure... Et la chanson québécoise se porte bien malgré tout.

P.S.: La semaine prochaine (mardi 18 février), l'invité sera Michel Brault et la discussion portera sur le cinéma... ou "Les Ordres".

## Hardy va réétudier le dossier de la NCT

Pour ce qui est par ailleurs du dossier de la Nouvelle compagnie théâtrale, il apparaît que le ministre des Affaires culturelles entend l'examiner à nouveau. Louise Gingras, attaché de presse du ministre, a confirmé au JOUR que le ministre lui-même, Denis Hardy, rencontrerait la semaine prochaine, à une date qui n'a pas encore été fixée, Mme Françoise Gratton et M. Gilles Pelletier, responsable de la NCT.

Mme Gingras a d'autre part indi-

qué que le ministre serait actuellement prêt à éponger tout déficit que la NCT pourrait avoir à la fin de la présente année budgétaire. Il serait cependant principalement question, lors de cet entretien avec le ministre, du problème des locaux qui se poserait à la NCT, la salle du Gesù devant être probablement détruite. Est-ce à dire que la Nouvelle Compagnie Théâtrale sera finalement rescapée par le ministère des Affaires culturelles?

### Horaires Télévision

2 CBFT (R-C), Montréal	(6) CJPM (VA) Chicoutimi	10 CFTM (TVA) Montréal	13 CKTM, Trois-Rivières
4 CFQM (TVA) Québec	7 CHLT Sherbrooke	11 CBVT (R-C) Québec	(13) CJOH (CTV) Ottawa-Hull
(4) CBOT (CBC) Ottawa-Hull	9 CBOFT (R-C), Ottawa	(11) TCO (câble) Québec	
5 CKMI, Québec	(15) CIVQ-TV, (R.Q.) Québec	12 CFRC (CTV) Montréal	
6 CBMT (CBC) Montréal	(17) CIVM-TQ, (R.Q.) Montréal	(12) CKRS, Jonquières	

### matinée

- 9.00
- 4 Au bout du fil
- (4) The Friendly Giant (enfant)
- 6 Quebec School Telecasts
- (8) Les bouts d'chou (enfant)
- 8 (13) Pay Cards (jeu)
- 12 Karen's Yoga
- (30) Ouverture sur l'Outaouais.
- 9.15
- 2 (9) 11 (12) 13 Les Oraisons (éducation)
- (4) Ontario School Telecasts
- 7 Le 5e quart d'heure.
- 10 36-24-36 (culture physique)
- 9.30
- 2 (9) 11 (12) 13 Les 100 tours de Centour (éducation)
- 5 Quebec School Telecasts
- (8) Cinéma: "Un témoin dans la ville". Fr. 1959. Drame policier.
- 7 Sans détour (magazine)
- (13) The A.M. Show
- 10 Pour vous mesdames
- 12 The Community (information)
- (30) Et pis c'est ça
- 9.45
- 2 (9) 11 (12) 13 En mouvement
- 10.00
- 2 (9) 11 (12) 13 You-Hou (enfant)
- 7 Pourquoi pas
- 12 The Dick Van Dyke Show (comédie)
- (30) Pour vous mesdames
- 10.15
- 2 (9) 11 (12) 13 Les contes de la rive (enfant)
- 10.30
- 2 (9) 11 (12) 13 Départ (information)
- 4 Pour vous mesdames
- (4) 5 Mr. Dressup (enfant)
- 9 Cours scolaires de l'Ontario
- 12 McGowan & Co.
- 10.50
- 8 Quest (religion)
- 11.00
- 2 (9) 11 (12) 13 Les recettes de Juliette
- 4 Au bout du fil
- (4) 5 Sesame Street (éducation)
- (8) Le cirque à son meilleur (enfant)
- 7 10 Personnalités (jeu)
- 8 Karen's Yoga
- 12 Définition (jeu)
- 11.30
- 2 11 Les enquêteurs associés
- 4 Leçons de beauté (conseils)
- (6) Dessins animés
- 7 La famille Stone (comédie)
- 8 Romper Room (enfant)
- 9 Les recettes de Juliette
- (9) 13 Rue Principale
- 10 Pep 75 (éducation) "Le monde du travail"
- 12 The Art of Cooking (cuisine)
- (12) Le module du midi
- (30) Personnalités (jeu)
- 11.45
- 4 La météo
- (8) A votre service
- 11.50
- 4 Les informations

### (6) Rond-Point

- 7 (10) 30 Les tannants (variétés)
- (13) Movie Matinee: "As young as you feel". E-U. 1951. Comédie.
- 12 Matinee with George Balcan: "Clambake". E-U. 1967. Comédie musicale.
- 1.00
- 4 Voyage au fond des mers (science-fiction)
- (4) Four for the road
- 5 Robin Hood (aventure)
- 6 R. Kildare (drame)
- 1.30
- 2 (9) 11 (12) Le téléjournal
- (4) Coronation Street (téléroman)
- 5 Peter Gun (policier)
- (6) 30 Pour vous mesdames
- 7 Cine 7: "Les filles de l'air" (Comedy Fly with Me) E-U. 1963. Comédie sentimentale.
- 10 Au jour le jour (affaires publiques)
- (30) Les affaires de tout l'monde
- 1.35
- 2 (9) 11 (12) 13 Femme d'aujourd'hui
- 2.00
- 4 Cinéma: "Lulu belle". E-U. 1948. Drame.
- (4) 6 Love American Style (comédie)
- 5 The Bob Switzer Show
- (8) 13) What's the good word? (jeu)
- (30) En prenant le thé: "La vie à belles dents" (But not for me) E-U. 1959. Comédie dramatique.
- 2.30
- 2 (9) 11 Cinéma: "Cent millions ont disparu". R. 1965. Comédie policière.
- (4) 5 6 The Edge of Night (téléroman)
- 8 (12) 13) He knows she knows (jeu)
- 10 Ciné-mercure: "Chanson païenne" (Pagan Love Song) E-U. 1951. Comédie musicale.
- (12) C'est quoi ça? "La contraception, ce n'est qu'un début".
- 13 Conseil Express
- 3.00
- (4) 5 6 Juliette & Friends
- (6) Personnalités (jeu)
- 8 12 Another World (téléroman)
- (12) Ne coupez pas
- 3.30
- 4 Dessins animés
- (4) 5 6 Take 30 (actualité)
- (6) Jinnj (comédie)
- 7 Mini-shopping.
- 13 D'iberville (comédie)
- 4.00
- 2 (9) 11 (12) 13 Bobino (enfant)
- 4 Au sous-sol d'André (enfant)
- (4) 5 6 Family Court (drame)
- (6) 7 10 (30) Patoville (enfant)
- (8) 13) It's your move (jeu)
- 12 What's the good word? (jeu)
- 4.30
- 2 (9) 11 (12) 13 Picotine (enfant)
- (4) 5 6 Dr. Zerk and the Zunkins (enfant)
- (6) La soeur volante (comédie)
- 7 Cineparo: "L'homme descend du ciel". Fr. 1957. Comédie.
- (8) 13) The Lucy Show (comédie)
- 10 Jinnj (comédie)
- 12 Pay Cards (jeu)
- (30) Les bouts d'chou (enfant)
- 4.50
- 4 Les tannants (variétés)
- 5.00
- 2 9 11 Le monde merveilleux de Disney
- (4) 5 6 Thoroughbred
- (6) Les tannants (variétés)
- (13) Mannix (policier)
- (9) 13) Cinéma de 5 heures: "Le petit baigneur". Fr. 1968. Comédie réalisée et interprétée par Robert Dhéry.
- 10 (30) Le fugitif (drame)
- 12 Truth or Consequences (jeu)
- (12) Cinéma pour rire: "Sous les verrous" (Pardon Us) E-U. 1931. Comédie.
- 5.30
- (4) 5 6 The Partridge Family (comédie)

### 12 It's your move (jeu)

- 5.50
- 4 La météo
- 5.55
- 4 Votre foyer madame (conseils)
- 6.00
- 2 Le comportement animal (documentaire)
- 4 7 (10) 30) Parle parle, jase jase...
- (4) Generation
- 5 6 The City at Six (information)
- (8) Studio Six (interview)
- (8) 13) Newslaine
- 9 Tout à l'heure
- 11 Sport détente
- 12 Pulse (information)
- 6.30
- 2 11 Actualités 24
- (4) This Day (information)
- 5 Around the City with Bob (information)
- (6) Parle parle, jase jase...
- (12) Information première
- 6.40
- (12) Actualités nationales
- 7.00
- 4 Aujourd'hui le 12 février (information)
- 5 6 Bon appétit! (cuisine)
- 7 Duke box (variétés)
- (8) 13) Country Way (musique western)
- 9 Le 9 vous informe
- 10 Le 10 vous informe
- 11 Le 11 vous informe
- 12) Chapeau melon et bottes de cuir (suspense)
- 13 Le 13 vous informe
- (15) 17) Rythmes
- 7.30
- 2 9 11 Consommateurs avertis (information)
- (4) 6) 7 (10) 30) Le ranch à Willie (musique western)
- (4) 5 6 Keith Hampshire's Music Machine (variétés)
- (8) 13) New faces (variétés)
- 13) Jinnj (comédie)
- 12 McGowan & Co.
- (15) 17) Bons baisers
- 8.00
- 2 8 9 (9) 11 12 (12) 13 (13) Hockey: "Ligue nationale. Du Maple Leafs Gardens de Toronto, les Canadiens de Montréal vs les Maple Leafs.
- 4 Les grandes productions: "Show boat". E-U. 1951. Comédie musicale.
- (4) 5 6 This Land
- (6) Les grandes productions: "Mission diabolique". All. 1957. Drame de guerre.
- 7 Les grandes productions: "Made-moiselle de Paris". Fr. 1955. Comédie sentimentale.
- 8 (22) That's my mama (comédie)
- 10 Les grandes productions: "Le bobo" (The Bobo) G-B. 1967. Comédie.
- (15) 17) Alles hop!
- (30) Les grandes productions: "Le revenant à Kandara". Fr. 1956. Drame policier.
- 8.30
- (4) 5 6 Musicamera
- (15) 17) Si on s'y mettait
- 9.00
- (15) 17) Le monde d'aujourd'hui: "Irak, deux paix pour une révolution".
- 9.30
- (4) 5 6 Musicamera: "La valse".
- 10.00
- 4 Auto Patrouille (policier)
- (6) 7 10 Si Québec m'était conté (jeu)
- (30) Genre de parole
- 10.30
- 2 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal
- (4) 6) 7 (10) 30) Les nouvelles TVA

### CE SOIR:

À 21h; dans le cadre de l'émission "Le monde d'aujourd'hui", (R.Q.) en première partie "Irak, deux paix pour une révolution", un document sur l'Irak, sa position politique, ses habitants. En deuxième partie: "Une famille chinoise".

Lise reçoit à 23h: Denise Bombardier, Henri Duviillard et Danielle DeLorme.

### LE SERVICE D'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL PRÉSENTE

#### L'ATTENTE

"Une première en Amérique du Nord"

Un spectacle présenté pour la première fois hors les murs par un groupe de détenus de l'institution pénitentiaire de Cowansville.

Au programme:

- "DIAPORAMA". Montage audio-visuel sur la vie en prison réalisé par les résidents.
- "L'ATTENTE". Création collective en 10 tableaux.
- Échanges entre spectateurs et résidents.

#### AUDITORIUM DU PAVILLON LAFONTAINE

1301 est Sherbrooke Métro Sherbrooke.

samedi, le 15 février

En matinée 14h30.

En soirée 19h30.

entrée gratuite moyennant réservation 876-3084

## Sol vous invite à son nouveau spectacle "Rien détonnant!"

du 11 Fév. au 2 Mars à 20:30 hrs billets: \$2.50 à \$6.00

EN VENTE À LA PLACE DES ARTS ET SAUVÉ FRÈRES

THÉÂTRE MAISONNEUVE

1111 DES ARTS Montréal 129 (Québec) Tel: 842-2112

### Le JONCAIRE

Un restaurant hors pair qui vous invite à la bonne chère dans une reposante atmosphère

DEJUNERS D'AFFAIRES - \$2.50 à \$5 ET TABLE D'HÔTE

Reservations: 845-7275

12 ouest, rue Saint-Paul Vieux-Montréal

de DENYS ARCAND 14 ANS

1301 est Sherbrooke Métro Sherbrooke.

samedi, le 15 février

En matinée 14h30.

En soirée 19h30.

entrée gratuite moyennant réservation 876-3084

UNE VIOLENCE DIGNES DE SAM PECKINPAH! - Montreal Matin

gina

CELINE LOMEZ CLAUDE BIANCHARD

3e SEMAINE!

PIGALLE • CHATEAU • VERSAILLES GREENFIELD Pk • LAVAL • PARC VERDUN

### LA BARRIÈRE

de MARC F. GÉLINAS

mise en scène

CLAUDE JUTRA

avec

pierre dufresne robert rivard  
roland d'amour jean-louis millette  
louise cuerrier guy nadon  
yvonne leroux denis mercier

décors gabriel contant musique michel hinton  
costumes lydia randolph michel hinton

"première ce soir"

au théâtre du nouveau monde

84 ouest rue sainte-catherine

tnm Tel: 861-9663

# le sport

Avant d'établir un record

## Les Capitals congédient leur instructeur Anderson!

LANDOVER (AP) — Les Capitals de Washington, de la LNH, ont congédié hier le pilote Jimmy Anderson et l'ont remplacé immédiatement par le dépisteur en chef Red Sullivan.

Anderson, qui affichait un bilan de 4-44-5 avec ce club de l'expansion, demeurera dans l'organisation de l'équipe comme dépisteur à partir de lundi.

Sullivan qui a déjà piloté les Rangers de New York et les Penguins de Pittsburgh, est entré en fonction avant le match d'hier soir contre les Rangers. Il a dit que son but, au cours des 26 derniers matchs du club, était de récolter assez de points afin de ne pas améliorer le record de la LNH quant au plus petit nombre de points enregistrés en une saison, soit 30 par les Islanders de New York en 1972-73 à leur première saison dans la LNH.

Nous devons récolter de 19 ou 20 points et je crois que nous pouvons le faire, a déclaré le nouveau pilote lors d'une conférence de presse convoquée à la hâte à la patinoire des Capitals à Washington.

"Je ne dis pas que je vais changer le club en une soirée, a ajouté le rouquin qui a évolué pendant neuf saisons dans la LNH.

"Je veux et j'obtiens le respect et du travail ardu, seule façon d'obtenir du succès dans la LNH."

## Schultz suspendu

MONTREAL — Le président de la Ligue nationale de hockey Clarence Campbell a annoncé qu'il avait infligé une suspension d'une partie à l'ailier gauche des Flyers de Philadelphie Dave Schultz.

Cette suspension fait suite aux incidents du match de samedi dernier contre les North Stars du Minnesota alors que Schultz avait écopé de sa cinquième punition de match pour mauvaise conduite de la saison.

La saison dernière, Schultz avait établi un record de punitions pour la LNH avec 348 minutes et, en 55 parties cette saison, il a déjà dépassé ce record de deux minutes.

## Lamarche éliminé!

TORONTO — Les quatre Canadiens inscrits au tournoi de tennis de la WCT, qui a lieu à Toronto, ont été éliminés dès le premier tour du tournoi.

C'est ainsi que le Torontois Dale Power a été éliminé 6-1 et 6-1 par l'Américain Cliff Richey, que Don McCormick, de Vancouver, numéro un chez les joueurs canadiens, s'est incliné 6-1, 4-6 et 6-2 devant l'Américain Mike Estep et que Tony Bardsley, également de Vancouver, n'a pas fait long feu devant l'Américain Raz Reid, perdant 6-2 et 6-3. Le Montréalais Pierre Lamarche, a subi, pour sa part, un cinglant revers de 6-2 et 6-1 aux mains de l'Américain Dick Stockton.

Par ailleurs, on a enregistré deux surprises, dans cette première journée: l'élimination du second favori, l'Australien John Alexander, battu 6-8, 6-4 et 6-4 par l'Américain Eric Van Dillen et celle de l'Américain Tom Gorman par l'Australien Barry Phillips-Moore en trois sets, 5-7, 6-4 et 6-4.

Enfin, on a noté les victoires des Américains Bob Lutz, Stan Smith et Paul Gerken.

Lamarche a également suivi l'élimination en double quand il s'est incliné, en compagnie de Dale Power, de Toronto, 6-1, 6-4, devant Stockton et Eric Van Dillen.

De même, les Canadiens Don McCormick et Tony Bardsley ont succombés par 6-2, 7-6, dans le double.

Pendant dix ans...

Le directeur-gérant Milt Schmidt a révélé que Sullivan était embauché pour une période indéfinie. Sullivan, qui avait signé un contrat de trois ans comme dépisteur en tant que premier employé de Schmidt, a dit qu'il n'avait pas accepté

le poste "uniquement pour terminer la saison".

"Je n'ai jamais accepté un poste de cette façon dans ma vie, a ajouté Sullivan. J'espère demeurer derrière le banc pendant 10 ans."

Schmidt et Sullivan n'ont pas tari d'éloges à l'endroit d'Anderson, qui n'a pas assisté à la conférence de presse.

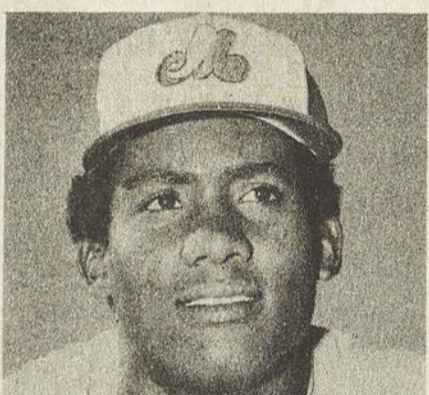
"J'apprécie son travail et regrette ce changement", a dit Schmidt.

Sullivan a conclu: "Jimmy connaît son hockey, mais a connu des temps difficiles, car je n'ai jamais vu tant de blessés au sein d'un club. Nous sommes chanceux qu'il ait fait un aussi bon boulot et je suis heureux qu'il demeure dans l'organisation".

# les capsules de Christian Nobert

Encore trois autres joueurs sont venus s'ajouter hier à la formation d'hiver des Expos de Montréal (les joueurs s'engagent comme les dollars rentrent dans la campagne de souscription...) Les trois nouveaux venus sont le jeune lanceur de 22 ans, **Chip Lang**; le voltigeur **Bombo Rivera**, âgé aussi de 22 ans; et le receveur **Bobbie Goodman** (21 ans). Il manque encore neuf joueurs avant le début du camp d'entraînement au printemps à West Palm Beach.

Message pour les mordus du ski: le Club de ski SPORAC organise une journée de ski à Whiteface Mountain dans l'État de New York le 16 février prochain. Pour plus de renseignements et pour réservations, téléphonez aux numéros suivants: 256-3390 ou 677-4775.



Jesus "Bombo" Rivera

Les Oilers d'Edmonton ont fait part à leurs joueurs de leur intention de suspendre sans salaire et de poursuivre en dommages et intérêts tout joueur qui n'aura pas respecté une des clauses du contrat type de l'AMH. Le directeur-gérant du club, **Bill Hunter**, a précisé qu'il s'agissait de la clause disant que le joueur s'engage à fournir la meilleure performance possible. Comme si la performance se calcule à la performance...

Un autre directeur-gérant d'un club de l'AMH, **Buck Houle** des Toros, a déclaré hier que **Carl Brewer** n'avait plus l'intention de porter l'uniforme de l'équipe. **Brewer** est actuellement analyste des matches télévisés des Toros et, semble-t-il, il préfère ce job à l'autre.

Par autre, **Ron Cey**, des Dodgers de Los Angeles, désire jouer au baseball, mais le salaire que lui offre actuellement la direction ne le satisfait pas et il aura recours à l'arbitrage. Le président **Walter O'Malley** a confirmé également que le cas du lanceur **Don Sutton** avait été soumis à l'arbitrage.

lement que le cas du lanceur **Don Sutton** avait été soumis à l'arbitrage.

L'Américain **Arthur Ashe** aura droit à sa revanche contre **Bjorn Borg** dans la finale du tournoi WCT de Bologne. **Ashe** avait été battu par le Suédois dans la finale du tournoi de Richmond. **Borg** s'est qualifié pour la finale en battant hier le Hollandais **Tom Okker** au compte de 6-2 et 6-2.

D'autre part, **Jimmy Connors** est passé au troisième tour des championnats ouvert en salle des États-Unis lundi en battant le Tchèque **Jiri Granat** 6-1 et 6-2. Dans le même tournoi, **Jan Kodes** a défait le Californien **Bob Kriss** 6-7, 6-4 et 6-0.

Pendant ce temps, **Chris Evert**, en battant l'Australienne **Margaret Court** dans la finale du tournoi d'Akron dimanche, a porté ses gains à \$46,600 cette saison aux États-Unis. **Billy Jean King** suit avec \$28,000.

En Angleterre, on a nommé un ancien membre de coupe Davis, **Paul Hutchins**, comme gérant de l'équipe nationale de Grande-Bretagne. **Hutchins** a aussitôt révélé que la discipline sera une règle d'or dans l'équipe. Au cours d'une conférence de presse, il a déclaré que pendant la préparation d'une rencontre internationale, les membres de l'équipe devront arrêter de fumer, de boire de l'alcool et de se coucher à "des heures impossibles". La seule chose permise, sera un verre de bière à l'occasion. Il est temps qu'on mette un peu d'ordre dans le sport en Angleterre.

Les Rough Riders d'Ottawa ont un oeil sur une jeune étoile de football et de baseball de l'Université du Tennessee, **Condredge Holloway**. Le club n'attend qu'une réponse de ce dernier pour l'engager comme quart-arrière. **Holloway** avait déjà refusé une offre de \$90,000 des Expos de Montréal à l'âge de 17 ans parce que sa mère ne voulait pas. Il doit décider maintenant entre un poste de quart-arrière ou le baseball. Il semble que le premier choix l'intéresse plus.

Trois grandes vedettes de l'athlétisme est-allemand participeront à la réunion internationale en salle le 14 février à Toronto. Il s'agit de la championne du monde de saut en hauteur, **Rosemarie Witschas-Achermann**, d'**Annelie Ehrhardt** et de **Klaus Peter Justus**.

**Le malheur des Maple Leafs de Toronto cette saison, c'est d'appartenir à la même division que les Bruins de Boston et les Sabres de Buffalo... autrement, ils forment une équipe équilibrée et assez spectaculaire. Le seul jeu de Borje Salming vaut le prix d'entrée. Mais ceux que le Canadien ira affronter ce soir au Maple Leaf Garden semblent irrémédiablement voués au troisième rang de la division IV, devant au classement seulement les Seals de la Californie. Avec deux matches de plus de joués que les Kings, le Tricolore détient une avance de cinq points en tête de la division III.**

## les statistiques hockey

### Ligue nationale

Division Lester Patrick				Division Charles Adams			
G	PN	Bp	Bc Pts	Buff.	Calif.	San Jose	Winn.
Phila.....33	13	7	183	117	73		
Rang.....28	1710	224	181	66			
Atlant.....23	2111	155	156	57			
Islan.....22	1814	180	152	58			

Division James Norris				Division James Norris			
Mont.	L. Ang.	Pitts.	Det.	Mont.	L. Ang.	Pitts.	Det.
.....32	914	259	155	78			
.....30	1113	183	119	73			
.....23	1911	214	195	57			
.....14	3010	164	223	38			
Washing.....4	45	5	113	282	13		

### Ligue majeure (Qué.)

Division est				Division ouest			
T-Rivi.	Qué.	Chicou.	Sorel.	Sherb.	Corn.	Mont.	Hull.
.....25	20	9	236	226	59		
.....26	23	2	222	204	54		
.....17	31	4	216	307	38		
.....14	34	7	215	295	35		
Shawt.....12	31	9	225	310	33		

### Association mondiale

Division canadienne					
Qué.	Toront.	Edmon.	Vanc.		
.....34	17	0	215	164	68
.....29	22	2	227	220	60
.....25	19	2	169	155	22
.....25	23	2	156	159	52
.....21	25	2	186	172	44

Division est					
N-Ang.	Cleve.	Chica.	India.		
.....28	21	2	172	181	58
.....23	28	2	149	167	48
.....33	1177	210	39		
.....11	38	3	120	211	25

Division ouest					
Hous.	Phoe.	Minne.	S. Diego.		
.....34	18	0	238	164	68
.....28	21	6	201	176	62
.....27	22	1	203	170	55
.....25	21	2	176	170	52
.....14	35	3	123	213	31

Compteurs			
Hull, W.	Bernier, Qué.	Lacroix, SD.	Lund, Hou.
.....47	39	86	
.....39	42	81	
.....24	55	79	
.....25	47	72	
.....16	55	71	
.....32	31	63	
.....23	38	61	
.....19	42	61	
.....29	31	60	
.....35	22	57	
.....31	24	55	

Comment Dédé a "protégé" les journalistes FTQ en leur extorquant \$11,000

Le pétrole au coeur d'une crise majeure Canada-USA

United Aircraft: c'est la "dernière chance"

L'absence de preuves conduit à l'exonération de Laporte

50% d'augmentation pour les députés

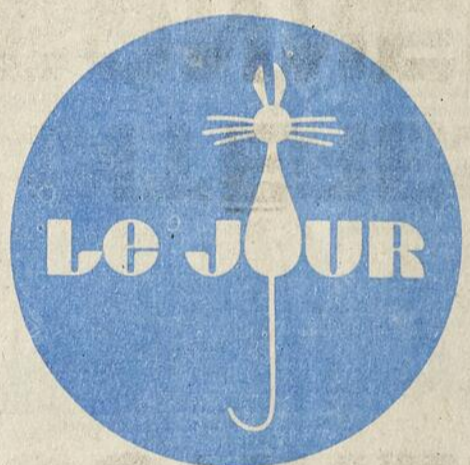
\$653 au lieu de \$310 millions

Burns implique 4 libéraux et met son siège en jeu

On veut éviter les erreurs d'Expo 67

L'accord de Vladivostok plus de 2,400 fusées

# UN ABONNEMENT POUR VOUS C'EST INTÉRESSANT UN ABONNEMENT POUR NOUS C'EST IMPORTANT



ABONNEMENTS PAR CAMELOTS (\$1.50 par semaine)	
<b>MONTREAL &amp; RÉGION</b> 331-8961 332-3890 dès 7 h 30 a.m.	<b>LAC ST-JEAN/SAGUENAY</b> 549-6427
<b>COTE-NORD</b> Baie Comeau Hauterive 589-5017 Sept-Iles 962-5335	<b>SOREL</b> 742-3328
<b>OUTAOUAIS &amp; RÉGION</b> 771-7894	<b>DRUMMONDVILLE</b> 478-5730
<b>QUÉBEC</b> 658-8920 626-6925 après 5 h 00 p.m.	<b>RIMOUSKI</b> 723-5616

Les garçons et filles âgés de 10 ans et plus qui désirent devenir CAMELOTS n'ont qu'à téléphoner aux numéros ci-dessus.

**ABONNEMENTS PAR LA POSTE**

Ci-joint mon chèque d'abonnement

de \$18.00 pour 3 mois   
de \$32.00 pour 6 mois   
de \$60.00 pour 12 mois   
Édition du samedi seulement \$15.00 pour 12 mois

NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_  
TÉL: \_\_\_\_\_

POUR RENSEIGNEMENTS  
COMPOSEZ - 331-8961

LE JOUR, 387 Boul. LEBEAU, VILLE ST-LAURENT